

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
HORS DE FRANCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

LITTÉRATURE

<i>Chants perdus.</i> 1 vol. in-18, Neuchâtel et Paris, 1881	Fr. 4 —
<i>Nature.</i> 1 vol. in-12, Paris, 1885	» 3 —
<i>Seconde Jeunesse.</i> 1 vol. in-12, Lausanne et Paris, 1888	» 3 50
<i>Poèmes suisses.</i> 1 vol. in-12, Lausanne, 1893	» 3 —
<i>Histoire littéraire de la Suisse romande</i> , des origines à nos jours. 2 vol. gr. in-8, Genève, 1889-1891. Ouvrage couronné par l'Académie française. (PRIX MARCELIN GUÉRIŒ)	» 15 —
<i>Cœurs simples.</i> Roman de mœurs suisses. In-16, Ge- nève, 1893	» 3 50

DROIT ET POLITIQUE

<i>Manuel du Droit civil de la Suisse romande.</i> 1 vol, in-8, Bâle et Genève, 1886	» 12 —
<i>Manuel du Droit fédéral des Obligations.</i> 1 vol. gr. in-8, Lausanne et Paris, 1892	» 15 —
<i>Louis Ruchonnet.</i> Avec un portrait. 2 ^e édition, in-8, Lausanne, 1893	» 2 —
<i>Un jurisconsulte bernois du XVIII^e siècle (S.-L. de Ler- ber),</i> 1 broch. in-18, Berne, 1894	» 1 —

EN PRÉPARATION

La ruche, roman de mœurs suisses.
Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne.

VIRGILE ROSSEL

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

HORS DE FRANCE

I. SUISSE FRANÇAISE. II. BELGIQUE. III. CANADA
IV. HOLLANDE, SUÈDE ET DANEMARK. V. ALLEMAGNE. VI. ANGLETERRE
VII. LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN ORIENT

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SIMON
LAUSANNE

F. PAYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1, rue de Bourg, 1.

1895

Tous droits réservés.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE CH. VIRET-GENTON

LAUSANNE
CH. VIRET-GENTON

PRÉFACE

Cette *Histoire de la littérature française hors de France* comprend l'histoire des littératures de la Suisse romande, de la Belgique, du Canada, une esquisse du mouvement intellectuel, particulièrement aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, des colonies et « refuges » français à l'étranger (Hollande, Allemagne, Angleterre, etc.) et une notice sur la littérature française en Orient.

Le sujet de ce livre m'a paru digne d'être traité avec quelques développements. Il est permis de dire, je crois, que ce sujet est neuf, en ce sens qu'il n'existe pas d'ouvrage complet, à cette heure, sur l'histoire de la littérature française au-delà des frontières de la France. Sans doute, les quatre volumes, au reste épuisés, d'André Sayous, sur le ^{xvii}^e et le ^{xviii}^e siècles français à l'étranger, sont un riche et brillant travail ; mais ils laissent de côté, pour la Suisse romande et la Belgique, les époques si intéressantes du Moyen Age, de la Renaissance, de l'établissement de la Réforme, du ^{xix}^e siècle enfin ;

ils commencent avec le règne de Louis XIII et s'achèvent à la veille de la Révolution. Ils ne renferment rien non plus sur le Canada, ni sur l'Orient slave ou néo-latin.

Sayous s'est occupé, en revanche, de la littérature de la Savoie, de François de Sales aux de Maistre ; je n'ai plus à en parler dans un ouvrage qui paraît en 1894, trente ans après la réunion de la Savoie à la France. J'ai également passé sous silence des auteurs dénationalisés qui, tels Hamilton, Grimm, d'autres encore, écrivirent et vécurent en France, leur patrie d'adoption, à tout le moins leur patrie littéraire ; j'en ai usé autrement avec Rousseau, M^{me} de Staël, Benjamin Constant, Froissart, Commines, Grétry, le Prince de Ligne, Dora d'Istria, qu'il était permis de rattacher à la littérature de leur pays d'origine, sans insistance d'ailleurs et simplement pour offrir un tableau complet.

J'ajoute, si mon titre pouvait prêter à équivoque, qu'il ne s'agit point ici d'une histoire de l'influence littéraire de la France à l'étranger, — un livre qui n'existe pas encore et dont je compte publier un jour l'un des chapitres les plus considérables, dans une *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*.

J'ai cherché à fournir beaucoup de renseignements, sans tomber dans la nomenclature, ni dans la minutie ; j'ai évité avec soin d'ap-

puyer inutilement sur les œuvres et les noms universels » ; je me suis efforcé aussi de marquer les caractères généraux et les particularités des littératures locales étudiées dans cet ouvrage, ainsi que de la littérature française des « refuges » ; je ne me suis pas laissé effrayer enfin par l'entreprise hardie de parler des écrivains vivants. Il y aurait certes fallu deux ou trois volumes, de l'étendue de celui-ci. J'ai jugé prudent de me borner. Et, pour la bibliographie du sujet, je n'ai donné que l'essentiel.

L'Histoire de la littérature française hors de France n'est pas un simple résumé pour autant, ni un manuel. Si elle n'est pas, si elle ne pouvait être tout entière de première main, elle l'est du moins pour une bonne part. Je m'empresse de déclarer que j'aurais peut-être reculé devant la tâche, si Sayous et d'autres n'avaient déblayé le terrain, et si je n'avais trouvé en MM. Edmond Picard et Charles Potvin, pour la Belgique, en M. Louis Fréchette, pour le Canada, en M. Léo Bachelin, pour la Roumanie, des conseillers et des collaborateurs d'une extrême bienveillance. Je tiens à leur exprimer ici toute ma gratitude pour leur aimable et précieux concours.

VIRGILE ROSSEL.

Berne, en Octobre 1894.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE	
INTRODUCTION	1

LIVRE PREMIER.

LA SUISSE FRANÇAISE

<i>Chapitre I. AVANT LA RÉFORME</i>	27
I. Coup d'œil historique. — II. La littérature avant la Réforme : Othon de Grandson, Martin Le Franc, J. Bagnyon, la <i>Chronique des chanoines de Neuchâtel</i> .	
<i>Chapitre II. LE XVII^e SIÈCLE.</i>	32
I. La Réforme et les réformateurs : Calvin, Farel, Viret, de Bèze ; quelques noms. — II. Historiens et chroniqueurs : Jeanne de Jussie, François Bonivard, sa légende et ses œuvres, Antoine Froment, Pierrefleur, Innocent Gentillet, Turquet de Mayerne, le <i>Livre des martyrs</i> de Jean Crespin, F. Guilimann ; un mot sur Agrippa d'Aubigné. — III. Savants et humanistes : Robert Estienne, Henri Estienne ; quelques noms. — IV. La poésie et les poètes : Conrad Badius et ses satires rimées, Antoine de Chandieu et sa polémique en vers avec	

Ronsard, Th. de Bèze et son *Sacrifice d'Abraham*,
Th. Malingre, Jacques Bienvenu et sa *Comédie du
monde malade*, Joseph Duchêne, Blaise Hory.

*Chapitre III. LE XVII^e SIÈCLE ET LE XVIII^e JUSQU'À LA RÉVO-
LUTION* 59

I. Le XVII^e siècle ; siècle théologique. — II. Le XVIII^e siècle, caractères généraux. — III. La science et les précurseurs : Abauzit, de Crousaz, Marie Huber, B.-L. de Muralt. — IV. Historiens. — V. Voltaire à Genève ; Jean-Jacques Rousseau, les origines et l'influence de son génie ; admirateurs et adversaires des philosophes : Vernct, Vernes, etc. — VI. Deux savants : Ch. Bonnet, H.-B. de Saussure. — VII. La politique et l'histoire : J.-R. Tronchin, F. d'Ivernois, Ph. Mallet, Besenval. — VIII. Histoire et critique littéraire : J. Senebier, Albert de Haller et ses jugements sur la littérature française, J.-H. Meister et la *Correspondance* de Grimm, P. Clément, H.-D. Chaillet et le *Journal helvétique*. — IX. La poésie.

Chapitre IV. DE LA RÉVOLUTION AU ROMANTISME 90

I. La Révolution en France et en Suisse ; Reybaz et Dumont, collaborateurs de Mirabeau ; Mallet-Dupan ; un mot sur la *Bibliothèque britannique* ; de La Harpe et J.-J. Cart. — II. Les historiens, les politiques et les moralistes : le doyen Bridel, Monod, de Rovéréa, Sismondi, le P. Girard, M^{me} Necker de Saussure, F.-R. de Weiss ; M. et M^{me} Necker, Benjamin Constant et M^{me} de Staël. — III. Le roman et la poésie : M^{me} de Charrière, S. de Constant, M^{me} de Montolieu ; quelques noms.

Chapitre V. DU ROMANTISME À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE. 107

I. Le réveil de la vie nationale. — II. Alexandre Vinet, son œuvre et son influence ; Ad. Lèbre. — III. Après Vinet : E. Rambert, Marc-Monnier, H.-F. Amiel, P.-A. Sayous, F. Roget, le cardinal Mermillod, Vulliemin, Rey, Merle d'Aubigné, F. de Chambrier, A. Roget ; quelques noms. — IV. La littérature d'imagination : Rodolphe Töpffer,

Pages.

P. Sciobéret, Urbain Olivier, A. Bachelin, F. Berthoud. — V. La poésie : Ch. Didier, Galloix, Blavalet, Richard, Monneron, Juste Olivier, Eggis, Petit-Senn ; quelques noms ; Alice de Chambrier

<i>Chapitre VI. LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN . .</i>	134
--	-----

LIVRE DEUXIÈME

LA BELGIQUE

<i>Chapitre I. DES ORIGINES AU XVI^e SIÈCLE</i>	159
---	-----

I. La Belgique et son histoire. — II. L'esprit belge. — III. La littérature de la Belgique avant la période bourguignonne ; Eginhard ; chroniqueurs et poètes ; Jehan Froissart. — IV. La période bourguignonne : Martin Le Franc, Georges Chastellain, de Lannoy, O. de la Marche ; quelques noms ; Philippe de Commines.

<i>Chapitre II. LA RENAISSANCE ET LE XVI^e SIÈCLE.</i>	177
--	-----

I. Marguerite d'Autriche et son temps ; la science, la chronique, la poésie ; quelques noms et quelques œuvres ; Jean Lemaire des Belges. — II. La persécution catholique, Marnix de Sainte-Aldegonde ; Juste Lipse ; la chronique, la poésie et le théâtre.

<i>Chapitre III. LE XVII^e ET LE XVIII^e SIÈCLES</i>	192
--	-----

I. La prose : Jansénius, Ruth d'Ans, van Espen et la réforme catholique en Belgique ; les historiens : les Bollandistes, Christyn, Nény, Paquot, l'Académie de Bruxelles ; le Prince de Ligne ; la philosophie au XVIII^e siècle, avec Pierre Rousseau, Grétry, Nélis, Mann, Nieuport ; hommes politiques : van der Noot, Vonk. — II. La poésie : quelques noms, un Macpherson Belge ; le théâtre : F. Passerat, le théâtre du Maréchal de Saxe à Bruxelles, M. Néel, de Nieulant, quelques noms.

<i>Chapitre IV. LE XIX^e SIÈCLE.</i>	205
--	-----

I. De la révolution française à la révolution belge : la poésie et le théâtre ; Ph. Lesbroussart, E. Smits,

A. Clavareau, le baron de Reiffenberg, quelques noms. — II. 1830 en Belgique; l'histoire, la politique, la philosophie: van Bommel, van Praet. Kervyn de Lettenhove, de Gerlache, Nothomb, M. Potvin, Laveleye, Quetelet; des noms. — III. Le goût littéraire et la critique; quelques noms; les petits genres littéraires: van de Weyer, Grandgagnage, Lebrun, de Fré, Coomans, Veydt; M. Goblet d'Alviella; Octave Pirmez. — IV. La poésie: A. van Hasselt, Ad. Mathieu, quelques noms; le théâtre. — V. Le roman: Moke, Ch. de Coster et *Uylenspiegel*, Greyson, Leclercq, Caroline Gravière, quelques noms; conclusion.

<i>Chapitre V. LA LITTÉRATURE ACTUELLE EN BELGIQUE . . .</i>	250
--	-----

LIVRE TROISIÈME

LE CANADA

<i>Chapitre I. LES CANADIENS-FRANÇAIS</i>	281
---	-----

- I. Coup d'œil historique. — II. Le tempérament national. — III. La langue; anglicismes et canadismes. — IV. Le mouvement intellectuel.

<i>Chapitre II. LA LITTÉRATURE CANADIENNE</i>	302
---	-----

- I. Caractères généraux de la littérature canadienne. — II. La littérature canadienne sous la domination française: les *Relations des Jésuites*, le P. Charlevoix, les *Lettres* de la Mère Marie de l'Incarnation; quelques noms. — III. La littérature canadienne sous la domination anglaise; les historiens: Du Calvet, Michel Bibaud, F. Garneau et son *Histoire du Canada*, Maximilien Bibaud, J.-Ch. Taché, Joseph Tassé, l'abbé Faillon, l'abbé Ferland, T.-P. Bédard, l'abbé Casgrain, Turcotte, Sulte, E. Lareau et son *Histoire de la littérature canadienne*, Doutre, etc. — IV. L'éloquence parlementaire; le journalisme: A. Dessaulles, E. Parent, Hector Fabre, Arthur Buies et ses *Chroniques canadiennes*, L.-O. David, Routhier, Lusignan, quel-

ques noms. — V. Le roman et la nouvelle : J. Doutre, P.-J.-O. Chauveau, E. Chevalier, de Boucherville, J.-C. Taché, de Gaspé, le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, N. Bourassa, Faucher de Saint-Maurice, N. Legendre, J. Marmette, Mme Conan, etc. — VI. La poésie : chansons populaires, J. Quesnel, J. Lenoir, Fiset, Chapman, Octave Crémazie, Lemay, L.-II. Fréchette, ses *Fleurs boréales*, sa *Légende d'un peuple* et ses *Feuilles volantes*.

LIVRE QUATRIÈME

LA HOLLANDE, LA SUÈDE ET LE DANEMARK

Chapitre I. LA HOLLANDE JUSQU'À BAYLE 356

I. La Hollande du xvi^e siècle ; le synode de Dordrecht. — II. Descartes en Hollande ; prédicateurs wallons.

Chapitre II. LA HOLLANDE AU TEMPS DE BAYLE 362

I. Pierre Bayle, sa vie et son œuvre ; les luttes entre Bayle et Jurieu ; Pierre Jurieu controversite ; le *Dictionnaire historique et critique*. — II. Journaux littéraires : Jean Le Clerc, H. Basnage de Beauval, Van Effen ; les historiens : Jacques Basnage et ses contemporains. — III. Les prédicateurs : Claude, Du Bosc, Jacques Saurin, de Superville.

Chapitre III. LA HOLLANDE APRÈS BAYLE 394

I. La librairie hollandaise ; les journalistes et les « faiseurs » : le *Journal littéraire de La Haye*, Saint-Hyacinthe, S'Gravesande, de La Chapelle, etc. ; le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. — II. Histoi- res et mémoires : Caumont, Rosset, de Rapi- pin-Thoyras ; le marquis d'Argens. — III. Les savants. — IV. Mlle van Tuyll, Ch. de Bentink ; le philosophe Hemsterhuys ; le français en Hollande.

Chapitre IV. LE REFUGE EN SUÈDE ET EN DANEMARK 410

I. En Suède : la reine Christine ; Catteau-Calleville ;

le pasteur Trottet. — II. Le Danemark : Laplace, P.-A. Mallet, La Beaumelle ; Holberg à Paris.

LIVRE CINQUIÈME

L'ALLEMAGNE

<i>Chapitre I. AVANT FRÉDÉRIC II.</i>	415
I. Le Refuge et l'Edit de Potsdam ; la fondation de l'Académie de Berlin ; la cour de Sophie-Charlotte. — II. Les écrivains du Refuge : D. et Ch. Ancillon, Jacques Abbadie, de Beausobre, Lenfant, Larrey, etc. — III. Leibniz et la <i>Théodicée</i> .	
<i>Chapitre II. L'ALLEMAGNE AU TEMPS DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND</i>	430
I. Frédéric II et le génie français ; ses œuvres. — II. Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse et les <i>Mémoires de ma vie</i> . — III. Le baron de Pollnitz et le baron de Bielfeld. — IV. L'Académie royale de Berlin, son esprit et ses travaux ; Maupertuis, Formey, Sulzer, Prévost, Mérian, Bitaubé, Lamettrie, Pelloutier, etc.	
<i>Chapitre III. L'ALLEMAGNE APRÈS FRÉDÉRIC II</i>	460
I. L'Académie royale après Frédéric-le-Grand ; Ch. de Villers ; le français en Allemagne. — II. Catherine de Wurtemberg.	

LIVRE SIXIÈME

L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE

<i>Chapitre I. LES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.</i>	467
I. Avant la Révocation : l'Ecosse et la France ; l'Angleterre et le premier Refuge. — II. Saint-Evremond, sa vie et ses œuvres. — III. Quelques mots	

Pages.

sur Antoine Hamilton et les *Mémoires* de Berwick.
— IV. Le Refuge anglais : Justel, Pierre Du Moulin, Pierre Allix.

Chapitre II. LE XVIII^e SIÈCLE 484

I. Les Anglais et le Refuge. — II. Les hommes du Refuge anglais au XVIII^e siècle : la taverne de « l'Arc-en-ciel », La Chapelle, Durand, Des Maisceaux, etc.
— III. Gibbon, Horace Walpole et M^{me} Du Defand.

LIVRE SEPTIÈME

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN ORIENT

Chapitre I. LA RUSSIE ET LE MONDE SLAVE. 497

I. En Russie : Catherine II ; quelques noms ; l'influence intellectuelle de la France en Russie. —
II. Les autres pays slaves et la langue française.

Chapitre II. LA ROUMANIE 504

I. Les origines et les vicissitudes de l'influence française. — II. Poètes, voyageurs, romanciers et novellistes : Bolintineano, Carmen Sylva et princesse Amélie Ghica, Dora d'Istria, Julie Hasdeu, M^{lle} Vacaresco, princesse Marie D. Ghica, M^{me} Cantacuzène-Altieri, MM. A. Macedonsky, A. Sturdza, et B. Bossy. — III. Critiques, historiens, politiques, philosophes : B. Floresco, J. Cratiunesco ; Français et Suisses romands en Roumanie ; Cogălniceano, de Blarenberg, Hasdeu, prince Bibesco, Bengesco, Kalindéro, Conta, Cantacuzène, G. Stourdza, etc.

ERRATA 520

TABLE DES NOMS D'AUTEURS 521

INTRODUCTION

Petits pays, petites ressources, petites gloires, n'est-ce pas ? La Suisse romande, la Belgique, le Canada, seraient-ils des quantités négligeables dans l'histoire des lettres françaises ? Ne les a-t-on pas traités avec quelque injustice, empruntant ou confisquant les grands noms et les grandes œuvres, passant sur tout le reste avec une désinvolture où il entre un peu de ce dédain qu'on a volontiers pour ce qu'on ignore ? Voilà des contrées cependant, où la langue française est parlée par plusieurs millions d'hommes, en Belgique et dans la Suisse romande depuis des siècles, au Canada depuis plus de deux cents ans. Cette langue a été l'instrument d'une vie intellectuelle ardente et riche à ses heures, et c'est parfois un sentiment d'admiration étonnée qu'on éprouve devant le travail accompli, selon l'esprit et au profit du génie de leur race, par ces trois petites France hors de France.

Assurément, le foyer central a donné beaucoup de sa lumière à ces modestes foyers régionaux ; il en a reçu d'eux en échange, et souvent d'assez vive. Pourquoi ne leur dispenserait-il que le rayonnement de son

influence, ne leur prendrait-il en retour qu'un Froissart, un Commines, un Rousseau, une M^{me} de Staël, et pourquoi ne suivrait-il pas avec une curiosité attentive, un sympathique intérêt, le mouvement littéraire tout entier de ces provinces de la pensée et de l'art français ? Il n'y perdrait rien, peut-être y gagnerait-il quelque chose ; et il est certain qu'il encouragerait des efforts dirigés vers une œuvre qui est la sienne, en somme. Que les barrières s'abaissent donc, que les frontières disparaissent entre des littératures qui sont, malgré leur importance fort inégale, les diverses parties d'un tout ! J'entends ces barrières et ces frontières morales, établies moins par la politique et la géographie que par les habitudes et les traditions, par les exigences et les étroitesse du point de vue national. L'usage d'une même langue crée entre des peuples, séparés à d'autres égards, une patrie commune d'intelligence et d'idéal, les associe, pour le rôle civilisateur, par une sorte de lien mystique et puissant. Encore faut-il qu'ils le reconnaissent, qu'ils acceptent les charges faciles et les féconds devoirs de cette solidarité spirituelle, au lieu de simplement les subir, ou de les rejeter.

Ce livre aurait atteint son but, s'il avait rapproché les satellites de l'astre principal, s'il les avait mis en communication plus directe et plus fréquente, s'il avait, non certes appris à la France qu'à Bruxelles, à Genève, à Québec, il existe des ouvriers de sa tâche universelle, et qu'il s'y produit des manifestations de son génie, mais s'il le lui avait rappelé avec insistance et si, par surcroît, il avait exactement tracé le tableau de cette France d'exil et de voyage qui, aux deux précédents siècles, fit, par toute l'Europe, des semailles d'esprit et de goût français.

Loin de moi l'idée de pousser à la centralisation littéraire, dont Paris est seul à ne point souffrir en

France ! Et je ne désire nullement que la Belgique, la Suisse romande, le Canada, passent au rang de provinces dans la « province » ; je voudrais, au contraire, qu'ils gardassent leur tempérament particulier, leur autonomie intellectuelle et jusqu'à leurs originalités locales, tout en laissant pénétrer de plus en plus, dans leurs littératures, cette précieuse pureté de la langue, cette claire élégance de la forme, ces dons de vivacité, de souplesse et de mesure qui ont fait des lettres françaises un prolongement lumineux des vieilles lettres classiques et les ont érigées en lettres classiques du monde moderne ; je voudrais encore que la France s'intéressât à ces petites France étrangères, se souvenant qu'elles sont de sa famille, se disant qu'il est naturel, qu'il serait généreux, et sage, de leur témoigner un peu d'active bienveillance, car

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,

et il est prudent de resserrer les uns, et il est nécessaire de répondre aux autres, si l'on attache quelque prix aux uns et aux autres.

Les écrivains se heurtent, dans des pays de territoire restreint et de faible population, à des obstacles presque insurmontables. N'est-ce pas Albert de Haller qui écrivait à Zimmermann, déjà le 29 mai 1755 : « Une vie lettrée est de toutes les vies la moins calculée pour l'horizon de la Suisse » ? Condamnés à vivre sur une scène étroite, sans échappée sur l'étranger, et à s'adresser à des lecteurs clairsemés, ils sont placés dans des conditions très défavorables à la naissance d'œuvres fortes et de grandes œuvres. Ceux-là mêmes qui se sentent supérieurement armés pour la gloire ne réussissent guère qu'en s'expatriant, ou qu'en exportant. Et puis, la littérature ne donne le pain quotidien à personne, en sorte que romanciers, criti-

ques, poètes, doivent se résigner à n'être que des amateurs ; ils ne peuvent accorder à l'art que leurs loisirs, les moments perdus de l'administration, du barreau, du professorat, du journalisme, puisqu'aussi bien c'est une fortune extraordinaire en tous pays que de trouver la richesse avec le talent dans son berceau. Et puis, la libre critique qui stimule et consacre les vocations, est étouffée par l'esprit de camaraderie, par les rivalités politiques, par la crainte de se créer des ennemis d'une foule de gens que l'exiguité du milieu vous oblige à coudoyer tous les jours. Enfin, l'air et l'espace manquent, l'émulation fait défaut, le public, sans éducation littéraire en dehors d'une élite peu nombreuse, n'admet guère que les auteurs voient plus loin, aillent plus haut que lui, s'inspirent d'autre chose que de ses préférences, de ses opinions, de ses préjugés. Malheur à ceux qui ne ressemblent pas à tout le monde, qui se piquent d'indépendance, s'avisent d'originalité ! On organise autour d'eux, quand elle ne se produit pas d'elle-même, cette conspiration du silence contre laquelle il est inutile de se défendre ; il faut alors, ou se soumettre, ou biaiser, ou partir.

Ceci, vrai il y a quelque vingt ans, ne le serait-il plus aujourd'hui ? L'impopularité, la déconcertante indifférence, la méfiance hostile, s'attachent non seulement aux extravagants et aux excentriques, aux violents et aux révoltés ; les talents les plus sincères, les esprits les plus nobles, les caractères les plus droits sont aisément méconnus dès qu'ils ont l'audace de déranger le bon petit idéal, ou les bons petits principes de leurs compatriotes. On dirait un peu de ces cours de troisième ou quatrième ordre, qui se sont pétrifiées dans le culte de l'étiquette et qui, faute d'objets plus graves auxquels s'appliquer, crieraient au scandale pour une révérence manquée et se voileraient la face pour un titre omis. L'art est libre, la pensée libre ;

mais serait-ce à la condition qu'ils ne prissent aucune liberté ?

Regardez en Belgique, et songez à van Hasselt, à De Coster ! Considérez la Suisse romande, et demandez-vous si Vinet, si Töpffer, si Rambert ont osé être tout ce qu'ils étaient ! Et la situation est pire au Canada.

Il semble bien qu'un certain élargissement d'horizon et une certaine tolérance intellectuelle distinguent la présente génération de celles qui l'ont précédée. Il reste des conquêtes à faire de ce côté ; l'influence de la France y peut beaucoup.

Ces littératures régionales ou locales courent un autre danger que celui de s'abaisser au niveau de la moyenne, fort médiocre, du goût public. Si elles n'ont ni assez d'espace, ni assez d'air, ni assez de vie, elles n'ont pas assez de matière non plus. Sans doute, la nature, les mœurs, le passé historique de leur coin de terre, leur offrent une substance qui n'est nullement méprisable, mais les écrivains n'auraient-ils pas ce sentiment, résigné chez les uns, obsédant chez les autres, qu'on n'est ni le grand poète, ni le grand romancier, ni le grand historien d'un petit pays ? La science, d'ailleurs universelle, est grande par elle-même, la littérature, essentiellement nationale, est grande surtout par le champ de son action. De là, pour les auteurs suisses, belges, canadiens, une cause d'infériorité réelle aussi bien en ce qui regarde l'importance des œuvres que les chances de gloire. Mais, à prendre les choses d'un peu haut, cette pauvreté relative de la matière littéraire n'est pas sans compensations. Elle peut inciter les esprits de quelque envergure à se lancer dans les enquêtes générales et les essais de synthèse sur les diverses civilisations qui évoluent autour d'eux, sur ce monde latin et sur ce monde germanique, ou sur ce monde anglo-américain, aux confins desquels la Suisse romande et la Belgique

ici, là, le Canada, sont placés comme des sentinelles avancées et comme intermédiaires prédestinés. C'est là une belle tâche, infiniment utile, qu'on a entrevue peut-être, à laquelle on ne s'est pas encore voué avec le zèle sans cesse en éveil, la passion désintéressée, l'intelligence et la méthode qu'il conviendrait d'y apporter.

Il y aurait une autre mission, également précieuse, pour nos petites France hors de France : ce serait de surveiller, d'étudier, de juger, sans parti-pris ni complaisance, l'œuvre du génie français en France, d'être « à la grande nation, comme le disait Amiel, ce que Diogène était à Alexandre, la pensée indépendante et la parole libre, qui ne subit pas le prestige et ne gâze pas la vérité. »

Au demeurant, les sciences spéculatives comme les sciences expérimentales se peuvent cultiver et peuvent s'épanouir aussi bien entre les frontières resserrées d'une Belgique ou d'une Suisse que dans un Etat aux vastes territoires ; pourvu toutefois que l'étroitesse du milieu n'engendre pas l'étroitesse des idées, et ne les comprime et ne les opprime pas.

Mais la pierre d'achoppement pour les littératures dont j'ai tenté d'écrire l'histoire ne serait-elle pas la question de la langue ? En Belgique, au Canada, en Suisse, la population est bilingue ou trilingue. Le mélange des idiomes, français et flamand, français et anglais, français, allemand et italien, sans parler des innombrables dialectes, — le mélange des idiomes produit leur confusion ; le résultat fatal est qu'ils s'altèrent et même qu'ils se dénaturent. La langue maternelle, le français, des Suisses romands, des Wallons, des Canadiens-français est exposée à des transformations et à des déviations qui peuvent être, qui furent déjà, un ferment de décadence. A la vérité, les jeunes écoles littéraires en France professent une vénération

médiocre pour la syntaxe et le vocabulaire légués à la génération actuelle par des siècles d'esprit français ; elles innovent ou bouleversent à l'envi, au nom d'obscurcs ou puériles théories d'art ou de science, plutôt par manie de changement et de singularité, ce semble, que par besoin d'une langue nouvelle. La « Jeune Belgique » les suit de près, dans cette voie, et ne désespère pas de les laisser bien en arrière, tandis que les écrivains modernes de la Suisse romande et du Canada s'efforcent de réagir sagement, et non sans succès, contre les négligences, les circuits, les écarts, les difformités et le tortillage qui affadissaient, alourdissaient, défiguraient et corrompaient le style du cru.

Il n'est rien d'immuable. Les langues sont, comme toutes choses, soumises aux lois mystérieuses mais inflexibles d'un perpétuel renouvellement. Elles ont cependant leur génie, contre lequel il ne faut point qu'elles aillent. Elles rajeunissent d'elles-mêmes, pour ainsi dire, par la seule vertu des années qui passent et du monde qui marche. A quoi bon troubler leur évolution normale ? Et pourquoi y introduire, de l'autorité d'on ne sait quels systèmes contestables ou de modes éphémères, de prétendus éléments de vie qui sont tout au plus des éléments de désordre ? Autant il serait vain d'attribuer la valeur d'un dogme et de rendre un culte à l'absolue fixité des langues, autant il est téméraire, et peut-être ridicule, de leur infliger la torture plus ou moins savante, plus ou moins aventureuse, de paradoxes philologiques, de fantaisies syntaxiques, où ni l'érudition du philologue, ni le sens de la syntaxe n'ont inspiré les réformateurs. Quoi qu'il en soit, la Belgique n'est pas appelée davantage que la Suisse romande ou le Canada, ni la Suisse romande que le Canada ou la Belgique, à préparer une sorte de quatre-vingt-neuf du français lit-

téraire. Les écrivains de ces contrées auront assez de besogne à conserver intact le patrimoine de leur langue, à le conserver avec un soin méticuleux et jaloux. Que si, sous prétexte de perfectionner leur instrument, ils rompent avec les traditions mêmes et sacrifient le fond intime de cette langue, ils ne réussiront jamais qu'à tomber dans le suisse, le belge, ou le canadien. Or, ce n'est ni le suisse, ni le belge, ni le canadien, qui leur permettront d'exercer la part d'influence que leur assure l'emploi d'une langue universelle : c'est le français, ce français qui est l'idiome de près de cinquante millions d'hommes et la seconde langue de tout le monde.

II

La Suisse romande est, de toutes les succursales littéraires de la France, celle qui a fourni les œuvres les plus retentissantes et les auteurs les plus illustres de la littérature française à l'étranger. N'est-ce pas elle encore qui, tout en retardant un peu sur les lettres parisiennes et en se montrant à la fois moins préoccupée d'art et plus utilitaire, a représenté, avec assez d'éclat et beaucoup de fidélité, la forme particulière de l'âme et du génie latin créée par le protestantisme ? Car la Suisse romande est, dès le xvi^e siècle, la vraie patrie d'adoption pour la France protestante : Genève est le Paris huguenot en même temps que la Rome calviniste. Et puis, ne doit-elle pas la meilleure moitié de son patrimoine intellectuel à la Réforme, ce qui veut dire à la France ?

Qu'était donc la Suisse romande avant Farel et Calvin ? Un coin de petit moyen âge, sans vie morale et sans culture. Quelques cloîtres exceptés, où l'on copie des manuscrits et rédige des chroniques, sauf quelques grands seigneurs, le *minnesinger* Rodolphe de Neuchâtel, Othon de Grandson, qui chantent leur

Dame de moy plus que nulle aultre amée,

c'est la nuit, et c'est la mort. Et, si le catholicisme s'était maintenu sur tous les points, quel serait aujourd'hui le bilan littéraire de la Suisse occidentale ? On peut se le figurer en comparant ce que le Valais, Fribourg, le Jura bernois catholique, ont donné aux lettres et aux sciences, avec les trésors que celles-ci ont reçu de Genève, de Vaud, de Neuchâtel. Assurément, les origines de la Réforme dans le pays sont plutôt diplomatiques que religieuses ; il y eut sans conteste quelque chose de fortuit, ou de providentiel, dans le fait de Calvin s'installant et gouvernant à Genève, ou des Bernois imposant à leurs sujets et à leurs alliés un changement de croyance ; et enfin, la politique des Valois, puis celle de Louis XIV, en appauvrissant la France de toute la sève et de tout le sang du protestantisme, ont essentiellement contribué à la grandeur de ce « refuge » français qu'a été la Suisse romande du xvi^e au xviii^e siècle. Toujours est-il que l'esprit de la Réforme, la voix de Farel et la main de Calvin, ont métamorphosé violemment, non sans résistance mais presque d'un jour à l'autre, en cités austères, actives, prospères, glorieuses même, ces villettes et ces bourgades qu'étaient Genève, Lausanne, Neuchâtel. L'essor scientifique et littéraire de la Suisse occidentale est dû surtout à l'immigration huguenote de France, celle-ci éveillant et dirigeant le génie

local, tout en exprimant son génie propre ; la fusion entre les deux courants indigène et étranger s'opéra ensuite, naturellement, mais le pays resta, au double point de vue intellectuel et moral, une terre de protestantisme français, une conquête de la Réforme calviniste.

Le xvi^e siècle fut le plus brillant et le plus rempli des siècles romands ; on y fit d'ailleurs plus d'administration, de théologie et d'humanisme que de littérature française. Cependant la prose de Calvin, l'éloquence de Théodore de Bèze, le prodigieux et fécond labeur d'Henri Estienne, sans mentionner les hommes de second plan, les efforts de l'érudition protestante, les succès de l'imprimerie genevoise, vont porter au loin le nom et l'esprit de cette petite Suisse, célèbre seulement jusqu'alors par ses batailles et ses soldats. Au surplus, à côté du refuge, sollicitée par lui, la race romande sort de son sommeil et, malgré la puissante influence de ses maîtres, les « prédicants » de France, n'abdique pas toute individualité, laisse percer parfois d'originales façons de penser, de sentir et d'écrire.

Toute la verve un peu âpre, toute la vivacité brouillonne, tout l'entrain indiscipliné des « enfants de Genève » apparaissent dans les traités et les diatribes de François Bonivard. Tout ce qu'il y a de douceur somnolente, de fantaisie fluide, de bon sens et de bonhomie dans le tempérament vaudois, se révèle dans les in-folio de Viret, dans les *Mémoires* de Pierre de Pierrefleur. Au siècle suivant, Georges de Montmollin et le « grand » Osterwald traduiront dans leurs œuvres les idiosyncrasies de l'âme neuchâteloise, sa sagesse pratique, son besoin d'activité, sa solennité un peu apprêtée et sèche, en attendant que d'autres y ajoutent des traits d'esprit incisif et de finesse aiguë. Ce que Mignet a dit de Genève continue à se vérifier

néanmoins : « Sa science, sa constitution, sa grandeur furent l'œuvre de la France, par ses exilés du xvi^e siècle. » La littérature de la Suisse romande est de la littérature protestante, didactique et raisonneuse au premier chef, avec peu de vol et point de grâces, n'atteignant à l'art que par accident et n'y visant pas, exclusivement attachée à défendre des thèses, à propager des idées, à soutenir un rôle, à exercer une magistrature religieuse et morale sur son temps.

Survient le xvii^e siècle, épreuve confuse et décolorée d'une lumineuse époque. De la dogmatique encore, de la controverse toujours, des traités, des libelles, des chroniques, rien de saillant; la marque protestante dans ce qu'elle a de plus sévère et de plus terne se retrouve partout. Et déjà le « style réfugié » substitue au français de France, ce français archaïque, embarrassé et dépaysé dont j'essaierai plus tard d'étudier la genèse et les caractères. Il semble que l'extraordinaire effort du xvi^e siècle ait momentanément épuisé la Réforme, juste à l'heure où la France catholique prend sa revanche de gloire et de génie.

Et voici la révocation de l'Edit de Nantes ! N'infusera-t-elle pas un sang nouveau à la Suisse romande, en refoulant au-delà des frontières les nobles débris de la France huguenote ? La vie littéraire et scientifique n'y perdra rien, sans y gagner beaucoup. Ce sont des Suisses, francisés ou calvinisés plutôt, non des Français d'exil qui ouvrent le xviii^e siècle et qui tentent, soit d'élargir l'horizon religieux, soit d'étendre l'horizon national, J. A. Turretini, le père du néo-calvinisme, — un Genevois ; — Marie Huber, la théoricienne ingénue et courageuse de la « religion naturelle » — une Genevoise ; — J. P. de Crouzaz, le philosophe ondoyant et le chrétien bel esprit, — un Vaudois ; — B. L. de Muralt, le moraliste pénétrant et le mystique exalté, — un Bernois.

La Réforme est entrée résolument dans l'ère de ces « variations » que lui reprochait Bossuet. Non seulement, elle se désagrège, elle s'émancipe. L'arrivée de Voltaire, du Voltaire des *Lettres philosophiques*, ne cause aucun scandale à Lausanne, ni à Genève, ou n'y cause que celui qu'il plaira au grand homme d'y provoquer. Bien plus, Genève et la Réforme donnent au monde Jean-Jacques Rousseau. Car, il ne faut point s'y tromper, Rousseau est un esprit huguenot dans une âme genevoise ; sa première éducation intellectuelle et morale a été faite, au reste, par une Vaudoise, M^{me} de Warens, qu'une conversion intéressée au catholicisme n'a pas dépouillée du fonds primitif d'idées et de sentiments acquis à l'école des mystiques protestants. Le pessimisme de Jean-Jacques, sa pensée austère et violente, toute sa politique hybride de démocratie et d'autorité, son goût de raisonnement et de système, son humeur ombrageuse et fière, son ton personnel et ses allures militantes, lui viennent de la Réforme et de Genève, tandis que son amour de la nature, sa fougue et sa poésie passionnelles, ont leur source dans son cœur, dans les hasards de sa jeunesse et aussi dans le souvenir de ses lectures. Quand M. A. Chuquet affirme, dans un livre récent, « que Jean-Jacques Rousseau appartient presque autant à la France qu'à Genève », il commet, de la meilleure foi du monde et après bien d'autres biographes, une erreur qu'il importe de redresser, non pour une simple satisfaction d'amour-propre national, mais pour rétablir les droits de la vérité et pour ne point laisser s'accréditer une légende littéraire qui rendrait plus difficile l'intelligence du caractère et du génie de l'écrivain. Rousseau doit à la France ce qu'il doit à Calvin, d'abord, quoique cette dette puisse être tenue prescrite ; ensuite, ce qu'il doit à la société de gens de lettres dans laquelle s'écoulèrent ses premières an-

nées de Paris; enfin, les redoutables stimulants de la gloire, les amertumes et les haines où s'exalta et s'exaspéra son inquiète et puissante individualité.

Avec Rousseau, la Suisse romande, qui a beaucoup emprunté à la France, devient à son tour créancière; elle s'ingéniera à ne point perdre cette situation privilégiée. Elle lui prête ou lui offre des observations précieuses, des synthèses aventureuses mais hardies et des idées avec Charles Bonnet, de la matière littéraire avec de Saussure; et je me borne à rappeler les piquants *Mémoires* de Bezenval, le *Cours de littérature* de La Harpe, un Vaudois qui est, je le veux bien, un Vaudois de Paris, l'active collaboration de Meister à la *Correspondance* de Grimm. Et, quand la Révolution éclate, et, quand s'ouvre la période de l'Empire, et jusqu'au début de la Restauration, c'est en France, c'est pour la France que travaillent les meilleures têtes de la Suisse romande. Necker joue le rôle que l'on sait; le pasteur Reybaz, Etienne Dumont, Du Roveray, sont de la « fabrique » de Mirabeau; Mallet-Dupan s'érige en « médecin consultant » de la contre-révolution; M^{me} de Staël, Benjamin Constant, Sismondi, Bonstetten, tracent un sillon lumineux ou profond dans la littérature française. On dirait que la Suisse occidentale, au souvenir de ce qu'elle a reçu de la France durant la crise religieuse des xvi^e et xvii^e siècles, se sent pressée d'acquitter son dû au cours de la crise politique et morale traversée par sa grande voisine.

Puis, tout à coup, par des raisons que j'expliquerai, la série des échanges intellectuels s'interrompt. La Suisse romande se contente de « vivre de sa vie »; elle se replie jalousement sur elle-même, regardant encore vers l'ouest, mais d'un œil prévenu et craintif, comme si les ambitieuses visées et l'onéreuse tutelle de l'Empire l'avaient guérie à tout jamais de sa courte fièvre de cosmopolitisme à la française.

Aussi bien, le *xix^e* siècle sera un siècle suisse, exclusivement, et un siècle protestant. Le sentiment patriotique et le sentiment religieux, qui avaient dormi, se réveillent. *M^{me}* de Staël, Constant, Sismondi, sont presque des Français; Vinet, Juste Olivier, Töpffer, Rambert, Amiel, Vulliemin, sont des Suisses qui se sont retrempés dans l'air de la Réforme. La littérature ne se fait pas plus littéraire, à la vérité; le fond moral est plus solide et plus chaud. La doctrine de l'art pour l'art n'a pas d'adeptes, celle de la libre curiosité n'en a plus guère. Le tempérament national se ressaisit, l'éducation calviniste se retrouve. On enseigne et on prêche, comme autrefois, avec moins de passion et de succès, avec non moins d'opiniâtre sincérité. Théologie, philosophie, critique, histoire, poésie, roman, tout, presque tout, s'inspire de la méthode didactique, prend la forme exhortatoire, accuse des desseins ou trahit des arrière-pensées de propagande. Les écrivains ont « charge d'âmes » ou de consciences.

Mais la médaille a son revers : la langue s'alourdit et dévie, l'horizon se rétrécit, l'originalité s'efface ou s'émousse, l'esprit se soumet et se surveille. L'opinion publique, timorée et susceptible, est un peu celle d'une petite ville où tout le monde se connaît, s'observe, se copie. Seuls, quelques écrivains réussissent, par force ou par grâce de talent, à ne pas se perdre dans l'honnête et grise uniformité de l'ensemble. Cependant, l'esprit du siècle souffle de partout. La Suisse romande n'en sera point préservée. Et voici que les jeunes générations s'appliquent à réaliser un idéal, qui est proprement l'idéal en littérature; elles rêvent d'un art parfait dans ses moyens d'expression et hautement social dans son but, d'un art qui consisterait à mettre de bonnes actions dans de belles œuvres. Elles tâtonnent encore, elles n'osent qu'à demi, elles se dispersent un peu; l'avenir est plein de promesses.

Le mouvement littéraire de la Belgique fut, jusqu'à ces dernières années, infiniment moins important que celui de la Suisse romande. A coup sûr, le moyen âge y est plus riche de chroniqueurs et de poètes ; la période bourguignonne de la seconde moitié du xv^e siècle, la cour de Marguerite d'Autriche jettent un vif éclat sur l'Europe occidentale. Mais, soudain, une longue nuit commence pour les lettres françaises en Belgique, une nuit à peine sillonnée de quelques éclairs. Quand on a cité Marnix de Sainte-Aldegonde et le prince de Ligne, un écrivain remarquable aux heures de la Réforme et un autre au temps de la Révolution, tout est dit, ou à peu près, pour trois siècles, puisque aussi bien Juste Lipse, van Espen, Jansenius, ne sont que des auteurs latins. Il est certain que la Renaissance belge fut intéressante autant qu'active, mais la Belgique est demeurée fidèle à l'Eglise romaine et l'une des plus heureuses conquêtes de la Réforme ne lui a profité qu'assez tard. En effet, la Réforme a délivré des lettres de noblesse à la langue vulgaire ; et, tandis qu'en France les nécessités de la lutte obligèrent l'Eglise à s'adresser au peuple dans l'idiome du peuple, élevé bientôt à la dignité d'une langue littéraire et savante, la Belgique, où les disputes confessionnelles furent vite étouffées, conserva la tradition du latin.

Et comment les circonstances politiques, l'état social du pays, auraient-ils été propices à l'épanouissement d'une littérature française sur sol belge ? L'Espagne, l'Autriche, oppriment ou gouvernent des provinces qu'habitent deux races très différentes par les mœurs, le langage, le génie, et qui sont tout au plus unies entre elles par la solidarité du joug : je laisse de côté la Hollande, qui a su recouvrer son indépendance dès le xvi^e siècle et constituer une nation. Si la Flandre est le berceau d'un merveilleux mouvement

artistique, la Wallonie, la Belgique française, est à peu près ce qu'était le tiers-état avant 1789. Le tempérament wallon est d'ailleurs porté bien plus vers les objets pratiques de la vie, commerce, industrie, que vers un but idéal ; les facultés réceptives et les préoccupations matérielles dominent au détriment de celles du goût et de l'imagination. Il assimile et il s'applique ; les choses du rêve, le charme de l'art ne le touchent point.

Après la révolution de 1830, toutefois, il semble que l'âme belge se métamorphose. Le sentiment de son indépendance, la conscience de son rôle, éveillent dans le peuple l'ambition d'un avenir intellectuel. Mais il lui faudra tout créer. Il n'a pas ces réserves de glorieux labour scientifique et littéraire où la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre peuvent largement puiser. Le passé ne saurait lui servir à fonder le présent. La Belgique ne continue rien, du moins en Wallonie ; elle commence. Aussi l'effort du premier demi-siècle de la jeune monarchie belge, de ce qu'on appella les « cinquante années de liberté », ne donnera-t-il pas tout ce qu'on s'en était promis. Il y aura de l'incertitude et de l'éparpillement, et la fièvre d'activité n'y sera point une fièvre d'art. Si les sciences prennent un réjouissant essor et si la philosophie renaît, la littérature d'imagination hésite, s'essaie, imite, sans esprit d'unité et sans rien révéler encore du génie national ; c'est de la simple littérature de province, avec une douzaine d'écrivains de talent pour lui prêter quelque relief, un de Gerlache, un van Hasselt, une Caroline Gravière, un Charles Potvin, huit ou dix autres. Mais voici la *Légende d'Uylenspiegel*, de Charles De Coster, et, comme par enchantement, les lettres belges vont se renouveler et fleurir.

De Coster est le précurseur du mouvement littéraire actuel. Il n'a guère été compris, ni soutenu, par ses con-

temporains. On l'a méconnu ou ignoré; son chef-d'œuvre, étrange et puissant, ne fut admiré que dans un cercle d'amis; l'auteur d'*Uylenspiegel* mourut pauvre et seul. Une belle revanche — posthume, hélas! — devait le venger de l'injustice des uns et de l'oubli des autres. Sa tombe venait à peine de se refermer que la jeune génération entrait bruyamment dans la voie d'art libre et neuf frayée par De Coster. La littérature belge avait tourné un peu à la littérature officielle, de 1830 à 1880, encouragée tout à la fois et bridée par les faveurs du pouvoir, les récompenses académiques, les suffrages de la bourgeoisie riche mais d'insuffisante éducation littéraire. Les livres marquants étaient rares, les esprits originaux craignaient de se montrer tels. On n'osait presque pas s'élever au-dessus d'une moyenne honnête d'idées et de style. La politique, en outre, dirigeait et absorbait tout, tant et si bien que l'on était davantage l'écrivain de son parti que de son talent. La plupart des ouvrages affichaient carrément ou dissimulaient assez mal des desseins de polémique.

La « Jeune Belgique » se précipitera dans une réaction toujours violente, parfois heureuse, contre la littérature des « cinquante années de liberté ».

Elle condamnera en bloc tout ce qui a été fait, elle voudra tout refaire. Les auteurs de la veille poursuivaient un but, respectaient l'opinion régnante, négligeaient la question de forme; elle visera résolument à être impersonnelle, elle méprisera gaîment la tradition, elle sacrifiera tout aux exigences de son ou plutôt de ses esthétiques particulières. Extraordinaire et brusque revirement!

Au début, la doctrine de l'art pour l'art sera professée avec une allègre et provocante énergie; même après que nombre de ses adeptes auront restitué à la littérature son rôle social, elle n'en continuera pas

moins à inspirer le « jeune mouvement littéraire ». Voici vingt ans que les nouvelles lettres belges sont nées. Elles ne sont point encore parvenues à la période de maturité. Elles cherchent, elles luttent, allant volontiers aux extrêmes, prenant leur fièvre pour la santé ou la portant comme une très noble maladie, bâtissant leur idéal dans les régions de l'excessif et de l'excentrique. C'est une littérature adolescente, pleine de sève et d'entrain, sans mesure et sans choix. Quelques-uns, les meilleurs d'entre les modernes, se répandent bien en avertissements salutaires, en judicieux conseils, voire en éloquentes exemples ; le fleuve a rompu ses digues et il faudra du temps pour le ramener à un cours régulier.

Qu'est-ce que la littérature du Canada ? La longue protestation d'une race conquise. Elle ne date guère que de la fin du XVIII^e siècle, de ce funeste traité de Paris qui consacra l'abandon à l'Angleterre du pays si vaillamment défendu par le marquis de Montcalm. L'élément français a fait preuve dans le « Dominion », d'une force de résistance et d'une puissance de vitalité vraiment surprenantes. L'attachement à la mère-patrie n'a point faibli, la fidélité canadienne ne s'est jamais endormie ; aujourd'hui encore, les poètes de la grande colonie fondée par Jacques Cartier chantent fièrement :

Si la France mentait à son rôle historique,
Nous saurions protester, nous, Français d'Amérique.

Et pourtant, l'indifférence du public français, l'éloignement et l'isolement, des entraves de toute sorte créées par la législation ou imposées par le milieu, ont réduit les lettres du Canada à n'être que celles d'une province perdue au delà de l'Océan. La foi des pères, le cri du sang s'y expriment, y éclatent, sans

préoccupations autres que celles de la révolte, de la plainte, ou d'une vague mais immortelle espérance. Il s'agit, non de faire de l'art, mais de conserver le patrimoine sacré de sa langue, de son martyre et de son culte; d'où une littérature héroïque et catholique tout ensemble.

La langue est restée, si l'on passe sur les archaïsmes et les anglicismes dont les modernes s'ingénient à la purger, d'une sève, sinon d'une correction, toute classique; la mémoire d'un grand et triste passé est dévotement entretenue; la religion des pères est professée avec une invincible ténacité et une rare ferveur. Mais l'art est presque absent des œuvres. M. V. Du Bled l'a dit, dans la *Revue des Deux-Mondes*: « L'action a absorbé la pensée... Nos cousins d'Amérique ont été plus occupés à faire de l'histoire qu'à l'écrire. » Les guerres du XVIII^e siècle, l'asservissement du pays, les insurrections brutalement réprimées de 1837 et 1838, l'impatience et les douleurs de la conquête subie, puis le souci des intérêts et des droits, ont empêché cette petite France hors de France de songer à autre chose qu'à ne point mourir. Elle a vécu, elle prospère, et l'on a quelque sujet de croire que l'avenir réserve plus d'une belle saison intellectuelle au Canada français.

Tous les principaux genres de la littérature y ont eu leurs représentants. Henri Martin estimait fort l'histoire du Canada de Garneau; Garneau eut des émules, les abbés Ferland, Laverdière, Taché, Casgrain, MM. Turcotte, Bibaud, Sulte, Tassé et d'autres. Le roman, qui est en général de l'histoire « roman-cée », cite les noms de de Bourrassa, Chauveau, Gérin-Lajoie, Faucher de Saint-Maurice, de Boucherville, Marmette, etc. Les poètes s'appellent Octave Crémazie, P. Lemay, Louis Fréchette...

La France, encore un coup, a le devoir de se sou-

venir de ces France étrangères, qui maintiennent, au loin comme à ses portes mêmes, les traditions du génie français. Les littératures romande, belge, canadienne, s'épanouiront avec d'autant plus de vigueur et d'éclat qu'elles sentiront un souffle de vivifiante sympathie leur arriver de France.

III

Notre siècle marque un recul de l'influence française dans le monde intellectuel. Ou, du moins, cette influence ne s'exerce plus avec la même intensité qu'autrefois.

Avant l'heure où les nationalités se cherchèrent et se formèrent, où se préparèrent les groupements de races, où s'élaborèrent les grands Etats modernes, morcelés alors ou impuissants, la France représentait seule, dans l'Europe occidentale, cet idéal d'unité et cette fleur de civilisation que le prestige d'une cour très brillante et d'une admirable littérature faisait considérer au dehors comme le but suprême de toutes les ambitions et de tous les rêves. On regardait à elle, on s'inspirait d'elle; on la jalousait peut-être, mais on la copiait passionnément. La France était si riche qu'elle pouvait jeter sur les chemins de l'exil, sans diminution apparente de sa force et de sa splendeur, toute une armée de savants, de lettrés, d'industriels, qui, aux jours de la Réforme naissante, puis, après la révocation de l'Edit de Nantes, feront faire le tour de l'Europe à l'esprit français.

Ces colonies ou ces « refuges » français se fixèrent

partout, au hasard des appels hospitaliers ou des protections intéressées, en Suisse, en Hollande, en Angleterre, en Prusse, en Suède, dans le Danemark, reniant parfois et combattant la mère-patrie, la servant cependant par la diffusion de sa langue et de son génie. Le Refuge de 1685, le « grand refuge », établit notamment à l'étranger des stations de science et de littérature françaises, tant et si bien que Berlin, Amsterdam, Rotterdam, Londres même, sans parler de Genève, furent un temps des portions de la France hors de France. Des écrivains, qui avaient quitté le pays pour d'autres causes que celle des persécutions religieuses, un Saint-Evremond, par exemple, un marquis d'Argens, un Voltaire, s'associaient à l'œuvre d'expansion de la pensée française. Et c'est notre langue qu'adoptent un Hamilton, un Berwick, un Leibniz, un Frédéric II, un Hemsterhuys, une M^{me} de Charrière, des Anglais, des Allemands, des Hollandais, pour donner un corps à leurs idées et les parler. Enfin, les encyclopédistes et tout le xviii^e siècle dressaient leur plan de propagande universelle, faisaient tourner le cosmopolitisme de leurs systèmes au profit d'un rayonnement de plus en plus large de la France sur l'Europe.

Mais ce livre traitera moins de l'influence française que de la littérature française à l'étranger. Outre les contrées qui se rattachent à la France par la langue et par la race, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre ont possédé, pendant longtemps, des centres ou des foyers de culture française; nous ne mentionnerons, à cette place, le Danemark, la Suède, les pays slaves, que pour mémoire. Ces centres ou ces foyers n'acquièrent toutefois une sérieuse importance qu'aux xvii^e et xviii^e siècles; on peut même dire qu'ils compteraient à peine s'ils n'avaient pas été alimentés par l'exode de 1685. Dès la seconde moitié du xviii^e

siècle, les rangs des divers refuges s'éclaircissent ou se laissent absorber par le milieu. Ils ne sont plus assez forts ni assez unis pour constituer des groupes indépendants au sein des peuples qui les ont accueillis à l'origine ; ils disparaissent, nouveaux citoyens de nouvelles patries. Les Bonapartes feront encore circuler le français en Europe, l'installeront à Amsterdam, à Naples, à Madrid, le promèneront partout ; mais ce moment de violente prépondérance fut court, il dura ce qu'a duré le premier Empire.

Il ne sera pas superflu, à propos de littérature française hors de France, de rechercher, après Sayous, « ce que devient l'esprit français, soit lorsqu'il s'est uni au génie étranger en le pénétrant, soit lorsque, passant la frontière, il a changé de sol et d'aliments, et surtout de constater les effets de cet échange de culture, de surprendre au passage ces convois mystérieux qui font d'une nation à l'autre un commerce invisible d'idées et de passions, de vie intellectuelle et morale. » L'entreprise est certes intéressante et je m'y suis essayé, quoiqu'il ne faille point demander à cet ouvrage, je ne puis le trop répéter, une étude de l'influence de notre littérature sur les littératures étrangères. Sans négliger complètement ce dernier point, je tenais plus particulièrement à déterminer le caractère propre de cette littérature transplantée en quelque sorte et détachée du tronc national. Elle reste française d'expression, elle le demeure beaucoup moins pour le fond des idées et les formes de l'art.

Elle est protestante, effectivement. L'essentiel, pour les réformés, n'est point de bien dire, mais de dire avec autorité et avec force. Le ton est, à l'ordinaire, solennel et sévère, quand il n'est pas, comme dans les pamphlets, singulièrement âpre et brutal. Tout ce qui s'adresse à l'imagination, flatte l'esprit, paraît frivole et vain. Il s'agit du royaume des cieux et de

la confusion des catholiques ; de rien autre chose ici-bas. A quoi serviraient les grâces de la poésie, les raffinements de l'éloquence ? A orner, comme dira Jurieu, « les sophismes de ces faux docteurs qui déploient tout leur art pour séduire. » La conquête de la vie éternelle, seule affaire importante de la vie terrestre, ne réclame pas tant de rhétorique. Une littérature habile à réfuter, ardente à convaincre, voilà tout ce qui est expédient. Dogmatique, exégèse, controverse, polémique, les écrivains peuvent se borner à cela. La Bible, d'ailleurs, ne remplace-t-elle pas toutes les lectures ? Aussi les refuges français ne fourniront-ils pas un poète dont on puisse citer dix vers supportables, pas une pièce de théâtre, pas un roman qui veuillent être rappelés. Tous théologiens, sermonnaires et pamphlétaires, ou savants !

Au xvi^e siècle, les deux ou trois premières générations de huguenots suivent encore les traditions littéraires des ancêtres ; l'influence de l'atavisme est supérieure à celle de l'éducation par la Réforme. Et nous avons un Calvin, un de Bèze, un Marot, un d'Aubigné, un Henri Estienne, qui n'ont pas honte de laisser paraître le lettré dans le protestant. Il n'y aura plus bientôt que des pasteurs ; et ceux qui n'auront pas l'austère courage de consacrer tous leurs talents au triomphe de la vérité devront chercher leur voie, non dans la littérature, mais dans la science, une science timide au début, une science orthodoxe et prudente, qui s'émancipera peu à peu, publiera d'inquiétantes découvertes, s'aventurera dans d'audacieuses synthèses.

Prenez la Hollande au temps de Bayle ! Les villes de Rotterdam et d'Amsterdam ont l'air de grandes cités théologiques. Passez à Berlin, sous Frédéric-Guillaume ! Vous avez le même tableau devant les yeux. Il est vrai que sous Frédéric II... Mais, sous le règne du roi-philosophe lui-même, les descendants

des réfugiés se livrent-ils aux genres purement littéraires ?

On conçoit que ces préoccupations tyranniques d'édification et de dispute aient fait perdre de vue aux auteurs la question d'art. Ils sont encore adroits à raisonner, prompts à porter un coup ou à rendre une injure ; les orateurs ont, du haut de la chaire, des accents profonds ou de nobles cris pour confesser leur foi et pour accuser les ennemis de la Réforme ; personne ne se soucie du beau style. La Réforme, qui avait si heureusement contribué à populariser la langue vulgaire, après l'avoir dénouée, qui l'avait introduite dans le livre et dans le temple, lui amenant les savants et le clergé, la substituant dans le peuple aux « parlers » et aux dialectes, la Réforme ne sut pas garder ni entretenir ce merveilleux instrument. Sa langue à elle se raidit et se pétrifia dans le moule que lui avaient préparé, au xvi^e siècle, les traductions de la Bible, les psaumes de C. Marot et de Th. de Bèze, la version française du *Livre des Martyrs* de Crespin, toute cette vieille littérature qui était le pain de l'esprit protestant. Et quel destin attend cette langue dans les milieux étrangers de Hollande, d'Allemagne et d'Angleterre ? Que sera-t-elle désormais ? « Un français dépaycé, un rameau détaché de l'arbre, dit M. Ch. Weiss, et arrêté dans sa croissance, qui conserve quelque temps encore une vie factice, mais qui se dessèche peu à peu et se flétrit sur sa tige privée de sucs vivifiants. »

Nous eûmes le « style réfugié » ; et le mal n'épargna personne dans les colonies huguenotes des xvii^e et xviii^e siècles.

La langue demeure stationnaire, en s'altérant insensiblement au contact journalier d'un autre idiome. Le 25 novembre 1691, Racine écrit à son fils qui avait séjourné à La Haye : « Vous me faites plaisir de me

mander des nouvelles ; mais prenez garde de ne pas les prendre dans la Gazette de Hollande ; en outre que nous les avons comme vous ; vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien , comme celui de *recruter* dont vous vous servez , au lieu de quoi il fallait dire *faire des recrues*. » Il lui reproche , en 1698 , « l'étrange mot de *tentatif* , que vous aurez appris de quelque Hollandais. » Voltaire écrit , à l'article Saurin du *Siècle de Louis XIV* : « On reproche à Saurin comme à tous ses confrères ce qu'on appelle le style réfugié... De son temps , cependant , le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. Bayle n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. » Saurin reconnaissait lui-même « qu'il est difficile pour ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion de parler leur langue avec pureté. »

Si la langue reste stationnaire , le style s'embarrasse et s'alourdit ; l'abus des tours elliptiques , des constructions massives , des locutions vieillies , s'aggrave par l'usage d'un vocabulaire appauvri et suranné. Jurieu est le type de l'écrivain « réfugié. » Bossuet disait de Calvin : « Son style est triste. » Mais le style de Calvin est plein de sève et de nerf , il est dans le ton de la grande éloquence. Celui de Jurieu n'a plus que la gravité nue , l'impétueuse trivialité qui se remarquaient déjà dans ses *Lettres pastorales* , le plus vif et le plus achevé de ses livres , qui envahiront ses autres ouvrages. Voici un passage , tout à fait caractéristique , des *Lettres pastorales* : « Qu'elle est glorieuse , cette chaîne que vous portez au cou ! s'écrierait-il dans une exhortation aux martyrs de la foi protestante. Elle est plus précieuse que si elle était d'or et de diamants. Teinte de vos sueurs et quelquefois de votre sang , elle sera , quelque jour , s'il plaît à Dieu , le plus précieux de vos meubles. Et vous direz : Voilà

le carcan et le collier que m'a donné mon divin Epoux, voilà le joyau de mes nocces dont il m'a honoré. Il m'a fait l'honneur de lui être rendu conforme en ses souffrances, afin que je lui sois aussi rendu conforme en sa gloire. » Insouciance de tout ornement, répétitions de mots, rugosités et surcharges de la phrase, tels sont les défauts habituels du « style réfugié », avec l'impropriété des termes, des archaïsmes et des « biblismes ». Et que serait-ce, si nous puisions dans l'*Accomplissement des prophéties* ou dans la *Délivrance prochaine de l'Eglise* ?

Ce style n'a point disparu avec les « refuges ». La littérature protestante de langue française en gardera longtemps la marque.

LIVRE TROISIÈME

Le Canada ¹.

CHAPITRE PREMIER

LES CANADIENS-FRANÇAIS

I. Coup d'œil historique. — II. Le tempérament national. — III. La langue ; anglicismes et canadismes. — IV. Le mouvement intellectuel.

I

« Un jour, nous serons la France catholique américaine, » a prédit M. Faucher de Saint-Maurice, l'un des meilleurs publicistes du Canada contemporain, à

¹ *Histoire de la littérature canadienne*, par M. Edmond La-reau, 1 vol. in-8, Montréal, 1874. *L'Instruction publique au Canada*, par M. Chauveau, 1 vol. in-8, Québec, 1876 (voir, en particulier, p. 221 et s.) *Fête nationale des Canadiens-Français*, par M. J.-J.-B. Chouinard, 1 vol. in-8, Québec, 1890. *Anglicismes et canadismes*, par M. A. Buies, 1 vol. in-12, Québec, 1890. *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1885 (articles de M. V. Du Bled et les ouvrages cités de MM. Réveillaud, Bibaud, Sallé, L.-H. Taché, Bédard). *Œuvres complètes de Octave Crémazie*, in-8, Montréal, 1890.

la fin d'une étude sur « l'élément étranger aux Etats-Unis. » C'est là, peut-être, une bien ambitieuse espérance. Est-elle téméraire ? M. Faucher de Saint-Maurice a la foi, et qui ne serait frappé par des constatations semblables à celles-ci : « En 1760, je me plais à le répéter, les Canadiens-Français étaient 60 000. Aujourd'hui (en 1890), ils sont 1 073 820 au Canada, 102 723 dans l'Ontario, et, d'après les calculs de M. Chamberlain, 800 000 aux Etats-Unis. »

Il semblerait que cette petite France du Canada, transplantée au-delà de l'Océan, eût gardé surtout, des qualités fondamentales de la race, celle qui, dans la mère-patrie, tend de plus en plus à se perdre : une extraordinaire puissance d'accroissement et d'expansion. Tandis qu'en France la statistique de la population fournit des résultats inquiétants pour l'avenir, que l'humeur voyageuse, l'esprit aventureux, le goût, sinon la politique, de la colonisation, n'apparaissent plus comme des portions intégrantes du patrimoine moral de ce grand pays, mais comme des accidents individuels en quelque sorte, les Canadiens-Français ont, depuis un siècle et demi, accru sans cesse leur importance numérique, sachant bien que c'était là le meilleur moyen d'affirmer, la plus sûre manière de sauvegarder leur nationalité.

Tous les vingt-cinq ans, leur nombre a doublé avec une régularité admirable. Et si l'auteur que je viens de citer se berce de quelques illusions en parlant, à propos du Canada, d'une « France catholique américaine », il n'en est pas moins vrai que, dans la province de Québec et même dans les cantons de l'Est, dans les terres les plus reculées du Dominion, se constituent de précieuses réserves françaises.

C'est d'ailleurs à la France que revient l'honneur des premiers établissements européens au Canada. Un Florentin prit, en 1524, possession au nom de Fran-

gois 1^{er}, de l'embouchure du Saint-Laurent, de Terre-Neuve et des îles voisines. Mais voici Jacques Cartier, un Malouin, dont Garneau a tracé ce portrait dans son *Histoire du Canada* : « Aucun navigateur de son temps, si rapproché de celui de Colomb, n'avait encore osé pénétrer dans le cœur même du Nouveau-Monde, et y braver la perfidie et la cruauté d'une foule de nations barbares. En s'aventurant dans le climat rigoureux du Canada où, durant six mois de l'année, la terre est couverte de neige et les communications fluviales interrompues ; en hivernant deux fois au milieu des peuplades sauvages, dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une nouvelle preuve de l'intrépidité des marins de cette époque. » Cartier n'est pas seulement un hardi et un heureux découvreur de mondes ; il est, ainsi que le montre son dernier biographe, M. N.-E. Dionne, « le précurseur des missionnaires, » l'un des plus zélés serviteurs de la religion catholique. Aussi la colonie fondée par Jacques Cartier ne reniera-t-elle jamais son origine catholique et française.

Il fallut rapatrier, en 1545, Cartier et ses compagnons. Le Canada fut oublié à peu près par les rois de France jusqu'à Henri IV. Ce monarque n'eut pas plutôt assuré le triomphe de sa politique confessionnelle et pacifié son royaume, qu'il songea, en dépit du mauvais vouloir de Sully, à installer définitivement la domination française en Amérique. Samuel de Champlain reprit l'œuvre de Cartier, peina pendant trente années pour créer, au-delà des mers, une vaste colonie à son pays.

Richelieu, avec sa pénétration et sa hauteur de vues, ne tarda pas à se rendre compte de l'intérêt supérieur qu'il y avait pour la France à maintenir d'abord, à féconder ensuite, les conquêtes de Cartier et de Champlain. Il procéda selon une méthode de

prudente et de clairvoyante décision. En 1628, des instructions royales « ordonnaient que les descendants des Français qui s'habituent au dit pays, ensemble les sauvages qui seront amenés à la connaissance de la foi et en feront profession, seront désormais censés et réputés pour naturels français. » L'immigration encouragée, les indigènes traités avec bienveillance, les ordres religieux, les jésuites notamment, travaillant à la conversion des Indiens, les « coureurs des bois » se jetant, en avant-garde, au cœur des immenses territoires du Canada, des villes surgissant du sol comme par enchantement, des gouverneurs qui s'appelèrent M. de Montmagny, M. de Frontenac, M. de Callières, tous ces éléments de succès ne devaient pas, malgré quelque incohérence dans l'administration, quelques fonctionnaires véreux, quelques revers militaires, concourir en vain à la prospérité de la « Nouvelle France. »

Des compétitions, des intrigues, des conflits incessants préludèrent à la guerre anglo-française au Canada. L'Angleterre, qui comptait près d'un million de sujets concentrés entre les Alleghanys et l'Atlantique, alors qu'il n'y avait pas plus de soixante mille Français disséminés dans le Dominion actuel, — l'Angleterre convoitait depuis longtemps les « quelques arpents de neige » dont Voltaire conseilla dédaigneusement l'abandon. Louis XV n'avait plus de marine; il se battait en Allemagne contre Frédéric II. Les Anglais profitèrent de ses embarras et de ses fautes pour attaquer la France là où ils étaient certains de la vaincre : le champ de bataille et le prix de la victoire furent le Canada.

Je n'ai pas à raconter l'héroïque résistance du marquis de Montcalm et de ses lieutenants, Lévis, Bougainville, Bourlamaque. Les Canadiens, qui ne recevaient aucun secours de la métropole, luttèrent avec acharnement pour leur indépendance. Quelle vaillance

obstinée, quelle glorieuse folie de patriotisme ne montrèrent-ils pas, dans cette campagne mémorable qu'acheva la désastreuse journée des plaines d'Abraham ! C'est un vent d'épopée qui soufflait sur la Nouvelle France, où quelques poignées de braves arrêtaient, trois ans durant, l'effort désespéré des armées ennemies. Louis Fréchette, dans son éloquente *Légende d'un peuple*, a versé les larmes du patriote et semé les fleurs du poète sur la tombe des vaincus

Luttant à qui mourra pour l'honneur du drapeau.

Le traité de Paris — 10 février 1763 — consacra les droits de l'Angleterre sur le Canada et toutes ses dépendances. Les Canadiens n'eurent dorénavant aucun emploi qu'à subir le régime de la conquête. Ils s'appliquèrent néanmoins à conserver, avec leurs traditions nationales, leur langue et leur religion, soutenus, excités, dirigés par le clergé catholique. S'ils furent tentés de secouer le joug britannique en 1775, ils finirent par repousser les propositions du congrès de Philadelphie, préférant encore la tutelle des Anglais d'Europe à celle des « Bostoniens. » Ils vécurent de leur vie, jalousement, résignés plutôt que soumis. Leur premier journal politique, *Le Canadien*, prit pour devise : « Nos institutions, notre langue, nos lois. »

Cependant le bill de 1826, qui proscrivait le français, portait atteinte aux libertés du culte catholique, restreignait les droits des représentants du pays, réduisait, pour parler avec Garneau, « le Canada à la condition de l'Irlande, » provoqua le mécontentement général et faillit déchaîner l'insurrection. Vainement le docteur Papineau et ses amis s'élevèrent contre les mesures oppressives et les prétentions despotiques de la majorité anglo-saxonne. Le bill d'union de 1840 imposa

la langue anglaise dans le parlement, où le français fit, à la vérité, une rentrée triomphante, deux ans plus tard, avec M. La Fontaine. Les choses suivirent dès lors leur cours naturel; l'article 133 de la nouvelle constitution canadienne reconnut le caractère officiel des deux langues anglaise et française. « C'est, M. Du Bled l'a fort bien dit, que les Canadiens n'ont pas voulu perdre en un jour le fruit de quarante années de lutttes légales et de patiente stratégie; c'est qu'après le premier moment de panique, ils ont reformé leurs rangs, compris que les peuples tracent eux-mêmes leur sillon dans le champ de l'histoire, et qu'il dépend d'eux de vivre ou de mourir. » Le 15 septembre 1842, les Canadiens forçaient la porte du gouvernement...

Mais il convient de se borner. Ajoutons que, par l'acte du 1^{er} juillet 1867, les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ont été érigées en Etat autonome, le Dominion, que les Canadiens-Français se sont accommodés du nouvel ordre de choses, qu'ils jouissent de libertés très étendues et que leur programme peut se résumer en ces mots d'un de leurs écrivains : « Avant tout, notre langue; nos descendants se chargeront du reste. »

II

Les liens de raison unissant le Canada et l'Angleterre n'ont établi aucune intimité et n'ont point déterminé la fusion entre les deux races qui se partagent la « Nouvelle France. » S'il y avait autre chose qu'une

boutade dans cette affirmation du docteur Taché « que le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique, le sera par un bras canadien, » nous serions fort empêché de dire quoi. En réalité, on se coudoie, on se supporte, on discute et se dispute même un peu dans la famille brutalement formée en 1763 ; il ne paraît pas qu'on se comprenne et qu'on s'aime.

Un romancier de là-bas, M. Marmette, a traduit dans un pittoresque langage la pensée de ses compatriotes : « Nous aimons la France comme une mère ; nous considérons autrefois l'Angleterre comme une marâtre ; aujourd'hui, nous l'estimons comme une excellente belle-mère. » Belle-mère excellente, soit, et gendre parfait ! La sympathie initiale a fait défaut, l'amour n'est point venu. Anglo-Saxons et Canadiens-Français demeurent séparés, moins encore par de douloureux souvenirs, que par la religion, la langue et les mœurs. Une cloison étanche divise en deux, du haut en bas, la maison canadienne ; les affaires et les intérêts communs y créent des rapports nécessaires de voisinage, rien de plus, entre gens qui se voient tous les jours sur la rue, au comptoir, à la barre, au parlement.

M. Chauveau, dans les pages de son *Instruction publique au Canada* qui retracent le « mouvement littéraire et intellectuel » de cette contrée, a finement comparé « notre état social à ce fameux escalier du château de Chambord qui, par une fantaisie de l'architecte, a été construit de manière que deux personnes puissent monter en même temps sans se rencontrer, et en ne s'apercevant que par intervalles. Anglais et Français, nous montons comme par une double rampe vers les destinées qui nous sont réservées sur ce continent, sans nous connaître, nous rencontrer, ni même nous voir ailleurs que sur le palier de la politique.

Socialement et littérairement parlant, nous sommes plus étrangers les uns aux autres de beaucoup que ne le sont les Anglais et les Français d'Europe. » Ceci était écrit en 1876 ; la situation n'a point changé. Relations mondaines, rapports intellectuels, bals, mariages, salons, cercles, toute la vie des deux races se passe sous le même toit, sans presque se mêler jamais.

Il est juste de rendre au clergé ce qui lui est dû. C'est lui qui a exercé sur les Canadiens-Français l'influence profonde de la plus vigilante des magistratures morales. Le curé a prêché d'exemple, colonisateur et défricheur ; il a été, dans sa paroisse, l'ami et le conseiller de tous, et, dans le cœur de tous, il a installé le culte de sa foi, partant, de sa nationalité, car, au Canada, catholique est synonyme de français. Ce clergé a rempli sa mission de conducteur d'hommes, suivi fidèlement parce qu'il a été fidèle à sa tâche, sincèrement aimé parce qu'il a été le père prévoyant et dévoué du peuple. Assurément, il a commis quelques excès de zèle, il s'est scindé lui-même en deux partis, il n'est pas tolérant, il retarde sur son époque. Mais, sans lui, les Canadiens-Français n'auraient peut-être pas puisé dans leur patriotisme cette force de résistance que leur ont communiquée l'indéfectible sollicitude, l'opiniâtre persévérance de leurs prêtres.

S'il est exact, et l'on n'y contredira guère, que l'éducation des « Français d'Amérique » a été essentiellement cléricale et catholique, il est non moins certain qu'elle a donné d'assez heureux résultats : la simplicité et l'austérité des mœurs, l'amour d'un travail régulier et sain, l'instruction populaire généralisée, l'esprit de cohésion et le culte du foyer, la religion enfin de tous les sentiments et de toutes les traditions qui ont pour objet la famille et la patrie. Ces Français d'Amérique sont demeurés des Français du

xvii^e siècle, des Français qui n'auraient connu ni Voltaire, ni la Révolution, et à peine l'œuvre confuse et fiévreuse du monde moderne, — « nous ne sommes pas les fils de 89, mais les enfants de la France très chrétienne, » s'écriait en 1880 M. A.-B. Routhier qui, dans une conférence sur l'Art, à l'Université Laval, signalait en outre « la Renaissance, la Réforme et la Révolution comme les trois grandes fautes de l'Europe chrétienne » — des Français semblables par plus d'un côté à leurs frères protestants des « refuges », emportant comme eux, au loin, sur les terres d'émigration et d'exil, les vieilles qualités gauloises d'initiative, de sociabilité, de vaillante humeur, de tenace énergie, mais aimant avec le cœur et pensant avec le cerveau de la vieille France. L'Angleterre ne leur a rien prêté, ou presque rien, en dehors du mécanisme constitutionnel.

Cette population paisible, active, courageuse, très fière de ses origines et y tenant de toute son âme, c'est donc encore, comme le constatait le marquis de Lorme, « la noble race française, » mais une race de bourgeois et de paysans de jadis, tant et si bien qu'un observateur judicieux, un yankee à l'œil clair et pénétrant, pouvait écrire dans le *Harper's Magazine* : « La vieille France se retrouve sur les bords du Saint-Laurent et la Nouvelle France sur les bords de la Seine... Le patriotisme, le zèle, l'influence conservatrice de l'Eglise catholique ont dirigé les Canadiens-Français. Ils en ont fait un peuple uni et exclusif jusqu'à ce jour. Le seul changement qui se soit opéré dans la société est la disparition de la noblesse et la suppression des tenures seigneuriales. » Le Français d'autrefois se révèle également dans le caractère particulier de la dévotion canadienne, car si l'on est religieux dans le Dominion, l'on n'y est point bigot. Il se montre encore dans le sens pratique, la sobriété exemplaire,

l'absence de tout luxe, la cordialité des manières et l'entrain.

Les Canadiens ont été jugés fort diversement. Lord Dufferin, qui fut vice-roi du Canada, a vanté « l'habileté et l'intelligence extraordinaires dont a fait preuve la partie française des sujets de Sa Majesté la Reine ; » bien plus, il ajoutait que « c'est à elle, à cette partie française », que l'Angleterre doit la prospérité de la colonie. Il disait encore : « Le Canadien-Français est indépendant, — il est *lui-même* — s'embarrasse si peu des liens imposés par le passé qu'il a droit à ses idiosyncrasies mêmes, et que les froissements d'individu à individu, de classe à classe, ne se produisent presque jamais. On a son opinion plutôt que son parti, et on voit à tout instant des amis voter les uns contre les autres. » M. Arthur Buies, un humoriste qui n'est pas toujours tendre pour ses compatriotes, raille et gourmande dans ses *Chroniques canadiennes* : « Ils ne veulent pas se mettre sur le chemin ! tout est là. Voilà le Canadien d'aujourd'hui, inerte, passif, qui soupire et désire, mais qui, pour avoir ce qu'il désire, trouve que l'effort est trop grand. » Eh quoi ! les temps difficiles ne reviendront pas. On ne se passionne plus ; la politique même n'est qu'une distraction, une pièce de théâtre qu'on regarde jouer en faisant un peu de tapage au parterre. La *furia francese* serait-elle morte ? Non. Elle éclate à ses heures, mais, le climat aidant, elle s'est refroidie, ou tempérée à tout le moins.

Ce que l'on peut écrire encore de plus net et de plus vrai sur le tempérament des Canadiens de notre race, c'est qu'ils sont des Français du xvii^e siècle, comme je l'ai indiqué, des Français du Nord d'ailleurs et de bons catholiques, qui réservent aux idées modernes juste la place nécessaire dans une société moitié patriarcale, moitié bourgeoise, et qui ont fait l'expérience, s'ils ne se sont pas appropriés tous les bienfaits, de la liberté.

III.

Anglo-Saxons, Canadiens-Français habitent la même maison sans abdiquer leur nationalité, ni surtout leur langue. Mais voici plus d'un siècle que dure la séparation entre les descendants des soldats de Montcalm et la mère-patrie. Si le sentiment national s'est maintenu très ardent, la langue aurait-elle subi sans défaillance l'épreuve du divorce violemment consommé en 1763? N'aurait-elle rien perdu des qualités d'élégance, de précision, de clarté, de vigueur brève et souple, qui constituent son génie? Les Suisses romands ont le français fédéral, les Wallons le belge; les Canadiens n'auraient-ils pas... le français britannique?

M. Du Bled a mis un peu de complaisance dans son admiration pour le « canadien ». Lisez plutôt ceci : « Ce qu'on peut affirmer d'abord, avec tous les voyageurs sérieux qui ont visité ce pays, c'est que le Canadien parle encore le français du xvi^e et du xvii^e siècle, cette langue si savoureuse, si robuste, de la Touraine et de l'Île-de-France, avec son caractère spécial et ses tournures gauloises; c'est qu'on retrouve dans ce parler une foule de locutions originales, vieille monnaie marquée au bon coin, qui datent de Rabelais et de Montaigne, et dont nous pourrions tirer parti bien qu'elles ne figurent point dans le Dictionnaire de l'Académie française; c'est encore qu'il n'existe pas, comme on l'a prétendu à la légère, de patois canadien et, qu'à l'intonation près, l'habitant qui sort de l'école primaire s'exprime plus correcte-

ment que notre ouvrier et notre paysan, et ne le cède guère à la société cultivée qui a fait ses études classiques à l'Université Laval. Le signe distinctif de cette langue serait plutôt un archaïsme de bon aloi et la préservation de l'argot, du néologisme, qui forceront bientôt à étudier le français de Bossuet comme une langue morte. Qu'il se glisse maintenant, à côté des mots du cru, nombre d'anglicismes et de barbarismes, quoi d'étonnant dans un pays où fleurit le régime parlementaire, cet ennemi naturel de la littérature, et, qui plus est, un parlementarisme bicéphale, fédéral, provincial et polyglotte ».

La vérité toute nue est que la langue s'est corrompue et s'est appauvrie. Si les écrivains de valeur se piquent de respecter les traditions d'un français correct et limpide, il apparaît bientôt à tout lecteur impartial que l'indigence relative du vocabulaire, — le foisonnement des provincialismes n'est pas une compensation — l'impropriété des termes, une syntaxe embarrassée et hésitante, l'abus de tours et d'expressions archaïques, l'absence de ce parfum d'atticisme, de cette fleur de raffinement, qui font le charme d'une œuvre littéraire, l'impuissance ou l'insouciance de devenir un artiste en devenant un auteur, pèsent lourdement sur le style de la plupart des hommes de lettres canadiens. Je veux bien que « l'habitant » ne parle pas un langage moins choisi que celui de « notre ouvrier ou de notre paysan ». Mais il ne s'agit plus ici du français de la rue. C'est du français des actes officiels, des journaux, des livres que nous nous occupons, puisque aussi bien c'est de celui-là seulement qu'il nous est possible de juger à distance et puisque c'est celui-là qui importe pour notre enquête.

Alexandre Vinet disait un jour : « Les écrivains sans pureté ou sans correction sont comme de faux-monnayeurs qui introduisent de la perturbation dans

les transactions intellectuelles et diminuent le crédit de la parole. Le respect de la langue est presque de la morale. » Il avait d'excellents motifs de mettre ses compatriotes en garde contre la « fausse monnaie » fabriquée couramment et distribuée par les gâtemétiers. Et il y aurait un long chapitre à composer sur les « suissismes » dont pas un livre romand n'est franc tout à fait. Mais le mal, à ne le considérer que dans la lettre moulée, est plus grand au Canada, comme il est naturel à raison de l'éloignement du foyer même de la langue et de la rareté des échanges littéraires. N'est-ce pas ce qui ressort du très sincère et très curieux petit volume de M. Arthur Buies, *Anglicismes et Canadismes* ?

« Hélas ! gémit M. Buies, nous avons perdu le génie de la langue française... Il y a une chose qui nuira éternellement chez nous, non seulement à la correction française, mais encore à la familiarité et à l'intimité avec la langue française ; c'est que nous vivons dans un pays anglais... Ce qui est absolument français dans la province de Québec, ce sont les traditions, le caractère, le type, l'individualité, la tournure d'esprit et une manière de sentir, d'agir et d'exprimer qui est propre au vieux gaulois. Ce qu'il y a de moins français, c'est la langue ». A quoi cela tient-il ? L'air ambiant, qui est anglais, explique bien des choses ; il n'explique pas tout. M. Buies a peut-être appuyé le doigt sur la plaie, en signalant parmi les causes les plus désastreuses de la décadence littéraire la manie d'admiration ou d'adulation mutuelle qui sévit avec une intensité toute particulière dans les milieux provinciaux et qui signifie le triomphe de l'à-peu-près en littérature : « Jusqu'à présent, c'est l'absence de critique qui a été l'un de nos pires ennemis, conjointement avec cette habitude bête, pernicieuse au dernier point, de farcir les gens de louanges

épaisses pour les plus petits succès, pour les moindres mérites. Cette absence de critique et cette flagornerie pâteuse ont fait naître chez nous d'incroyables et d'insupportables prétentions. Il n'est personne, par exemple, qui ne se croie écrivain, parce qu'il n'y a personne pour lui dire qu'il l'est au même titre qu'un maréchal ferrant ou un débitant de bière d'épinette... Le torrent du journalisme emporte tout sur son passage ! ». Et Alphonse Lusignan de renchérir : « Ce sont bel et bien nos propres journalistes qui tuent notre langue ». Voilà le grand mot lâché !

Le journalisme ! Eh ! certes, il est coupable au Canada, plus même qu'ailleurs ; j'entends celui qui est non pas une carrière pour les écrivains, mais la cuisine où tout le monde barbouille du papier pour tout le monde, le Bouillon Duval de la prose. Au demeurant, il a des complices aussi compromis que lui-même pour le moins, les orateurs du parlement, les rédacteurs des bureaux d'administration, le barreau où l'on ne parle, suivant M. Buies, « ni l'anglais, ni le français, mais un jargon coriace qu'on ne peut comprendre que parce qu'on y est habitué ». Allez résister à toutes ces forces de décomposition du langage et d'anarchie littéraire !

Des auteurs canadiens sont cependant partis en guerre contre les gâcheurs, M. Buies en tête, Lusignan, Fréchette, Hubert La Rue, Tardivel, Oscar Dunn. « Inutiles efforts ! » vaticine douloureusement M. Buies. Non, ces efforts ne seront pas vains. En effet, les vaillants ou les savants apôtres de la belle langue ne se contentent pas de blâmer ; ils sont en exemple, ils châtient leur style, ils ont la coquetterie de faire la toilette de leurs idées et le goût public finira bien par leur donner raison.

Il serait fort intéressant de retracer les déviations et les déformations du français au Canada, dans le

journal, dans le parlement, à la barre, dans les livres mêmes. Quelques indications suffiront.

Les anglicismes, syntaxe et vocabulaire, abondent naturellement. On dira : « en rapport avec » — *in connection with* — pour « relativement à », ou « au sujet de » ; « nul doute » — *no doubt* — pour « sans aucun doute » ; « partir » quelque chose — *to start...* — pour « entreprendre » ; « aviser » pour « conseiller » ; « procédés » pour « procédure » ; « déqualifié » pour « inéligible » ; « instruments devant être employés », pour « destinés à » ; « accommodations » pour « facilités » ; « aller à dire » — *go to say* — pour « comporter », « impliquer » ; « prendre un serment » — *take on oath* — pour « prêter serment » ; « constituant » pour « commettant » ; « anticiper » pour « augurer », « présager » ; « en force » pour « en vigueur » ; « positif à dire » pour « affirmatif » ; « influencer quelqu'un à faire » pour « pousser à », que sais-je encore ? On dira, d'autre part : « je vais vous troubler pour le sucre, pour le pain » — *I shall trouble you for...* — ; « économiser son trouble » pour « s'épargner de la besogne » ; « pareil comme » pour « pareil à » ; « sous l'opération » pour « en vertu » de telle loi ; « payer une visite » — *pay a visit* — pour « faire ou rendre une visite » ; « tel événement est dû au fait que » — *is owing to the fact that* ; — « tomber en amour » — *fall in love* ; — « remplir les vues de ces propositions ». Et l'on écrira, avec la plus entière tranquillité d'âme, des phrases de cette élégance : « le gouvernement ayant été informé d'une *manière croyable* que des fraudes avaient été commises *en rapport avec les argents* de la colonisation », — ou de cette légèreté : « cette ligne, une fois terminée, raccourcira de plusieurs milles la *distance pour se rendre* à Toronto », — ou de cette harmonie et de cette pureté : « la reine a

plus de répugnance que jamais à *avoir* une résidence à Londres, bien qu'une *rumeur dise* qu'elle a été fort impressionnée par les commentaires de la presse *sur la production* (pour « rôle ») de M. Irwing dans Faust... ». Arrêtons-nous !

Les « canadismes » dépareraient-ils cette collection ? Il n'y a pas, hélas ! que la perfide Albion pour trahir le français, au Canada. La langue nationale elle-même, si de braves critiques n'opposaient au fléau la digue de leurs protestations, serait entraînée par le torrent des locutions vicieuses et des constructions absurdes dans une inconcevable dégringolade ; et ces défauts du langage n'ont plus rien ou presque plus rien d'anglais. M. Buies se lamente en ces termes, après avoir condamné l'abus, assez inoffensif, des majuscules : « Et que dire du féminin ? Oh ! le féminin, quel rôle immense il joue chez le peuple canadien, évidemment le peuple le plus galant de l'univers ! ». Une galanterie, qu'il exagère, le pousse à parler d'une *belle* hôtel, de *bonne* argent, de *bonne* appétit, de *grande* escalier, etc. Je concède, qu'en revanche, une panacée devient *un* panacée, une atmosphère *un* atmosphère, mais l'équilibre n'est pas rétabli au profit des mots masculins. Et puis, l'emploi du passif au lieu de l'actif, pour avoir été suggéré par l'anglais, est bien canadien. Vous ne lirez pas dans un journal : « le *Globe* publie ce matin une dépêche », mais « une dépêche est publiée ce matin dans le *Globe* » ; ou : « une lettre annonce qu'on ferait sauter l'hôtel de ville », mais que « l'hôtel de ville serait fait sauter ». J'en passe, et de plus étranges. Les verbes *être* et *avoir* sont pris indifféremment l'un pour l'autre : « sa femme *est* périe » ; « M. X. *est* (pour *a*) traversé... »

Une autre faute, presque générale, est l'emploi du prétéritif défini pour l'indéfini, dans le récit de faits contemporains. Le participe présent a son dossier

aussi : « une lettre a été reçue demandant... ». Et qu'en est-il de la propriété des termes ? Vous ne « produisez » pas un rapport, vous le « filez » ; la « voie lactée » n'existe pas, mais bien la « voie tachée » ; vous ne « faites pas une allusion », vous « référez » ; la « tapisserie » n'est autre chose que le papier tenture ; à Montréal, on ne « déménage » pas, on « mouve » ; partout, « l'enthousiasme est *unanime* à reconnaître » ; il n'y a pas de « complicité », mais une « conspiration » pour faux ; l'œuvre d'un écrivain sera sa « provenance », ou « lecture » devant l'Institut... Poursuivrai-je cette énumération de barbarismes et de solécismes ? Insisterai-je sur les erreurs de goût ? Vous parlerai-je de l'impératrice Eugénie qui « descend la spirale de sa désolation » ? « Il a *du* vous falloir une grande dose de patience », comme on dit encore au Canada, pour ne pas me refuser votre attention.

Notez que ces « anglicismes » et ces « canadismes » ne fleurissent pas seulement dans la conversation ; ils tombent des lèvres des députés, ils émaillent la prose des documents officiels, ils prêtent du pittoresque aux plaidoiries, ils s'étalent dans les pages du journal, ils s'insinuent jusque dans les livres, — non pas dans tous, mais dans un grand nombre. Nous laisserons-nous gagner par l'indignation ou le découragement ?

M. Buies nous y invite : « Mon Dieu ! mon Dieu ! Et dire que j'aime mon peuple, que je crois à l'avenir d'une race comme celle-là ! » Nous y croyons autant que lui, mais notre confiance est moins morose. Ses *Anglicismes et Canadismes*, *L'anglicisme*, voilà l'ennemi, de M. Tardivel, d'autres publications analogues dictées par le plus pur et le plus habile patriotisme littéraire, ont fait insensiblement et feront de plus en plus revenir au culte de la langue française. M. J.-J. Fillâtre a écrit que le français ne vivra, au Canada,

« qu'à la condition de se nourrir scrupuleusement de sa sève ». Il semble bien que les bons auteurs des précédentes générations et les meilleurs de ce temps-ci ne méritent pas qu'on leur reproche de s'être oubliés ou négligés. Leur style sent bien un peu son ^{xvii}^e siècle, desséché et roidi ; ou, quand il s'ingénie à être moderne, il l'est avec timidité et non sans quelque gaucherie. C'est qu'ils ne sont plus très sûrs de leur instrument ; c'est qu'une sorte de dissociation s'est accomplie entre la littérature et le génie de la langue.

Mais le mal n'est point irréparable. Nous verrons que les livres canadiens, pour manquer peut-être d'aisance, de distinction, de grâce, pour pécher par la forme en un mot, reposent sur un fonds solide de saines qualités et de fortes vertus nationales. Or, « si le respect de la langue est presque de la morale », c'est une sérieuse avance pour les lettres d'un petit peuple que l'énergie du caractère, la droiture de l'intelligence et la dignité des mœurs. Au reste, l'art ne se confond pas avec les subtilités et les contorsions du virtuose ou du mandarin ; il n'est autre chose que de la vie noblement ou délicatement traduite par l'écriture.

IV.

Quelques renseignements encore sur le mouvement intellectuel au Canada.

L'éducation littéraire d'un peuple se fait essentiellement par l'école et le journal. L'instruction publique est en grand progrès dans le Dominion, depuis 1853 notamment. Ecoles primaires de paroisse, écoles su-

périeures, collèges, lycées, universités, tous ces établissements prospèrent, grâce à une organisation qui pourrait être plus libre, qui est assez sage. A côté de l'université anglaise de Toronto (Ontario) et de celle du Manitoba, existe une université française, indépendante de l'Etat, née du séminaire fondé par Mgr de Laval, le premier évêque de Québec, et dirigée par le haut clergé catholique dans un esprit timidement libéral ; une succursale de l'Université Laval, créée à Montréal, s'est récemment séparée de l'institution-mère.

C'est l'Université Laval qui a été l'une des plus fermes colonnes de la nationalité franco-canadienne. Les conditions d'entrée, les examens y sont extrêmement sévères, rapporte M. Chauveau, et les études poussées assez loin dans tous les domaines de l'intelligence, quoique la littérature française du *xix^e* siècle, par exemple, ne figure point sur le programme, que les sciences naturelles et physiques soient traitées trop superficiellement. Sa bibliothèque comptait 60 000 volumes en 1876. Ajoutons que des concours biennaux d'éloquence et de poésie entretiennent une salutaire émulation parmi les étudiants et donnent parfois des œuvres d'un réel mérite.

Diverses sociétés tentent de grouper et d'encourager les Canadiens-Français qui se vouent à la littérature. Et vraiment, la tâche est assez lourde. « Jusqu'à ces dernières années, dit M. Chauveau, la publication d'un livre, ou même d'une brochure, était pour l'auteur une occasion de dépense bien plus qu'une source de profit. » Et puis, le territoire du Dominion est si vaste que les écrivains de même langue sont condamnés à un isolement relatif. Et encore, les rivalités, les jalousies, les étroitesse ne sont pas malheureusement l'apanage exclusif des auteurs de l'ancien monde, non plus que la manie des coteries et des chapelles.

Nous avons des sociétés historiques, ou historiques et littéraires, à Montréal et à Québec; nous avons une Académie canadienne, la Société royale, qui compte vingt hommes de lettres canadiens-français sur quatre-vingts membres, et dont l'action est en somme bien-faisante; nous avons des revues, les *Nouvelles soirées canadiennes*, le *Canadien-Français*, mort récemment après avoir fourni une courte mais honorable carrière, la *Revue canadienne* surtout, « petites oasis intellectuelles, remarque judicieusement M. Du Bled, où la politique fait trêve et laisse le champ libre aux travaux littéraires, à la nouvelle et aux vers. » La *Revue canadienne*, qui est un peu une *Revue de Belgique* ou une *Bibliothèque universelle* de là-bas, plus modeste cependant et plus locale, est secondée, dans son œuvre de diffusion de la langue nationale, par des périodiques comme le *Recueil littéraire*, le *Glaneur*, l'*Etudiant*, où la jeunesse du pays s'essaie et se forme.

Nous avons enfin le journal, qui fut longtemps toute ou presque toute la littérature populaire du Canada. A la *Gazette de Québec*, l'aïeule, — son premier numéro parut en 1764 — ont succédé de nombreuses feuilles régionales, qui pullulent aujourd'hui. Elles eurent, la plupart, l'existence difficile; elles firent d'assez pauvre besogne, au point de vue littéraire, bien entendu. Mais M. Chauveau n'exagère point lorsqu'il affirme que « le progrès de la presse française quant au nombre et à la valeur réelle des écrits, a été considérable dans un court espace de temps. » Il suffit de nommer le *Canadien*, la *Minerve*, le *Pays*, et l'on pourrait en citer bien d'autres, qui tiennent ou tinrent dignement leur rang. A cette heure, les grands journaux canadiens sont rédigés avec infiniment plus de soin et ils ont un caractère d'originalité infiniment plus marqué qu'autrefois. Leur commun malheur néanmoins est de s'épuiser en des polémiques passable-

ment vaines, plutôt que de discuter les grandes questions et de se tourner vers les idées générales. Il faut dire encore que la vénération de la bonne langue n'y est point la préoccupation dominante, que la critique littéraire y est par trop effacée, que l'américanisme y sévit à bien des égards, qu'on ne s'y pique point d'atticisme¹.

Toujours est-il que plusieurs feuilles canadiennes semblent s'associer à la campagne d'épuration du langage menée par M. Buies et quelques-uns de ses confrères, qu'elles cherchent à faire l'éducation du goût public et à s'élever au-dessus des petits intérêts de boutique ou de clocher, qu'elles attirent et développent des talents distingués. La presse du pays compte des écrivains dont elle a le droit d'être fière, MM. l'abbé Casgrain, A. Buies, Tardivel, Beaugrand, Routhier, De Celles, De Cazes, Hector Fabre, Alphonse Lusignan, mort il y a deux ou trois ans, Gérin, Faucher de Saint-Maurice, Fréchette, Lemay, Bourassa, Marmette et tant d'autres que nous retrouverons dans la suite de cette étude. Elle est, au surplus, inspirée par le plus vif patriotisme, elle a conservé, dans les procédés et dans l'allure, cette fièvre et cette flamme, cette décision et cette crânerie qui sont dans le tempérament latin.

Existe-t-il un mouvement intellectuel au Canada ? La question pouvait se poser en 1830 et même en 1850 ; elle a reçu depuis une réponse victorieuse. La Nouvelle France ajoute quelque chose au patrimoine de la pensée et des lettres françaises.

¹ *A la mémoire de Alphonse de Lusignan*, in-12, Montréal, 1892 (voir, entre autres, p. 1 et s., 31 et s.)



CHAPITRE II

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

I. Caractères généraux de la littérature canadienne. — II. La littérature canadienne sous la domination française : les *Relations des Jésuites*, le P. Charlevoix, les *Lettres* de la Mère Marie de l'Incarnation, quelques noms. — III. La littérature canadienne sous la domination anglaise ; les historiens : Du Calvet, Marcel Bibaud, F. Garneau et son *Histoire du Canada*, Maximilien Bibaud, J.-Ch. Taché, Joseph Tassé, l'abbé Failon, l'abbé Ferland, T.-P. Bédard, l'abbé Casgrain, Turcotte, Sulte, E. Lareau et son *Histoire de la littérature canadienne*, J. Doutre, etc. — IV. L'éloquence parlementaire ; le journalisme : L.-A. Dessaulles, E. Parent, Hector Fabre, Arthur Buics et ses *Chroniques canadiennes*, L.-O. David, Routhier, Lusignan, quelques noms. — V. Le roman et la nouvelle : J. Doutre, P.-J.-O. Chauveau, E. Chevalier, C.-R. de Boucherville, J.-C. Taché, de Gaspé, le *Jean Rivaud* de Gérin-Lajoie, N. Bourassa, Faucher de Saint-Maurice, N. Legendre, J. Marmette, Mme Laure Conan, H. Beaugrand, etc. — VI. La poésie : chansons populaires, J. Quesnel, J. Lenoir, Fiset, Octave Crémazie, Lemay, Chapman, L.-H. Fréchette, ses *Fleurs boréales*, sa *Légende d'un peuple* et ses *Feuilles volantes*.

I

S'il suffisait qu'un peuple eût une grande histoire pour qu'une grande littérature en sortît, les Canadiens se seraient fait une belle place dans les lettres françaises. Et d'abord, comme le dit Garneau, « l'histoire

de la découverte et de l'établissement du Canada ne le cède en intérêt à celle d'aucune autre partie du continent. » Et ensuite, l'héroïque résistance de Montcalm et de ses compagnons d'armes fournit à l'imagination et au souvenir une mine inépuisable de précieuse matière littéraire.

Mais l'histoire la plus glorieuse ne suscitera pas nécessairement des écrivains à un pays. La nature elle-même, qui est au Canada d'une si imposante ou si mélancolique majesté, ne saurait, à elle seule, créer des poètes. Une littérature ne se forme et ne se développe que dans des conditions particulières de bien-être matériel et de progrès social. Elle est une fleur de civilisation. Il lui faut, d'autre part, les réserves de travail et de pensée accumulées par de nombreuses générations et de larges groupes d'humanité, toute cette longue suite de traditions, de sympathies, d'efforts et d'œuvres qui unissent d'un lien mystique les membres de la même famille d'hommes et finissent par constituer la nationalité. Il lui faut encore le libre épanouissement du génie national dans un milieu favorable, l'aiguillon bienfaisant de l'émulation, l'ambition d'un rôle à jouer dans le monde intellectuel, un souverain, peuple ou roi, à tout le moins une élite qui, soit affaire de mode, soit besoin d'esprit, regarde l'art comme la suprême parure. Il faut enfin qu'elle exprime, dans une lumineuse synthèse, toutes les idiosyncrasies, toutes les aspirations, l'âme entière d'une race.

Qu'était-ce que le Canada sous Louis XV ? Une petite colonie de soixante mille Français. Qu'est-ce que le Canada à la fin du *xix^e* siècle ? Un Etat de trois millions d'habitants, Français, Anglais, Irlandais, perdus dans d'immenses territoires et violemment associés par un acte politique, — des émigrants ou des fils d'émigrants. Or ceux qui cherchent fortune au-delà

des mers ne s'expatrient point pour faire de la littérature. La lutte pour l'existence, qui les préoccupe exclusivement, ne leur laisse pas de loisirs, n'entretient pas non plus en eux le goût de ces choses d'agrément et de luxe que sont les lettres et les arts. Considérez les Etats-Unis eux-mêmes ! Ils portent le poids de leur passé trop court, de leurs trop récentes origines. C'est toujours une colonie qui tend à devenir une nation et qui, malgré son extraordinaire prospérité industrielle et commerciale, malgré l'étendue de ses frontières, malgré le chiffre de sa population, n'offre pas, depuis les guerres de l'indépendance, de mouvement littéraire comparable à celui de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, ou même de la Russie, de l'Italie, de l'Espagne, durant la même période.

Comment voudriez-vous que les Canadiens-Français, dans une situation plus difficile et plus modeste, eussent une littérature aussi importante, par exemple, que les Wallons en Belgique ou les Romands en Suisse ? Ils n'ont pas eu de temps pour les conquêtes idéales.

« Aujourd'hui même, écrit M. du Bled, en pleine paix, en pleine liberté, que d'obstacles, que de circonstances défavorables ! Isolé, privé de cet éther intellectuel qui se dégage d'un public lettré, de cette éducation artistique qui se fait par les yeux, dans la rue, au théâtre, par la contemplation des milliers de chefs-d'œuvre que renferme une vieille société, par la conversation avec les maîtres illustres, l'homme de lettres canadien languit, livré à ses propres ressources. » Au demeurant, le public manque aux écrivains bien plus que les écrivains au public. Le Canada est pauvre, relativement. S'il y a quelque aisance dans les villes, et encore n'est-elle point générale, on ne rencontre à la campagne que des paysans courbés sous la dure loi du travail. M. Lareau, en quelques phrases d'une pittoresque justesse, ajoute ces traits

au tableau : « Comment il se fait qu'au Canada la littérature ne reçoive pas une impulsion plus puissante, la raison ne fait mystère pour personne... Elle est banale même... *Primo vivere!*... Faites que la provenance du publiciste s'écoule plus facilement; cotez-le au maximum sur les tablettes du libraire, et vous verrez fleurir autant de bouquets de poésie que de lecteurs. Mais que le plaisir de produire et de payer pour produire est une fantaisie qui passe vite ! » Peu de fortunes, peu de positions indépendantes, peu de chances de succès, la tutelle du clergé exercée sur les écrivains, le « réalisme de la vie pratique » envahissant tout, absorbant tout, voilà les causes apparentes d'une indigence littéraire qu'on a peinte cependant sous des couleurs trop sombres. Des noms comme ceux d'un Garneau, d'un Crémazie, d'un Buies, d'un Fréchette, ne sont-ils pas très honorables pour la littérature d'un petit peuple noyé dans la vaste agglomération anglo-saxonne.

On le conçoit aisément, les lettres canadiennes sont à la fois trop jeunes, trop isolées et condamnées à une vie trop précaire, pour être un rameau vigoureux de la littérature française, ou même un arbrisseau original donnant ses fleurs, portant ses fruits, tirant toute sa sève du sol où il aurait poussé. Elles ne sont, elles ne peuvent être qu'une branche plus ou moins parasite, et une branche tardive perdue dans le feuillage.

La distance est grande de Paris à Québec, les idées et les formes littéraires circulent lentement. Ainsi le romantisme a mis quelques dizaines d'années à faire le voyage du Canada. « Tout nous vient de l'autre côté de l'Atlantique, explique M. Lareau. Nous empruntons là nos modèles : Pascal et Racine, Shakespeare et Byron, Cervantes et Vega nous arrivent entre deux ballots de marchandises. C'est l'Europe qui nous trace les règles ; elle reste encore l'arbitre du bon goût,

exactement comme une mère enseigne à sa fille à garnir une poupée. » Oui, « tout nous vient de l'autre côté de l'Atlantique, » entre « deux ballots de marchandises ! » Mais les marchandises trouvent immédiatement leur destinataire, tandis que les livres attendent le lecteur.

Et pourtant, elle a bien sa physionomie particulière, son caractère propre, cette littérature du Canada ; elle ne ressemble ni à celle de la France, ni à celle de la Suisse ou de la Belgique. On la prendrait peut-être pour une littérature de quelque province du Nord ou de l'Ouest, qui serait demeurée très conservatrice et très catholique, Normandie ou Bretagne, s'il existait une littérature provinciale dans un pays où tout ce qui n'est point marqué à l'estampille parisienne ne compte guère. Avec ses airs un peu frustes, son inspiration essentiellement locale, si je puis ainsi dire, sa psychologie superficielle, l'honnêteté de sa pensée, les timidités et les insuffisances de ses moyens d'expression, sa crainte de heurter de front une opinion publique dirigée par des prêtres ; avec son inaptitude presque générale à tout travail d'art pur, sa passivité en face des problèmes qui agitent et tourmentent l'âme humaine, l'éparpillement de ses efforts, dispersés, la plupart du temps, sur mille objets, le sentiment de son impuissance à être autre chose qu'un pâle reflet ou un écho lointain, elle végétera fatalement plutôt qu'elle ne vivra, et les Français ne lui feront que la politesse de quelques lauriers académiques, bien qu'elle eût dès l'origine et qu'elle ait de plus en plus sa modeste, mais très réelle valeur : — une langue appauvrie ou corrompue, je l'accorde, mais sobre, mais robuste, mais vierge de tout argot « moderniste », une philosophie qui est à peu près celle qu'on enseigne dans les collèges de jésuites, mais dépouillée de tout son appareil scolastique et d'une touchante ingénuité, un

bagage, mince en somme, d'œuvres importantes, j'en fais l'aveu, mais où l'on découvrira sans peine de fières ou solides ébauches et des perles d'une assez belle eau, une ardeur de patriotisme, naïve au regard des sceptiques et gauche parfois, mais qui a son éloquence et sa noblesse, le culte des vieilles vertus, la religion des purs souvenirs, culte banal, religion facile, n'est-ce pas ? mais une religion enfin et un culte, au milieu d'une société où ces mots prêtent à sourire.

Qu'elle reste moins fermée aux préoccupations artistiques, qu'elle surveille sa forme avec une minutieuse sévérité, qu'elle contribue à l'avènement d'un régime de tolérance pour les idées, que, tout en continuant à puiser dans le trésor du passé national, légendes, martyres d'héroïsme ou de foi, souffrances et luttes pour la liberté, tout en songeant au présent, tout en préparant l'avenir intellectuel du pays, elle suive d'un œil plus attentif, plus passionné même, le mouvement littéraire de la mère-patrie, afin de perfectionner son instrument et d'élargir son horizon !

Surtout, qu'elle appelle la critique et l'encouragement, plutôt que d'écouter les conseils d'une stérilisante susceptibilité, d'endormir les auteurs sur l'oreiller de l'admiration mutuelle, ou de se contenter du suffrage des autorités ecclésiastiques ! Un auteur romand, qui n'est point suspect de tendresse pour les hardiesses de l'esprit, a dit en excellents termes : « Notre littérature sera littéraire ou elle ne sera pas... Pour beaucoup de gens, parmi nous, un bon livre, c'est encore un livre pieux ; je ne cesserai de protester contre cette assimilation funeste : un livre mal écrit n'est jamais un bon livre. » Les Canadiens peuvent aussi faire leur profit de ces paroles de M. Ph. Godet.

Il ne faut pas désespérer de la littérature canadienne, aujourd'hui moins que jamais. Nombre d'écrivains la représentent dignement, quelques-uns même

avec éclat, dans cette seconde moitié du siècle. Ils sont plus littéraires déjà que leurs devanciers ; les meilleurs de leurs livres sont connus en France. Il n'est pas nécessaire qu'ils abdiquent rien de ce qui constitue le fond et la condition mêmes de leur originalité. Canadiens ils sont, Canadiens ils doivent rester ; mais qu'ils aient l'ambition d'importer le style de la France d'Europe dans la France d'Amérique ! Les circonstances ont d'ailleurs changé depuis vingt ans, quoiqu'aucun talent supérieur ne se soit révélé dans la génération qui a suivi celle de Fréchette et de Buies. Ceux qui tiennent une plume, simples amateurs jadis, délaissés ou mal récompensés, pourront bientôt, souhaitons-le, envisager la carrière des lettres autrement que comme un mauvais chemin vicinal, au bout duquel M. Lareau défiait plaisamment, en 1874, « les plus courageux et les plus illusionnés d'embrasser deux fois de suite, aux dépens de leur bourse, le spectre de la gloire littéraire ». Il est notoire, qu'à part M. Fréchette et en dehors du journalisme militant, les publicistes canadiens ne font pas leurs frais, même en l'an de grâce 1894.

II.

Humbles débuts assurément, que ceux de la littérature canadienne. Les premiers colons ne maniaient guère que la pioche. Il s'agissait pour eux de défricher et de labourer, non d'écrire.

En 1635, les Jésuites fondent un collège à Québec ; mais, selon l'historien Isidore Lebrun « Québec n'avait

pas encore cent habitants à cette époque » et « les sauvages eux-mêmes eurent plus d'institutions que les Limousins et les Champenois ». Des écoles s'élèvent cependant, l'instruction se répand un peu partout. Mgr de Laval jette en 1663, dans le « séminaire de Québec », les bases de ce qui sera l'Université Laval, deux siècles plus tard.

Il n'est pas facile de signaler quelque nom d'auteur canadien, pendant la domination française. L'imprimerie ne fut introduite au Canada qu'après l'annexion à l'Angleterre. Mais plusieurs Français visitèrent le pays, quelques-uns y séjournèrent où s'y établirent. De là, des mémoires, des relations, qui ne brillent à l'ordinaire ni par leur exactitude, ni par leur style. Quand on a mentionné les œuvres de Champlain, d'une information assez sûre et d'un tour aisé, l'*Histoire de la Nouvelle France* de Marc Lescarbot, un livre amusant et véridique, les *Relations* et le *Journal des Jésuites* (ce dernier publié en 1871 seulement), sorte d'annales canadiennes où les renseignements précieux et les fastidieux détails abondent également, l'*Histoire du Canada* (1686) du frère Gabriel Sagard, compilation candide, la *Description* du pays composée par Denys, *L'Etat présent du Canada* par de Saint-Vallier, le successeur de l'évêque de Laval, les deux volumes très substantiels du R. P. Leclerc sur le Canada pendant l'administration de Frontenac, les *Voyages* du baron de La Houtan qui sont déjà, quoiqu'ils aient paru en 1705, dans le ton agressif et badin des *Lettres juives*, avec leurs grivoiseries, leurs inventions, leurs attaques contre les Jésuites, les *Lettres édifiantes et curieuses* de quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, enfin l'*Histoire et description générale de la Nouvelle France*, par le R. P. Charlevoix, ouvrage très complet, trop complet, une véritable encyclopédie canadienne, faite sur des documents de première

main avec beaucoup de conscience, écrite avec beaucoup de simplicité et d'abandon, — quand j'aurai cité tout cela, je pourrai me dispenser d'en dire davantage sur la période française.

Une figure pourtant se détache, en vive et pure lumière, sur le fond obscur de la littérature canadienne des origines, celle de la Mère *Marie de l'Incarnation*. M. l'abbé Casgrain a raconté avec une grâce charmante et une délicate émotion, en panégyriste au demeurant, la vie de cette sainte femme, « une autre Thérèse », d'après le mot de Bossuet. La Mère Marie est une mystique dans toute la force du terme, une de ces créatures exaltées que les pratiques religieuses, la ferveur de la piété, un tempérament porté à la contemplation et au rêve, font sortir de la condition humaine et livrent à cet « instinct divin » sur lequel Béat-Louis de Muralto a écrit un si étrange petit livre. Elle a passé sur cette terre ; elle en a connu les épreuves, les servitudes, les misères, mais elle y a passé les yeux sans cesse tournés vers le monde de la vision et de l'extase.

Ses *Lettres spirituelles et historiques* (1681) nous la montrent plongée dans ses naïves et tendres adorations ; elles nous donnent aussi des détails, qui ont leur prix, sur le Canada pendant trente-deux années de résidence chez les Ursulines de Québec. Mais ce que nous cherchons de préférence dans ces *Lettres*, c'est le mystère d'une existence spirituelle, les célestes ravissements, les ineffables allégresses, les transports d'amour divin.

Nous ne discutons pas ; nous oublions que nous sommes d'un siècle mort aux sublimes folies de la foi ; nous lisons avec une curiosité sympathique et déconcertée des pages de cette douceur infinie, ou encore de cette joie triomphante : « Mon fiancé, répond-elle un jour à ses compagnes qui croient à une

passion terrestre, mon fiancé est d'une grâce et d'une beauté parfaites ; il est riche, noble, puissant et incomparable en toutes perfections. Déjà il s'est assuré de mon cœur ; à lui seul je me confie, à lui seul je garde ma foi. Son amour, à lui, est chaste ; ses caresses sont pures ; et sa fiancée ne dépose jamais sa couronne virginale. Il a placé un signe sur mon front pour que je ne reconnaisse pas d'autre fiancé que lui. Il m'a parée de magnifiques bijoux... J'ai aspiré le lait et le miel de ses lèvres ; et la pourpre de son sang a coloré mes joues. Déjà il fait retentir à mes oreilles ses harmonieux accords, et, ce que j'ai si longtemps désiré, je le vois ; ce que j'ai si ardemment désiré, je le tiens ; je me sens déjà unie à celui que j'ai aimé de toute la dévotion de mon cœur ». Il n'y a pas de science ni d'art dans les *Lettres* de la Mère Marie ; il y a quelque chose de plus ou d'autre que de la science et de l'art, cette flamme intérieure qui consume, à laquelle l'être tout entier s'abandonne avec délices, et une matérialisation étrange et candide du sentiment religieux.

Nous sommes là dans le merveilleux chrétien, qui devait naturellement fleurir au Canada dans ces profondes solitudes, dans ces postes avancés et périlleux des missions catholiques où la foi attendait et opérait des miracles.

Quelques voyageurs, quelques annalistes, une sainte, voilà toute la littérature canadienne durant la domination française. Elle sera plus pauvre encore de 1760 aux premières années de notre siècle ; puis, tout à coup, vers 1830, elle prendra son essor et ne retombera plus dans l'indigence première.

III.

Les Canadiens avaient fait de l'histoire ; ils venaient d'en faire de douloureuse et d'héroïque, écrite avec leur sang, dans les plaines d'Abraham. Le sentiment national, qui s'était affirmé dans la lutte, survécut à la défaite. Il fallait subir le joug étranger, certes ; mais les grands espoirs n'étaient pas interdits, et d'ailleurs cette poignée de Français dispersés sur la terre d'Amérique était attachée à sa nouvelle patrie, invinciblement. Elle entendait ne pas mourir à la France ; elle ne voulait pas non plus désertier le foyer. Comment rendre plus chers et plus durables les souvenirs d'hier qu'en demandant à l'histoire de les évoquer et de les offrir, en leçon inoubliable, aux Canadiens d'aujourd'hui et à ceux de demain ? Les expériences, les malheurs et les gloires du pays allaient donner une littérature à la Nouvelle France.

En 1784, un patriote, *Du Calvet*, lance d'Angleterre, où il sollicite la déposition du terrible général Haldimand, son *Appel à la Justice de l'Etat*, pamphlet et plaidoyer tout ensemble, qui, sous forme de « lettres au roi, au prince de Galles, aux ministres », flétrit, en traits d'une virulente éloquence, les mesures oppressives dont le gouverneur du Canada accable la partie française de la population. M. Lareau a dit « que ce livre est devenu un monument sacré dans nos annales historiques ». Toujours est-il qu'il serait imprudent de croire Du Calvet sur parole ; c'est un esprit très personnel et un cœur très passionné. Aujourd'hui que les papiers d'Haldimand sont connus,

nous constatons que l'*Appel à la justice* a été assez injuste et n'a montré que le revers de la médaille.

F.-J. Perrault, « un des plus beaux caractères auxquels Québec ait donné le jour », lisons-nous dans les *Hommes illustres* de Bibaud, compilateur et traducteur patient, agronome, pédagogue, jurisconsulte, a laissé, en cinq petits volumes, une *Histoire abrégée du Canada* (1836), qui a beaucoup vieilli et qui n'est, au surplus, qu'un ouvrage élémentaire. Il est regrettable que le manuscrit de la première histoire moderne du Canada, celle du docteur Jacques Labrie, ait été détruit pendant l'insurrection de 1837 ; il n'en subsiste que des fragments insérés dans la *Bibliothèque canadienne* de Bibaud, — de ce ~~Marcel~~ Bibaud dont nous avons une très solide et très impartiale *Histoire du Canada*. Ce n'est plus la bonne chronique du P. Charlevoix, ou l'ardente satire de Du Calvet, ou l'honnête résumé de Perrault ; c'est déjà de l'histoire, écrite par un brave et robuste chercheur qui n'a, du reste, pas la prétention de philosopher sur son sujet, qui a soin de ménager la chèvre canadienne et le chou britannique, qui ne se pique point de belle ordonnance ni de style élégant, qui est très froid, mais très sûr, aussi sûr qu'il pouvait l'être dans un livre à bâtir de toutes pièces et sans le secours des sources officielles. M. B. Sulte fait observer que le premier volume, soit la partie qui concerne la domination française, « n'est pas remarquable », M. Lareau « que le second est fastidieux ». N'est-ce pas juger avec une excessive sévérité cette *Histoire du Canada*, qui a puissamment allégé la tâche des successeurs de Bibaud et qui a retracé d'une manière à peu près définitive les phases capitales du passé de la Nouvelle France ?

Marcel Bibaud, auquel on doit d'importants travaux scientifiques et d'estimables entreprises de vulgarisation, comme la *Bibliothèque canadienne* et l'*Encyclopé-*

die canadienne, a encore rédigé le *Voyage de Fauchère*, sur des notes de Fauchère lui-même. Cette « relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale », dans les années 1810 à 1814, est d'un narrateur aimable qui conte ses aventures et ses épreuves avec infiniment de naturel et de modestie : et cela repose à tout le moins, car ces qualités ne sont point monnaie courante chez les voyageurs.

Nous ne parlerons pas de Jacques Viger, une gloire locale : « Le commandant Viger n'a presque rien écrit, et cependant, comme antiquaire, il jouit d'une réputation sans exemple ». M. Lareau lui consacre deux grandes pages dans son *Histoire de la littérature canadienne*, et trois à un autre « antiquaire », G.-B. Faribault, qui a composé, entre autres, un *Catalogue* très copieux « d'ouvrages sur l'Histoire d'Amérique et en particulier sur celle du Canada », en le faisant suivre de notes bibliographiques, critiques et littéraires. Mais ces noms veulent être cités seulement.

Voici l'historien national par excellence, FRANÇOIS GARNEAU (1809 à 1866), un jurisconsulte que le goût du furetage, les conseils du patriotisme et une réelle vocation d'écrivain déterminèrent à refaire, sur un plan très large, avec une connaissance parfaite des archives de son pays, en érudit, en philosophe et en lettré, l'histoire politique du Canada, des origines jusqu'en 1840. Henri Martin a parlé de cette grande œuvre avec admiration : « Nous ne pouvons quitter sans émotion cette *Histoire du Canada* qui nous est arrivée d'un autre hémisphère, comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du nouveau monde après un siècle de domination étrangère ».

C'est bien un « témoignage vivant », d'une vigueur et d'une ampleur qui ne sont point communes. Non pas que l'art des proportions, l'éclat et la pureté de

la langue, la sérénité du juge, soient les mérites essentiels de ce livre unique dans la littérature canadienne. Mais c'est de l'histoire minutieusement étudiée, habilement présentée, et qui s'élève aux considérations générales, et qui sait allier le charme de la narration à la profondeur des aperçus et à la science des faits, — du Michelet un peu éteint et sentant sa province.

Garneau possède et gouverne son sujet. Peu de longueurs, pas de superfluités, point de fatras. La plume court, agile et ferme, à travers tous les nobles souvenirs de la petite colonie franco-canadienne. Si Garneau a ses sympathies et ses rancunes, il ne les cache ni ne les étale. On comprendra qu'il ait rappelé, avec la pieuse tendresse d'un fils pour sa mère, la vie de la Nouvelle France avant la conquête. On ne sera pas étonné que l'historien laisse déborder le cœur du patriote, quand le Canada doit subir le joug étranger. Les deux premiers volumes, qui sont d'un esprit clairvoyant, sont aussi d'une âme généreuse qui n'oublie pas la plainte et les espérances des vaincus. Le dernier embrasse les événements qui se produisirent sous l'administration anglaise jusqu'en 1840 ; et peut-être est-il supérieur aux précédents par la verve et l'éloquence, car il s'agit ici, pour Garneau, d'exprimer les vœux, de soutenir les intérêts, de défendre les droits de son pays, et son *Histoire* est alors mieux qu'un livre : un acte.

Le discours préliminaire, morceau de sévère allure et de haute portée, est, dans une forme très condensée, tout un cours de philosophie de l'histoire. L'ouvrage lui-même nous renseigne sur la topographie du Canada, les mœurs et les usages des indigènes, l'établissement de la colonie, les progrès matériels, intellectuels et moraux de l'élément franco-canadien, le travail et les luttes des émigrants, la guerre de l'indépendance, la succession et l'œuvre des gouvernements,

les batailles parlementaires, l'endurance et la résistance du sentiment national. Et de quelle sobre et vive façon !

Ces lignes suffiront-elles à caractériser le genre de Fr. Garneau ? Elles se rapportent à la rencontre de Chateaugay, en 1812 : « On n'avait que trois cents Canadiens et quelques Ecossais et sauvages à opposer sur ce point aux sept mille Américains qui arrivaient avec Hampton. Mais le colonel de Salaberry était un officier expérimenté et doué d'un courage à toute épreuve... Telle était l'ardeur de ses gens qu'on vit des voltigeurs traverser la rivière à la nage sous les balles, pour aller forcer les Américains à se rendre prisonniers. Hampton, dont toutes les mesures étaient dérangées et qui croyait les Canadiens beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étaient, prit alors la résolution d'abandonner la lutte. Ainsi trois à quatre cents hommes en avaient vaincu sept mille. » C'est la claire et loyale manière de Garneau. Il est, au demeurant, de ces écrivains de franc parler qui méprisent les mesquins artifices, les réticences, les atténuations ou les silences plus habiles que courageux. Il va droit au but, sans détours et sans ruses. S'il a rudement traité les Anglais, s'il a dit d'eux : « le peuple libre qui se met à tyranniser est cent fois plus injuste, plus cruel que le despote absolu, » il n'a pas ménagé l'Eglise, à l'occasion. Lorsque M. Plessis fut appelé en 1819 à l'archevêché de Québec, on le flatta et s'en servit : « Le prélat canadien — je cite Garneau — ne fit aucune promesse à lord Bathurst de soutenir de l'influence cléricale les mesures politiques que l'Angleterre pourrait adopter à l'égard du Canada, quelque préjudiciables qu'elles pussent être aux intérêts de ses compatriotes ; mais on peut présumer que le ministre en vit assez, à travers son langage, pour se convaincre qu'en mettant la religion catholique, les biens reli-

gieux et la dîme à l'abri, on pouvait compter sur son zèle pour le maintien de la suprématie anglaise... »

La vente de la première édition de l'*Histoire du Canada* fut arrêtée aussitôt après la mise en librairie ; les Anglais, qui avaient des droits de se plaindre et les moyens de marquer leur mécontentement, n'inquiétèrent point Garneau, mais le clergé catholique ne lui pardonna pas d'avoir critiqué l'intervention de l'Eglise dans les affaires temporelles avant 1760, désapprouvé les décisions par lesquelles le gouvernement français interdit aux huguenots de se fixer sur sol canadien, et jugé avec une sincérité qui ne transigeait pas, l'attitude de certains hauts dignitaires ecclésiastiques, de Mgr Plessis, par exemple. Il fallut plier devant les exigences de l'intolérance cléricale, arranger la vérité pour avoir la paix ! « Garneau, nous apprend M. Lareau, consentit à corriger certaines parties de son ouvrage, qui n'en est pas moins, auprès de certains esprits, entaché de gallicanisme. » Le Canada est bien un coin perdu de la France du xvii^e siècle. Les intelligences les plus hardies ne dépassent guère les doctrines gallicanes, et l'on voit ce que coûtent de pareilles témérités.

N'oublions pas, en terminant cette trop courte notice, la très instructive *Relation* d'un voyage en Angleterre et en France que Garneau fit dans les années 1831 à 1833. L'état politique et social des deux nations y est exposé avec autant de compétence que d'impartialité.

Mentionnerai-je l'*Histoire du Canada, de son Eglise et de ses Missions*, qu'un prêtre français, l'abbé Brasseur de Bourbourg, publia en France après un séjour de quelques mois à Québec ? C'est une compilation hâtive, maladroite et malveillante, affirment les écrivains canadiens. M. B. Sulte, qui n'est pas un homme à sacrifier son opinion au préjugé national ou reli-

gieux, paraît avoir donné de ce livre une appréciation aussi spirituelle qu'exacte : « On dit qu'il a cherché à être indiscret et qu'il y a réussi. »

M. *Maximilien Bibaud*, lui, le fils de l'historien, devrait occuper dans la littérature canadienne une place qu'on ne lui a pas faite égale à son mérite. C'est sans contredit un ouvrage bien spécial et peut-être singulier, que sa *Biographie des Sigamos illustres de l'Amérique septentrionale*; mais c'est toute une civilisation disparue qu'il a reconstituée en nous contant la vie de ces sachems indiens, dont l'un des plus nobles, Uncas du *Dernier des Mohicans*, a été immortalisé par Fenimore Cooper. Une race, jadis puissante, merveilleusement douée pour la diplomatie et la guerre, s'éteint misérablement dans les solitudes de l'Amérique; M. Bibaud lui a élevé un glorieux monument funéraire.

La *Biographie* pêche par les mêmes défauts que les autres volumes de l'auteur : la sécheresse, le manque d'ordonnance, l'abus des digressions et des citations. Mais de quelle étendue d'érudition, de quelle passion du furetage, ne témoignent pas son *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, ses *Institutions de l'histoire du Canada*, ses *Mémoires et documents inédits*, bref, toute son œuvre? E. Chevalier a comparé celle-ci « à une bibliothèque mise sens dessus dessous par un écolier; » c'est plutôt une bibliothèque ouverte au public par un savant qui n'aurait pas pensé au catalogue.

Un des meilleurs publicistes français du Dominion, M. *J.-Ch. Taché*, a tracé un tableau concis, animé et séduisant de la situation matérielle et morale de son pays, dans son *Esquisse sur le Canada*, destinée à faire connaître la Nouvelle France à l'étranger et rédigée en vue de l'Exposition universelle de Paris en 1855. En même temps, *J.-G. Barthe* cherchait, dans

un livre enthousiaste, assez éloquent, très nourri, *Le Canada reconquis par la France*, à replacer sa patrie dans la sphère de rayonnement de la civilisation française. Homme politique, chef de parti, ministre, *H. Langevin* a voulu aussi y aller de son « esquisse sur le Canada, » mais *Le Canada, ses institutions, etc.*, bon ouvrage officiel, n'a pas la vivacité ni l'agrément du travail de M. Taché.

Investigateur infatigable, écrivain plein de bonhomie, M. *Joseph Tassé*, nous révèle, dans ses *Canadiens de l'Ouest*, un des beaux livres de la Nouvelle France, la dramatique histoire des ancêtres de la colonie, explorateurs, pionniers, aventuriers, esprits courageux, un peu chimériques, cœurs hardis et fiers, grands hommes et hommes obscurs, qui se sont contentés de fonder des villes, d'exploiter des mines, de défricher des provinces, sans aucune préoccupation de gloire, presque sans aucun souci d'intérêt, poussés par la folie de l'inconnu, conduits par le génie des découvertes, humbles héros d'étonnantes légendes, Beaulieu, Du buque, Aubry, Vital, Jumeau, Guérin, tous les créateurs de l'Amérique occidentale. Quels admirables colons ne furent pas ces Français ! Et combien M. Du Bled a de raisons de s'écrier douloureusement que « le spectacle de tant d'héroïsme rappelle la paraphrase sévère d'un mot célèbre : *gesta Anglorum per Francos !* » En vérité, la part de la race française est immense dans l'œuvre de la civilisation sur terre américaine. Elle a fait de riches semailles ; les Anglais ont récolté, grâce à l'imprévoyance et à l'inertie du gouvernement de Louis XV.

Les trois volumes de l'*Histoire de la colonie française*, par l'abbé *Faillon*, s'arrêtent à l'année 1662 ; ils sont d'un assez bon écrivain, d'un chercheur patient et d'un prêtre. Des desseins providentiels et des miracles partout, le côté surnaturel et légendaire de

l'histoire relevé à tout propos, les préjugés et les partis pris catholiques, tout cela diminue sensiblement l'autorité d'un livre en somme distingué. Fureteur heureux, conteur fécond, panégyriste déterminé, l'abbé Faillon a surtout remémoré la vie de pieux personnages et les destinées d'établissements chrétiens au Canada.

C'est une œuvre d'une tout autre envergure et d'un fonds autrement solide, que le *Cours d'histoire du Canada*, de l'abbé Ferland. Ce professeur de l'Université Laval, où il fut doyen de la Faculté des arts, avait débuté par des *Observations* ingénieuses sur l'*Histoire du Canada* de Brasseur de Bourbourg, un essai, plein de promesses, suivi de diverses publications fort bien accueillies. En 1861 paraissait le tome premier du *Cours d'histoire du Canada* (le tome second ne vint qu'en 1867, trois ans après la mort de l'auteur).

L'abbé Ferland croit sans doute à la mission providentielle du Canada, comme l'abbé Faillon; cependant l'historien n'est pas, dans son livre, le prisonnier du catholique. Il a l'esprit alerte, la raison éclairée, le don d'intéresser et d'émouvoir. Ajoutons que son style est bien supérieur, pour la finesse et la correction, à celui de Garneau. Et sa science n'a pas de lacunes. Il n'a, en revanche, ni la sûreté du coup d'œil, ni l'élévation philosophique, ni la clarté de méthode, ni l'unité de plan, ni enfin cette flamme du sentiment national qui font de François Garneau le grand historien laïque et populaire du Canada. Garneau s'est mis en communication avec l'âme du peuple; Ferland vise avant tout à glorifier le clergé.

Le *Cours d'histoire du Canada* n'embrasse que la période de la domination française. Il s'appuie sur Charlevoix, jusqu'en 1700, tout en le complétant. De 1700 à 1760, « il est riche en renseignements, » dit M. B. Sulte, mais la mort a empêché l'abbé Ferland de terminer lui-même cette partie de son ouvrage.

Passons sur l'*Histoire des Abénaquis* de l'abbé Maurault, ne nous arrêtons pas à l'*Esquisse sur le nord-ouest de l'Amérique* de l'évêque Taché, pour arriver à l'*Histoire de cinquante ans* de T.-P. Bédard ! Quoi de plus passionnant, pour un cœur canadien, que l'opiniâtre et l'intrépide résistance des vaincus aux tentatives d'absorption des vainqueurs ! De 1791 à 1841, la lutte s'organise ; il s'agit de sauver du désastre le bien sacré de la nationalité. Et quelle lutte, de tous les instants, pour les droits et les libertés de la colonie française ! Les Papineau, les Viger, les Quesnel ont déployé de robustes talents et de mâles vertus dans la défense de la plus noble des causes. L'*Histoire de cinquante ans* de Bédard n'est, à proprement parler, qu'une transcription savante des annales parlementaires du Canada. Cette tâche eût demandé un éloquent écrivain ; elle n'a tenté qu'un honnête et consciencieux historien, qui n'a pas apporté beaucoup plus de fougue à son entreprise que l'abbé Tanguay à son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, un pesant mais méritoire dénombrement dont M. Lareau a dit, « qu'il ne contient que des détails dans son gros ventre. »

J'ai lu avec extrêmement de plaisir l'un ou l'autre ouvrage de M. l'abbé Casgrain, un des littérateurs les plus délicats et les plus originaux du Canada contemporain. Son *Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation* est un petit chef-d'œuvre biographique. Sans doute, « il a, comme on le lui a reproché, trop voulu montrer la sainte, et il a négligé la femme. » Mais il a très adroitement poétisé la figure de l'édifiante et candide Ursuline ; le chrétien s'est fait artiste. Il a trop d'imagination, il est trop préoccupé de l'effet, il a, selon M. H. Fabre, « le culte de la pose dans ses héros ; » ce sont là précisément des défauts d'artiste, qu'on souhaiterait presque de rencontrer plus fréquemment dans les lettres canadiennes.

Le bagage littéraire de l'abbé Casgrain est considérable : des *Légendes canadiennes*, des *Biographies canadiennes*, d'élégantes monographies historiques, un *Pèlerinage au pays d'Évangéline* que l'Académie française couronnait naguère ; M. Camille Doucet n'a pas ménagé l'éloge à « ce livre émouvant et rapide, simple et clair, écrit en bon style et d'un sentiment tout français. »

Il faut, hélas ! se borner. Je ne puis qu'accorder une ligne ou deux au *Canada sous l'Union*, un cours très renseigné mais assez partial d'histoire politique contemporaine, par M. L.-P. Turcotte, qui se souvient trop de ses opinions conservatrices ; à l'*Histoire des grandes familles du Canada* de l'abbé Daniel, où une foule de documents inédits sont utilisés sans méthode ; à M. J.-M. Lemoine, polygraphe fécond et distingué qui manie avec une égale aisance l'anglais et le français (*Album canadien*, *Souvenirs*, etc.) ; à l'abbé Ch.-H. Laverdière, l'érudit et persévérant éditeur des *Œuvres de Champlain* et de plusieurs monuments de la littérature canadienne (*Relations des Jésuites*, tome deuxième du *Cours* de l'abbé Ferland) ; à l'abbé Chandonnet « un des esprits les plus remarquables que le Canada ait produits, » à en croire M. Lareau ; à l'abbé Verrault qui s'est surtout occupé, et avec une science très étendue, de l'histoire de Montréal ; aux *Pages d'histoire*, si nourries, de M. Benjamin Sulte, à tous ces hommes qui travaillèrent dans un esprit d'absolu désintéressement patriotique, à la glorification du passé canadien.

Oublierai-je d'autres ouvrages, d'une importance exceptionnelle ou d'un incontestable mérite littéraire, *La vie de Mgr Laval*, deux forts volumes très complets, un peu longs, un peu diffus, un peu boursoufflés, de M. l'abbé Gosselin, *Mgr J.-O. Plessis* de M. L.-O. David, *La vie de Mademoiselle Mance*, par M. A. Leblond, l'excellente biographie de Jacques

Cartier, par M. N.-E. Dionne?... Que d'omissions, malgré tout mon bon vouloir ! Les historiens sont légion au Canada, et je n'ai déjà fait que trop de nomenclature.

Il y aurait injustice à ne point parler du *Droit civil canadien*, de MM. Doutre et Edmond Lareau, qui n'est pas un froid et lourd commentaire des textes légaux, mais bien, ainsi que le montre M. B. Sulte, « l'histoire du Canada traitée à l'aide des documents les plus rares et les plus vrais. » L'*Instruction publique au Canada* de M. P.-J.-O. Chauveau est aussi un de ces livres sérieux et neufs qu'on ne saurait trop consulter, un tableau précieux du mouvement intellectuel du pays. Et que d'obligations n'ai-je pas envers M. Edmond Lareau, moins à coup sûr pour sa substantielle *Histoire du droit canadien*, que pour sa très personnelle et très abondante *Histoire de la littérature canadienne*, qui n'est pas d'un critique subtil, je le concède, ni d'un styliste élégant, mais d'un loyal et savant écrivain ? La tâche était ardue entre toutes de reprendre aux origines et de suivre jusqu'à nos jours l'effort littéraire du Canada (M. Lareau analyse parallèlement les ouvrages anglais et français publiés dans le pays.)

L'éparpillement était si grand, les recherches étaient si difficiles, la matière elle-même si délicate à exposer dans un petit monde où l'on s'admire volontiers en famille, il était nécessaire, sinon prudent, d'allier une érudition si exacte à une sincérité si vaillante, que je ne songe point à chicaner M. Lareau sur quelques appréciations aventureuses, ni même sur certaines singularités de langage. Sa méthode est claire, ses informations sont puisées aux meilleures sources ; il ne craint pas de signaler les partis-pris de tel auteur, les faiblesses de telle œuvre, et il n'a pas asservi son jugement aux exigences de l'esprit clérical. Ce que j'aime le moins dans l'*Histoire de la littérature cana-*

*dienn*e, ce sont les considérations générales, présentées sous une forme délurée et tumultueuse qui fatigue et déconcerte parfois.

On le voit, la science historique a poussé de vigoureuses racines au Canada. En pouvait-il être différemment chez un peuple si riche de beaux souvenirs, si fier de sa nationalité ? Tout cela apparaît peut-être bien confus ou bien copieux, au regard de l'étranger. Un patriotisme très vigilant et très susceptible chez les uns, une éducation exclusivement religieuse chez les autres et soustraite à toute influence des idées modernes, les passions d'une politique dont les dessous sont, la plupart du temps, impénétrables pour nous, les rivalités régionales, une connaissance souvent imparfaite de l'histoire générale et presque toujours l'insuffisance de la méthode et de l'art, ces circonstances empêchent que le Canada n'ait de sitôt une histoire définitive, strictement littéraire, absolument impartiale. Il est toutefois permis de conclure, avec M. Larcau, « que l'école historique contemporaine a donné des preuves non équivoques du sens large et éclairé qui l'anime, » — d'un louable effort non seulement vers la vérité qui plaît, mais vers celle qui est toute la vérité. Et quel amas d'œuvres, diverses à tant d'égards, intéressantes à tant de titres ! « Un océan, vous dis-je, écrit M. B. Sulte. J'y suis tombé ! J'y vis et je m'en trouve bien. »

IV

Nous pourrions rattacher à l'histoire deux genres, plus ou moins littéraires, qui sont en quelque sorte l'histoire vivante d'un pays : l'éloquence parlementaire

et le journalisme. Nous les traiterons à part, quoique les matériaux nous manquent pour étudier le sujet avec l'ampleur qu'il comporte.

Le Canadien, comme le Français, est naturellement éloquent. La parole est, pour lui, non pas uniquement un moyen de se faire comprendre, mais le don et l'art de persuader ou de charmer. L'éloquence parlementaire a dégénéré, sans conteste, voici un demi-siècle; elle tend de plus en plus à se confondre avec le langage des affaires; les orateurs cèdent le rang aux *debatters* et aux causeurs. Au Canada, les vieilles traditions françaises se sont maintenues assez longtemps à la tribune législative, bien que la langue n'y fût pas plus correcte ni plus élégante que la langue écrite. Les questions d'intérêt disparaissent au début devant les idées générales; la passion politique ou nationale a de fiers accents; c'est à l'âme du peuple qu'on s'adresse, c'est la conscience universelle qu'on prend à témoin de ses protestations. Peu à peu, les esprits se pacifient, les rancunes s'émoussent, l'inspiration tarit, le ton baisse.

De 1790 au milieu de notre siècle, les orateurs diserts ou puissants n'ont pas manqué au Canada; aujourd'hui encore, il en est plusieurs sur la brèche qui, s'ils n'ont pas l'élan et la flamme, ont toute la verve, bien française, de leurs devanciers. Je ne m'arrêterai ni à Parent, ni à Bédard, ni à M. de Rocheblave, ni à tous les vaillants députés canadiens d'avant ou d'après 1830. Un nom éclipse tous les autres, celui de *Joseph Papineau*. « Orateur énergique et persévérant, dit l'historien Garneau, M. Papineau n'avait jamais dévié dans sa longue carrière politique. Il était doué d'un physique imposant et robuste, d'une voix forte et pénétrante et de cette éloquence peu châtiée, mais mâle et animée, qui agite les masses. A l'époque où nous sommes arrivés (1837), il était au plus haut point de

sa puissance. Tout le monde avait les yeux tournés vers lui, et c'était notre personnification chez l'étranger. » Avec son tempérament de tribun et de dictateur, Papineau était un dominateur de foules, mais un esprit surexcité et chimérique ; il y avait en lui du Kossuth et du Garibaldi. Il vécut, luttâ et mourut pour un rêve.

Après Papineau, ou avec lui, ou même contre lui, nous avons d'autres hommes d'Etat qui furent ou sont des orateurs, La Fontaine, Viger, Taché, puis, plus tard, Laurier, Mercier, Langevin et d'autres. Je ne veux pas m'aventurer sur un terrain que je n'ai pas suffisamment exploré, et je passe.

Je ne parlerais pas du journalisme canadien avec quelque détail, s'il n'était l'école de la littérature nationale, si, pendant des années et des années, il n'avait été presque toute cette littérature. La presse du pays a souffert de la « faute d'argent » qui faisait gémir Pannurge. « Ce qui manque, s'écrie M. Lareau, c'est l'argent ! » Je trouve, d'autre part, dans une utile publication de M. F.-A. Baillairgé, *La littérature au Canada en 1890*, ce passage curieux et caractéristique sur les difficultés auxquelles sont en butte les journalistes désireux de s'occuper de critique littéraire : « Si les journaux canadiens, même les plus considérables, ne donnent pas assez d'attention aux écrivains canadiens, on ne saurait trop le leur reprocher... Certains écrivains ou certains éditeurs, craignent de faire hommage de leurs œuvres aux journalistes. Or les journalistes, pauvres pour le plus grand nombre, ne sont pas disposés à faire des dépenses de temps et d'argent et à faire de la réclame en faveur d'un livre, lorsqu'ils sont obligés de l'acheter. » Quelle vie étroite et besogneuse ceci n'indique-t-il pas ? Néanmoins, de braves Canadiens ont gaîment bataillé de la plume dans leurs feuilles locales, et il est sorti des bureaux de rédaction,

où il y avait plus de talent que de numéraire, des hommes d'un mérite fort distingué.

« Le plus illustre représentant, on peut dire le chef actuel de l'école libérale, » écrit M. Lareau en 1874, est *L.-A. Dessaulles*, polémiste redoutable, dialecticien serré, styliste nerveux, qui collabora à l'*Avenir*, dirigea le *Pays*, lança des brochures et des pamphlets, outre un livre d'une grande portée et d'une valeur durable : *La guerre américaine et ses vraies causes* (1865). Parmi les journalistes de l'école catholique, je n'en vois pas de mieux armé que *J.-S. Raymond*, logicien habile et lettré délicat. Mais la palme revient de droit à *Etienne Parent*, le plus original peut-être, à coup sûr le plus incisif et le plus solide des publicistes canadiens. Ses études et ses goûts le portaient plutôt vers les questions d'économie sociale. « Personne, dit M. H. Fabre, n'a déployé parmi nous, dans ce métier de la presse, dont les conditions sont rendues si difficiles par la passion des partis, l'intolérance des intérêts personnels, l'indifférence du public et les nécessités de l'improvisation quotidienne, personne n'a déployé des vues plus justes et plus larges, une perspicacité aussi rarement en défaut, une sagesse aussi profonde. » On cite avec éloges deux de ses travaux : *Du prêtre et du spiritualisme*, *De l'intelligence dans ses rapports avec la société*.

J. Cachon, le dur et violent rédacteur du *Journal de Québec*, le poète *Louis Fréchette*, à l'ironie si spirituelle, au sarcasme si adroit, à la riposte si vive, dont les *Lettres à Basile*, sont le « pamphlet des pamphlets » canadien, l'aimable et savant Michel Darveau, F.-G. Marchand, J.-A.-N. Provancher, A. Dansereau, E. Gérin, H. Beaugrand, Oscar Dunn, E. Gagnon, P. de Cazes, Faucher de Saint-Maurice, Achintre, Routhier, L. Ledieu, tous, sont des littérateurs qui, dans des camps différents, honorent la presse de leur patrie.

Il importe toutefois de s'arrêter devant quelques noms. M. *Aubin*, né en Suisse, fixé au Canada dès 1854, a créé le *Fantasque* et collaboré à la plupart des journaux libéraux. Tous les sujets lui étaient familiers, il les abordait tous avec la même décision enjouée, avec la même compétence alerte. M. *Hector Fabre* lui, bien connu comme critique par ses pages fines et franches sur la *Littérature canadienne*, est un journaliste-né. Il a d'abord la passion du métier, et puis de la souplesse, de la grâce, du goût, du trait. C'est un charmant causeur qui parle, la plume à la main, qui sait choisir sa matière et enjôler son public.

Il me paraît qu'aucun des représentants de la presse contemporaine au Canada n'égale M. *Arthur Buies* pour le mordant, la saveur, l'entrain, la fougue du polémiste et du moraliste. C'est le « Rochefort du Canada, » un Rochefort presque aussi dégourdi que l'autre : mais l'esprit de M. Buies n'est pas malfaisant et ce Diogène des bords du Saint-Laurent met une certaine dose d'ingénuité jusque dans son cynisme.

M. Buies, qui aime le progrès, qui a payé de sa personne en luttant pour les idées avancées, regarde le siècle d'un œil dédaigneux et irrité. Il frappe hardiment sur tout et sur tous, excentrique, sceptique, blasé, maussade, indépendant, railleur déterminé, artiste jusqu'au bout des ongles et même un tantinet bohème. A Paris, il eût été l'émule d'About, de Villemot, de Rochefort ou de Bergerat. Au Canada, sous le ciel froid et dans l'atmosphère lourde de là-bas, il s'est singularisé et s'est épaissi, mais il reste étonnant par la verve étourdissante, par l'audacieuse originalité. Quand on a fait le tour d'une petite bibliothèque d'ouvrages canadiens et qu'on ouvre un volume de Buies, on s'interroge, on ne comprend plus. Comment, l'auteur de la *Lanterne*, des *Lettres sur le Canada*, des *Chroniques*, comment, ce fantaisiste et cet outrancier est le confrère de tous ces braves gens qui surveillent

à l'ordinaire leur pensée et gazent leurs écrits ? Comment, ce démolisseur intempérant et fantasque, prodigue de son sel et de ses extravagances ?...

Dans une littérature un peu fade, en somme, et fort timide, M. Buies a l'air d'un capitain égaré en un troupeau de pensionnaires. Vous n'êtes pas arrivé au bout de la brève préface de ses *Chroniques canadiennes*, que déjà vous dressez l'oreille : « Les écrivains foisonnent. Il ne tient qu'à eux, en vérité, qu'ils ne dépassent bientôt le nombre de ceux qui les lisent et les admirent ; c'est au point qu'une demi-douzaine des vingt immortels qui doivent à leur obscurité de faire partie de l'Institut royal canadien vont se mettre eux-mêmes à écrire. » Voilà le ton. Vous êtes intrigué, vous poursuivez votre lecture. La plaisanterie n'est pas attique, mais quelle verdeur de style et de satire ! Ecoutez-le parler de la « causerie » : « Il faut être un oisif, un propre-à-rien, un déclassé, pour y donner ses loisirs. Je suis tout cela. Mes loisirs à moi consistent à chercher tous les moyens d'ennuyer mes semblables, pour leur rendre ce qu'ils me font sans aucun effort. Si je réussis, j'aurai fait en quelques heures ce que Sir Georges-Etienne Cartier fait depuis vingt-cinq ans sans le vouloir. » Et si vous le voyiez partir en guerre contre la routine, le préjugé, l'amour-propre national, le *cant* et jusqu'au « teetotalisme », vous seriez émerveillé par la variété et l'abondance de ses amères et capricieuses trouvailles.

Je ne résiste pas au plaisir d'extraire encore, de ses *Chroniques*, cette page qui est presque un morceau d'autobiographie : « Hélas ! il ne suffit pas toujours d'attendre pour avoir ce que l'on désire. Voilà bientôt sept ou huit années que j'attends pour ma part une sinécure du gouvernement et que je ne puis l'obtenir. J'ai essayé de tout, j'ai même fait de la pharmacie

dernièrement et j'ai répandu à flots les prospectus de l'*Omnicure*; le *Sothérion* me doit la moitié de sa célébrité; grâce à moi, le *Philodonte*, ce dentifrice vermeil, ruisselle sur l'émail de la plus belle moitié de notre espèce, et cependant j'en suis encore à trouver le magasin de bonnets de coton qui me recevra dans son sein, comme mon prédécesseur Jérôme Paturot. Impossible partout, inutile pour le bien, objet d'épouvante pour tous les commerçants de détail, je fais des causeries comme pis-aller. Je regarde mes amis d'autrefois accumuler devant eux des monceaux d'or, — les gredins! Voyez cet horrible Provancher! Le voilà nommé agent d'émigration en Europe, avec trois cents dollars de traitement par mois! Cette nouvelle est tombée dans la bohème littéraire comme un éclat de foudre dans une caverne. Nous nous sommes réjouis, bouche béante. Je n'en demandais pas plus, moi, pour faire de nouvelles dettes. Tant de lutte m'accable. Heureusement qu'il me reste le rire de Diogène, cette suprême ressource du gueux!... En dehors des ressources naturelles, il est une autre chose inépuisable au Canada, c'est le vote ministériel. Convenablement exploité, il produit des merveilles depuis huit ans. J'ai vu passer devant moi cette mer sans fond de votes inconscients et inexplicables, et je suis resté dessus, épave railleuse, bénissant le ciel de m'avoir conservé encore assez d'intelligence pour demeurer dans l'opposition.»

Certes, l'auteur de la *Lanterne* et des *Chroniques*, qui se traite lui-même de « déclassé », est plutôt un dépaycé d'infiniment de talent, que le séjour de Paris eût affiné mais qui ne rêve point d'autre gloire que celle d'être le plus grand prosateur du Canada et de dire beaucoup de mal de son pays en l'aimant à la folie. Il a, d'ailleurs, dans ses brillants *Récits de voyage*, qui ne ressemblent à aucun autre livre du cru,

donné au Canada une éclatante revanche d'admiration et de tendresse.

Il faut parler encore de M. L.-O. David, journaliste élégant, critique aimable, d'une bienveillance par trop universelle, il est vrai; de M. E. de Bellefeuille, publiciste à la manière sobre et fraîche; du docteur Hubert Larne, le bon sens personnifié; de M. B. Routhier, polémiste catholique, critique littéraire et critique d'art, controversiste, homme de savoir et de principes, écrivain redondant mais correct, l'auteur de *Causeries du dimanche*, qui ne rappellent en rien celles de Buies, d'*A travers l'Espagne*, d'*A travers l'Europe*, de *Conférences et discours* où l'esprit clérical ne se cache point; enfin d'Alphonse Lusignan, le journaliste ardent et loyal, mort dans la force de l'âge et auquel ses confrères de tous les partis ont élevé un monument précieux dans le volume collectif intitulé : *A la mémoire d'Alphonse Lusignan* (1892).

Tels furent et tels sont, rapidement passés en revue, les hommes les plus marquants de la presse canadienne, d'une presse où l'on est très divisé, où conservateurs et libéraux font échange quotidien de horions plutôt que d'idées, mais où d'excellentes plumes se sont aguerries, mais où tous les dissentiments s'effacent dès que la question nationale est en jeu. On peut espérer que ceux d'entre les journalistes qui sont des écrivains délivreront les bureaux de rédaction des faiseurs et des gâte-métiers, en y assurant le respect de la langue. Le journal est le pain quotidien littéraire, au Canada; son influence sur la littérature du pays a été et sera décisive, — et il dépend de lui, en bonne partie, de stimuler cette littérature ou de la perdre.

V.

Il est temps d'en venir aux œuvres d'imagination, à tous ces romanciers, conteurs, novellistes, qui foisonnent au Canada comme partout en ce siècle. Ils n'ont point connu, ou du moins ils paraissent avoir à peine soupçonné, les révolutions littéraires du romantisme, puis du réalisme. Leur prose a continué à couler, tranquillement, de la même source, au fond du même petit vallon; le ruisseau n'a pas eu l'ambition de jouer au torrent qui se précipite des montagnes en flots tumultueux, ni au fleuve roulant péniblement à la mer ce que lui jettent au passage l'égoût et la voirie des villes.

Aussi honnête que dans la Suisse française, plus tourné sans doute vers la dramatisation de l'histoire, catholique et national au lieu de protestant seulement, moins accessible encore aux influences étrangères, tel est le roman au Canada. Tandis, en effet, que les modernes, en Suisse, regardent vers la France, s'ingénient à prendre aux écoles réaliste, naturaliste, psychologique, ce qu'elles leur offrent d'excellent ou d'utile et enrichissent ainsi le fonds idéaliste de leur tempérament, tandis que les Belges de l'heure présente courent volontiers aux exagérations de Paris, les Canadiens restent Canadiens; seuls, quelques-uns de leurs poètes ont suivi, d'assez loin, l'évolution de la poésie contemporaine. Le nouveau, voilà l'ennemi! Et ils diront presque tous, avec M. N. Legendre, à la fin d'une étude sur les décadents: « Nous connaissons l'ennemi; tenons-nous sur nos gardes; la meil-

leure manière de le combattre, c'est de fuir devant lui ».

Romans, contes, nouvelles sont d'ailleurs de l'histoire « romancée », chez l'immense majorité des auteurs. Ceux-ci n'ont qu'un médiocre souci des complications d'intrigue, des analyses de sentiments, des descriptions minutieuses, de tout ce qui est affaire d'art ou de métier. L'invention ni l'expression littéraires n'excitent leur esprit. Ils arrangent des souvenirs et des légendes ; leurs livres ne sont guère que des relations colorées de faits empruntés aux traditions et aux annales du pays. C'est extraordinairement simple, un peu traînant ; la matière est intéressante, par bonheur. Les tableaux de mœurs eux-mêmes sont superficiels en général, comme l'étude des caractères ; les beautés si originales de la nature canadienne se réduisent d'habitude à un vague décor, brossé par des mains hâtives et inexpérimentées. Et pourtant, la couleur locale semble très vive, chez la plupart des romanciers, précisément parce qu'ils se bornent à être les narrateurs consciencieux et naïfs de la vie nationale, et que cette vie nationale est très particulière. Mais qu'ils fassent un effort, qu'ils deviennent des artistes, ils tireront des chefs-d'œuvre de ce champ fertile entre tous qu'est le passé du Canada.

Quoi qu'il en soit, il n'est rien de plus sain, sinon de plus palpitant, qu'une nouvelle ou qu'un roman signé du nom d'un de Gaspé, d'un Gérin-Lajoie, d'un Marmette. On se sent en compagnie d'honnêtes gens qui exaltent l'héroïsme et prêchent la vertu. Ils ne sont pas très habiles, pas très brillants, mais

Le jour n'est pas plus pur que le fond de leur cœur.

Les vétérans du roman sont E. L'Ecuyer et P. Labombe, dont nous aurons dit assez en n'en disant rien ;

ils écrivaient vers 1840 ou 1850. Les *Fiancés de 1812*, de *Joseph Doutre*, qui se fit dans la suite une réputation d'agile et vigoureux journaliste, ont du moins le mérite de dater de 1844 et d'être, au Canada, le premier ouvrage d'imagination qu'on puisse citer avec éloges ; ils ont ouvert la voie, et fort honorablement, bien qu'ils ne soient rien de plus qu'un bon travail d'écolier. C'est déjà un roman d'une toute autre allure, que le *Charles Guérin* (1853) de *P.-J.-O. Chauveau*, un publiciste très distingué dont j'ai mis à contribution le volume sur l'instruction publique au Canada. La trame du récit est fort mince, mais le livre, qui entre assez avant dans la peinture des mœurs du pays, est tout ensemble d'un psychologue et d'un styliste. Ce début promettait ; si la langue en avait été plus châtiée, la composition plus serrée, l'intrigue plus neuve, *Charles Guérin* n'aurait guère été surpassé par les romanciers du Dominion.

J'aimerais à consacrer une page ou deux à *Emile Chevalier* ; ses récits d'aventures et de guerre ont charmé quelques générations de collégiens, *Les Pieds Noirs*, *La Huronne*, *Poignet d'Acier*, *L'Ile de sable*, toutes ces œuvres de forme alerte dont je cite les titres de mémoire et que j'ai lus passionnément, il y a vingt ans. M. Chevalier est Français ; il a repris le chemin de la France, après un séjour prolongé à Montréal ; il n'a fait que traverser dans la littérature et puiser dans l'histoire canadiennes.

On a beaucoup vanté *Une de perdue, deux de trouvées*, de *C.-B. de Boucherville* ; avec raison. La scène de ce roman mouvementé est placée dans la Louisiane et les Antilles, puis au Canada. Tout cela est jeté pêle-mêle, je le veux bien, au hasard de l'invention, dans un fouillis d'épisodes, au milieu d'une armée de personnages où l'on est souvent embarrassé de se reconnaître. De Boucherville est un conteur si plein

dé son sujet, si familier avec les paysages et les mœurs qu'il décrit, si amoureux du passé qu'il fait revivre, si captivant dans son laisser-aller, si heureux dans son insouciance des recettes d'auteur et des préceptes de la rhétorique, que, s'il déroute parfois, il n'ennuie jamais. Quelques-uns des caractères du livre sont dessinés avec vigueur, ainsi celui de Pierre de Saint-Luc, le héros de *Une de perdue et deux de trouvées*, celui du docteur Rivard, le Tartufe de l'histoire. M. Lareau demeure dans la vérité, quand il dit : « Le roman de M. de Boucherville fera pendant longtemps encore les délices des lecteurs canadiens. C'est sans contredit le meilleur ouvrage dans le genre qui ait été écrit au Canada ». Nous sommes en présence non seulement d'un roman national, mais d'un roman littéraire — *rara avis*, dans la patrie de M. de Boucherville. L'ingéniosité de la fiction, encore que l'œuvre soit excessivement touffue et négligemment conduite, la variété des types et des aventures, la fermeté de la langue ne sont point d'un vulgaire amuseur.

Nul n'a su mieux que M. J.-Ch. Taché évoquer, dans des œuvres très étudiées et très pittoresques, bien qu'un peu froides, les souvenirs du Canada héroïque et légendaire. Il s'est rappelé, en composant ses *Forestiers et voyageurs*, les vers mélancoliques et doux d'Alfred de Vigny sur ces vieux récits qu'on écoute avec un pieux recueillement,

Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

Il n'est pas d'esquisse de mœurs canadiennes supérieure aux *Forestiers et voyageurs* de Taché, d'un fond si simple et d'une si intense poésie. J'accorde que la forme en est rugueuse, la couleur insuffisante,

mais que de détails intéressants, que de traits originaux, que de naturel dans ces « histoires », où se détachent en relief énergique les figures du « voyageur » et du « forestier » des plaines de l'Ouest, de ces hôtes et coureurs des bois, guerriers, chasseurs, bûcherons, colons même, travailleurs persévérants et gais conteurs par surcroît, qui font tous les métiers, qui sont admirables d'adresse, de courage, de loyauté ! Cooper ne donne pas autant que M. Taché la savoureuse illusion de la réalité vivante. Ici, les paysages s'animent, les hommes se dressent devant vous, l'auteur n'a pas eu besoin d'imaginer parce qu'il a vu.

Il y a du talent encore, dans les *Trois légendes de mon pays*. Mais on avouera que les *Trois légendes* sont d'assez pauvre étoffe ; et, quoique le volume soit petit, il gagnerait à être allégé. Que de pages, par exemple, et d'un médiocre intérêt, pour mettre aux prises les Micmacs et les Iroquois, dans *L'Îlot au massacre* ! Et, avec cela, l'émotion manque dans le récit, qui ressemble trop à un procès-verbal très exact, qui est d'un annaliste plutôt que du poète qu'il aurait fallu pour donner une âme à ces « trois légendes », symbolisant les trois phases de la colonisation au Canada, — l'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté.

Les *Légendes canadiennes* de M. l'abbé Casgrain sont plus attrayantes, plus touchantes, d'un tour beaucoup plus littéraire, avec des enjolivures, hélas ! et des intentions édifiantes qui me les gâtent. On trouve là néanmoins, dans un style qui pour n'être pas approprié au sujet, pour être trop pomponné et trop fleuri, est agréablement coloré et savamment lyrique, on trouve là une sève d'imagination et un sens du merveilleux qui ne sont point communs, surtout au Canada où la littérature se fait volontiers calme et terne.

Je ne sais, mais je ne vois pas bien en quoi *Ph.*

Aubert de Gaspé pourrait être le « Jean-Paul Richter du Canada ». M. Lareau a beau rapprocher ce Français de ce Germain ; je cherche en vain un point de comparaison entre le rêveur et l'humoriste du *Titan* ou des *Flegeljahre* et l'aimable chroniqueur des *Mémoires* ou le sympathique romancier des *Anciens Canadiens*. On découvrira, certes, chez M. de Gaspé, de l'observation pénétrante, une charmante bonhomie, un art très curieux même de dramatiser l'histoire sans la trahir, mais point de hautes envolées, point d'au-delà. Dans ses *Anciens Canadiens*, la résurrection des temps glorieux de la guerre d'indépendance a l'air d'être d'un témoin et d'un acteur, tant l'écrivain s'est identifié avec son sujet ; elle n'est point d'un Jean-Paul.

M. de Gaspé, qui est né d'ailleurs une vingtaine d'années après la conquête, est, lui aussi, un « ancien Canadien » ; il a dans les veines, tout chaud encore, le sang des combattants de la guerre sainte pour la liberté du pays. C'est, de plus, un Gaulois resté fidèle au génie de la race et à l'amour de la mère-patrie ; ce Gaulois transplanté sur terre d'Amérique a de la verve, de l'éloquence, de l'esprit, mais, comme il le dit lui-même, « il n'a nullement l'intention de composer un ouvrage *secundum artem*, encore moins de se poser en auteur classique ». Et puis, son livre, « qui est tout canadien par le style », le sera aussi par la manière ingénue, insistante et consciencieuse du narrateur.

Il en faut convenir, les *Anciens Canadiens*, attachante étude de mœurs, pieuse et solide reconstitution du passé, valent infiniment moins comme œuvre d'imagination. Les aventures de Jules d'Haberville, le type du Français chevaleresque, ne laissent pas d'intéresser cependant et M. de Gaspé n'est pas un conteur à la douzaine. Il vit de la vie de ses personnages, il rit,

il souffre, il aime, il lutte avec eux. Le malheur est que ses situations ne soient pas neuves, que ses caractères ne soient marqués d'aucun trait saillant. Ce qui fait l'indiscutable mérite des *Anciens Canadiens*, c'est l'exacte peinture de la vieille société française d'Amérique, la profusion des anecdotes, le récit des événements historiques, l'état des traditions nationales, le tout relevé d'une pointe de philosophie malicieuse ou emporté par l'élan d'un enthousiasme sincère. Si l'on est rebuté souvent par des longueurs, si, d'autre part, le style manque de pureté et d'éclat, si les pages de conversation, en particulier, sont décidément plates, gauches de tour, banales de fond, l'inspiration de l'auteur a cette simplicité et cette noblesse, sa langue, ce naturel et cette sobriété qui rendent indulgent à bien des défauts :

Ton livre est ferme et franc, brave homme ; il fait aimer.

Le *Jean Rivard* de M. *Gérin-Lajoie* est non plus de l'histoire, mais de la vie canadienne, la vie de tous les jours, celle du colon patient et robuste qui borne ses vœux à bâtir sa cabane, à labourer son champ. Que d'obstacles à vaincre, que d'épreuves à subir ! Combien la terre est revêche, le ciel indifférent ! Que d'efforts incessants, de courage obstiné, de cruelles fatigues pour se tailler un petit domaine dans les grands déserts de l'Ouest ! D'abord, la solitude, le labeur acharné, un gîte misérable où endormir sa lassitude et rêver ses modestes rêves. Que la chance ne soit pas trop mauvaise, l'espoir un jour gonfle le cœur, le travail sera récompensé. Et voici l'aisance qui sourit ! Le bonheur apparaît à son tour, un paisible et pur bonheur qui se retrempe dans l'exact accomplissement des rudes devoirs et qui ne voit rien

de meilleur que le pain quotidien à manger gaiement à la table de famille.

Oui, Jean Rivard a été payé de sa peine. Un village s'est formé auprès de son habitation. Bientôt, le village sera un bourg important. Le respect et l'affection de tous disent à Rivard que son intelligence, sa droiture, son énergie, n'ont pas été dépensées en vain. Les honneurs arrivent; il est élu au Parlement. Mais l'atmosphère des villes, les querelles des partis, les intrigues de la politique ne sont point faites pour le « défricheur canadien », qui ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat; il n'est, il ne veut être que le plus humble et le plus heureux des paysans.

Tel est, en résumé, ce roman doux et sage, une idylle par la trame, un roman par le talent de l'observateur et du moraliste. D'un sujet très simple, M. Gérin-Lajoie a tiré un livre écrit sans prétention et d'une couleur locale excellente. Les lecteurs difficiles jugeront fade peut-être et bien primitive, cette paisible histoire; elle a, en dépit d'un certain air d'idéalisme conventionnel, une saveur agreste, un charme d'honnêteté qui plairont toujours.

M. Gérin-Lajoie n'a rien publié qui égale son *Jean Rivard*. Je ne crois pas que, dans le bagage littéraire assez considérable de M. *Napoléon Bourassa*, il y ait rien de comparable à son *Jacques et Marie*. On a voulu comparer ce joli roman au poème d'*Évangeline*. A tort, selon moi, car M. Bourassa n'a point un tempérament tourné à l'élégie; son livre est tout autre chose que de la description lyrique encadrant un sujet d'élégie. L'auteur, sans doute, nous transporte en Acadie, comme Longfellow, et célèbre la beauté d'un sentiment fidèle; l'analogie qu'on a cherché à établir entre le poète américain et le romancier canadien s'arrête là.

Les invraisemblances ne sont point rares dans *Jac-*

ques et Marie; M. Bourassa n'a pas renouvelé un thème vieux comme le monde, mais il l'a vivement abordé et singulièrement rafraîchi. Jacques Hébert, la délicieuse petite Acadienne qui est sa fiancée, le lieutenant anglais Gordon, rival de Jacques, ne sont pas de simples copies; ils ont, tout comme les épisodes imaginés par l'auteur, un réel cachet d'originalité. M. Bourassa peut, au surplus, être un franc conteur; avant tout, il est un peintre. Il excelle à saisir le pittoresque de la nature ou de la vie; il s'attarde aux détails de mœurs, aux coins de paysages qui frappent son œil, aux incidents et aux événements historiques qui émeuvent son cœur d'artiste. Qu'il décrive la bataille de Sainte-Foye, ou l'existence patriarcale des Acadiens, ou les sites de la patrie canadienne, il fait du dessin à la plume, et avec quelle dextérité! Cela coule de source; le don y est. J'ajoute que le moraliste est ingénieux, que le narrateur s'abandonne avec une nonchalance qui n'est pas sans grâce, que l'humoriste a cette malice bon enfant qui amuse sans blesser, que le styliste a de la facilité et de l'élégance et qu'il atteint à l'éloquence parfois tant il laisse passer de son âme dans son œuvre. Si la science du dialogue et celle de la composition allaient de pair avec le reste, *Jacques et Marie* aurait fourni sans contredit, comme l'affirme M. H. Fabre, « plus d'imagination, de style, de verve et d'esprit qu'on n'en trouve dans aucun autre ouvrage canadien. »

M. Bourassa conte et peint; — non seulement on lui doit de fines *Causeries artistiques*, mais des toiles d'une sérieuse valeur, ainsi l'*Apothéose de Christophe Colomb*, les fresques de l'asile Nazareth, etc. M. Faucher de Saint-Maurice a fait de tout un peu; nous avons de lui une trentaine de volumes et brochures, des « contes et récits » (*A la Brunante, A la veillée*), des « souvenirs de voyage » (*De Québec à Mexico, Loin*

du Pays, etc.), des « promenades dans le golfe de Saint-Laurent », des monographies historiques, des biographies nationales, des « questions du jour » (*Resterons-nous Français ? Les Canadiens-Français aux Etats-Unis*), des recueils de documents officiels, et, Dieu me pardonne, jusqu'à... un *Cours de tactique*.

Le novelliste et le conteur de légendes, avec sa manière brève et forte, où l'on regrette toutefois l'absence de naturel et de simplicité, m'attire moins que le voyageur; celui-ci regarde en courant, pour son divertissement et le nôtre, plutôt que pour notre instruction; il effleure toutes choses mais sans s'ingénier à n'en prendre que la fleur; il rapporte un peu ses souvenirs au hasard, et pourtant on ne lui marchandé presque jamais une attention très amusée. Il n'est point, au demeurant, de ceux qui écrivent un français de pacotille; il a le style abondant et correct, la phrase harmonieuse et pleine.

J'aimerais à vous conduire, en sa société, du Canada à Paris (*Loin du Pays*), de Paris à Marseille, de Marseille à Tunis, dans bien d'autres villes encore; c'est le compagnon de route idéal, et vous ne le trouverez à court ni d'une anecdote, ni d'une réflexion, ni d'une boutade. Il n'ennuie point, déjà parce qu'il ne s'ennuie pas. Et il est drôle à ses heures. Suivez-le à la Comédie française, si le cœur vous en dit; vous ne lirez pas sans sourire ces lignes complaisantes, mais point banales, sur l'accent canadien: « Aux « Français » nous sommes allés voir jouer *Le Parisien*, comédie spirituelle de Gondinet. La prononciation des acteurs de ce théâtre passe pour être la meilleure de France et de Navarre. Eh bien! ils ouvrent les *a* comme nous, et nous nous rapprochons beaucoup plus d'eux que les trois quarts de la France. Ils chantent la langue plus que nous; voilà tout. » Voilà tout! Cette illusion d'acoustique et d'amour-propre national

ne nous empêchera pas de louer en M. Faucher de Saint-Maurice le plus gracieux des guides et un gentil causeur. Et puis, toujours, malgré tout, en tous lieux, la chère pensée du Canada lointain veille dans son âme, tressaille dans ses livres. Qu'a-t-il donc d'attraits si puissants et si doux, ce pays de là-bas, pour qu'on l'aime tant?

Je ne puis que mentionner *Hélika*, « mémoire d'un maître d'école », une nouvelle de M. Ch. de Guise; des romans de M^{me} Laure Conan, *Angéline de Montbrun*, *A l'œuvre et à l'épreuve*, qui sont de l'histoire traduite avec art par une imagination exaltée et un cœur d'une piété fervente; *Le Revenant*, de M. Tremblay, les *Contes de Noël*, de Josette, le *Fratricide* de J.-F. Morissette, les intéressants croquis et récits de M. H. Beaugrand, parmi lesquels je citerai un livre d'observation sobre et fraîche, *Six mois dans les Montagnes rocheuses*, la série des romans historiques de M. Edmond Rousseau, les vaudevilles de M. Marchand; et j'aurais à citer cinquante autres volumes que le cadre de cet ouvrage ne me permet pas même de signaler.

M. N. Legendre, journaliste, poète, auteur d'« enfantines » très goûtées, est en outre romancier et nouvelliste. Je ne connais, de son roman *Sabre et scalpel*, que le titre; j'ai sous les yeux des *Mélanges*, « prose et vers », où je suis mis en goût par un récit (*Jean-Louis*), qui dénote un talent vigoureux et prime-sautier.

Considérons, pour finir, l'œuvre d'un des écrivains les plus populaires du Canada; j'ai nommé M. Joseph Marmette, qui débuta, il y a quelque vingt-cinq ans, dans la *Revue canadienne*, et qui a fourni une assez belle carrière. Son premier roman historique, *François de Blainville*, nous montre déjà l'évidente supériorité de M. Marmette sur tous ses confrères dans la

science du dialogue. Les personnages n'alignent pas des phrases plus ou moins sentimentales, plus ou moins prudhommesques; ils parlent à peu près comme ils doivent parler. Les aventures elles-mêmes de François Lemoyne de Blainville rappellent un peu le roman-feuilleton; les incidents se croisent avec une rapidité, l'action se déroule avec une progression d'intérêt dramatique vraiment remarquables chez un auteur canadien. Cet homme a su son métier sans avoir besoin de l'apprendre; il est aussi du nombre des heureux qui possèdent la perle rare, — le don. Sa langue, hésitante à l'origine, ampoulée et surchargée, s'est affermie et allégée par la suite. A cet égard, le progrès est sensible de *François de Blainville* à *l'Intendant Bigot*, au *Chevalier de Mornac*, à la *Fiancée du rebelle*, qui révèlent, à côté du talent de mise en scène et de description, de véritables qualités de style.

J'ai parcouru, de M. Marmette, avec infiniment d'intérêt, ses gentils *Récits et souvenirs*, entre autres les pages alertes et piquantes sur Marmier et Claretie. Mais on y retrouve bien la marque canadienne, une ingénuité de provincial débarqué du matin; notez, je vous prie, que je ne le regrette point et que j'évitais M. Marmette déguisé en boulevardier.

VI

L'histoire, le roman historique, le roman de mœurs même, tels sont les genres littéraires qu'on cultive de préférence et avec le plus de succès au Canada. La poésie, en revanche, y a longtemps végété; il a fallu Crémazie et Fréchette pour la faire lire et la faire aimer.

Dans un pays jeune, où les loisirs et la fortune sont l'apanage de quelques privilégiés, la muse se tait ou chantonne dans son coin. « Nous ne sommes que des amateurs, » disait à M. du Bled un écrivain canadien. Le mot, pour être dur, est vrai, du moins pour les poètes; seuls, les deux noms que je viens de citer, et j'y ajouterai ceux de Lemay et Chapman, méritent d'être tirés de la foule des versificateurs d'occasion.

Presque toute la poésie du cru, avant Crémazie et Fréchette, tient dans de naïfs et touchants refrains populaires, pauvrement rimés, ou d'une prosodie approximative, comme *La Claire Fontaine*, — encore ces couplets sont-ils d'origine française, — l'*Adieu du voyageur canadien*, dont les strophes attendrissantes et mélancoliques ont retenti à travers toute l'Amérique septentrionale :

A la claire fontaine,
M'en allant promener,
Je trouvai l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai...

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai;
Tu as le cœur pour rire,
Moi je l'ai à pleurer.
Il y a, etc.

Les poètes du Canada ont, en général, « le cœur à pleurer », non point comme les romantiques poitrinaires de la Restauration, mais comme des exilés et des vaincus. La gloire des aïeux est morte, la patrie perdue, et ils sont si loin, les rivages de France ! Car, plus encore que dans les œuvres de prose, monte de la poésie canadienne un long cri de regret et d'amour

vers celle qui a inspiré ces vers vibrants à Louis Fréchette :

Quand des antiques jougs l'humanité se lasse,
Quand il est quelque part un peuple à secourir,
Qui donc à l'horizon voyez-vous accourir ?
A genoux, opprimés ! c'est la France qui passe.

Vous ne demanderez pas à cette poésie de la philosophie quintessenciée, ni des raffinements d'art. Elle est simple et sincère. Chez les mieux doués seulement, vous percevrez l'influence des discussions littéraires qui ont passionné notre siècle, de Victor Hugo à Verlaine. Les autres ne se soucient point d'écoles ; ce sont des « amateurs » qui riment à la bonne franquette et au petit bonheur. Et la note religieuse, la note catholique, domine, avec la note patriotique. Il a fallu, j'en suis sûr, du courage à Fréchette pour publier des strophes de cet accent et de cet esprit :

Je t'admire, ô mon siècle, oui, je t'admire et t'aime,
Toi, qui sans sourciller sous l'obscur anathème
Des spectres que tu vas bravant,
Le chef illuminé comme autrefois Moïse,
Marches au but, avec un seul mot pour devise,
Le mot des braves : — En avant !...

Mais trêve aux généralités ! Voici le doyen des musophiles du Dominion, *Joseph Quesnel*, un coureur des bois et un coureur des mers, qui n'avait pas le « cœur à pleurer », celui-là, un vrai Gaulois, moitié aventurier, moitié artiste, qui roulait le monde, son violon à la main, Boileau et Molière dans sa poche. Il a composé des chansonnettes, des comédies, — et de la musique sacrée ; il mourut à Montréal en 1809. J.-D. Marmet, Michel Bibaud, l'historien Garneau,

puis H. Routhier, Gérin-Lajoie, Chauveau, ont cour-tisé la muse en patriotes plutôt qu'en poètes, ou en rimeurs de circonstance. Passons ! *Joseph Lenoir*, un Lamartine montréalais, fut assez téméraire pour versifier *Graziella* ; mais il a racheté cette erreur de disciple trop enthousiaste ou fort prétentieux, dans quelques poèmes éloquentes, ainsi dans *Le Huron mourant* que M. Lareau, juge lyrique en l'occurrence, ne craint pas d'appeler « un chef-d'œuvre de hardiesse et de génie. »

M. Lareau traite de « La Fontaine du Canada » M. *Paul Stevens*, un Belge fixé à Montréal ; il est prudent de beaucoup en rabattre, quoique les *Fables* de cet auteur renferment des apologues joliment tournés, trop secs d'ailleurs et qu'on souhaiterait plus piquants.

L.-J.-C. Fiset, un fin sertisseur de rimes canadiennes ; E. Labelle, un amateur de talent souple et gai ; A. Cassegrin, E. Prudhomme, B. Sulte, qui ne se souvient plus de ses vers de jeunesse, bien gracieux pourtant, avec le rayon d'humour qui les éclaire, les *Epines et fleurs*, de M. Marsile, les *Québécoises* et les *Feuilles d'érable* de M. Chapman, surtout ses *Feuilles d'érable*, qui sont d'un bon élève des romantiques, d'un poète à l'inspiration abondante mais au style peu châ-tié, — ces noms et ces titres veulent être signalés d'un mot seulement. Cette poésie retarde sur celle de la France ; elle imite, sans même mêler une petite note originale à ses imitations ; elle n'a que la valeur d'un modeste produit local, et ce serait vraiment peine perdue que d'insister. Je fais tort peut-être à l'un ou à l'autre des écrivains que je citais tout à l'heure. Mais quand bien même ils auraient commis, les uns et les autres, qui une ode vigoureuse, qui une élégie délicate, qui un honnête morceau épique, ils ne s'imposent pas à l'attention. « Mon Dieu ! ce sont de bons vers ! » disait Jules Lemaître, à propos de je ne sais

plus quel poète; et il allait tranquillement à un autre sujet. Qui n'a pas aligné de « bons vers » parmi nos contemporains? L'essentiel est d'abord de n'en faire que de ceux-là, ensuite d'en faire parfois de meilleurs.

J'ai hâte d'atténuer l'apparente sévérité de mes appréciations en ajoutant que la muse canadienne a chanté pour de véritables poètes. Ainsi *Octave Crémazie*¹, né à Québec en 1827, et mort au Havre en 1879, à l'âge de quarante-huit ans, après une lamentable existence de rêveur et de bohème rangé. Celui-ci n'est pas un versificateur plus ou moins expert dans l'art de bâtir un alexandrin; c'est une âme profonde avec un coin de génie. Le souffle des grandes harmonies et des hautes émotions a passé sur lui. Hélas! l'influence du milieu, l'isolement littéraire, les infortunes de sa vie, ne lui ont pas permis d'atteindre à l'œuvre définitive, au chef-d'œuvre. « Le défaut de Crémazie était la négligence, » a dit son émule, M. Fréchette. On peut trouver des excuses à cette négligence, celles que j'ai indiquées déjà, d'autres encore. Il ne fut ni compris, ni soutenu; la sympathie et l'intérêt de ses compatriotes ne lui vinrent que trop tard. A ses amis qui le suppliaient de publier les livres qu'il « devait à son pays », il répondait de Paris : « Mon pays n'a pas besoin de mes faibles travaux et il ne me donnera jamais un sou pour m'empêcher de crever de faim sur la terre d'exil. » Et puis, il n'avait réussi ni à rompre avec la prosodie classique, ni à s'assimiler complètement les heureuses innovations du romantisme; il était pris dans un entre-deux regrettable pour l'épanouissement de son talent et la durée de ses vers, car, en littérature, rien ne s'impose, rien ne demeure de ce qui n'approche pas la perfection et de ce qui n'est pas revêtu d'une forme brillante et personnelle, ou

personnelle à tout le moins. Crémazie, ballotté entre l'art ancien et le nouveau, n'a pas su choisir ou s'émanciper.

Il y avait en lui de belles parties d'un poète de premier ordre, une imagination féconde, une élévation de pensée, une sincérité de sentiment, une sérénité d'esprit, une noblesse de cœur qui marquent d'une riche empreinte chacune de ses pages. Ses chants religieux, ses odes patriotiques, ses légendes canadiennes — rappelez-vous la délicieuse *Fiancée du marin* ! — sont dans la mémoire de tous, là-bas. Mais Crémazie n'est plus là pour accueillir d'un sourire les témoignages d'une admiration tardive ! Il ne serait pas sorti du rang, néanmoins, s'il n'avait laissé son poème, inachevé, de *La promenade des trois morts*, l'une des plus saisissantes et des plus originales évocations lyriques des mystères de l'au-delà.

Il s'est penché

Sur les hôtes plaintifs de la cité dolente
Qu'en un rêve sublime entrevit le vieux Dante,

et il a créé du fantastique chrétien, et il a été le commencement d'un Milton catholique et français.

Combien la *Comédie de la mort* de Gautier semble artificielle et glacée, combien telles strophes mêmes de la *Légende des siècles* ont l'air d'un simple exercice de prodigieux virtuose auprès de l'étrange et puissante ébauche de Crémazie ! Pourquoi le vers n'en est-il pas plus libre et plus ferme ? Pourquoi ces gaucheries, ces faiblesses, cette pauvreté des moyens d'expression ?

Octave Crémazie est mort en France, dans la mère-patrie qu'ont célébrée ses stances débordantes de tendresse. Ecoutez-le !

Un navire français, *La Capricieuse*, est arrivé en 1855, dans le port de Québec. Tout le Canada est dans l'allégresse. Et Crémazie jette aux frères d'Europe ce fier souhait de bienvenue, dans lequel il fait allusion au vers du *Chant du vieux soldat canadien* :

Ils reviendront et je n'y serai pas.

« Ils » sont revenus ! Le « vieux soldat canadien » l'avait annoncé et son âme s'échappe de la tombe pour fraterniser avec les Français :

Voyez, sur les remparts, cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise ;
C'est le vieux Canadien à son poste rendu.
Le canon de la France a réveillé cette ombre
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

Tous les vieux Canadiens, moissonnés par la guerre,
Abandonnent aussi leur couche funéraire
Pour voir réaliser leurs rêves les plus beaux.
Et puis, on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive,
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

C'est un talent d'un tout autre genre que celui de M. L. Pamphile Lemay, le plus persévérant des poètes canadiens. M. Lemay a plus de grâce que de force, de facilité que d'haleine, de bonhomie que d'élan. Son style coulant, propre, convient à son inspiration délicate mais un peu molle. « Ce n'est pas le rugissement du lion, dit M. Fréchette dans son langage imagé, c'est le roucoulement de la colombe ». Voilà, en termes grandiloquents, la différence nettement établie entre Crémazie et le traducteur d'*Évangéline*.

M. Lemay nous a donné, en alexandrins français,

qui rendent très suffisamment le ton et la couleur de l'original, le suave et pur chef-d'œuvre de Longfellow. Sa phrase flexible et mélodieuse serre le texte anglais d'aussi près qu'il est possible ; elle traduit toujours avec fidélité, sinon avec un bonheur constant, elle ne trahit jamais. Je cite, au hasard :

Elle éteignit sa lampe. Inondant les carreaux,
Aussitôt les rayons de la lune sereine
Flottèrent en faisceaux sur les tapis de laine,
Et son cœur, vaguement agité par l'espoir,
Au pouvoir merveilleux du bel astre du soir
Obéit doucement comme l'onde et la nue.
Elle buvait alors une ivresse inconnue...
La lune s'échappait, souriante et volage,
Des plis mystérieux d'un vagabond nuage.
Une étoile aux cils d'or la suivait dans le ciel...

Evangeline est la perle des *Petits poèmes* que M. Lemay réunit en 1883, dans un volume où je trouve des contes comme *La chaîne d'or*, *Le bien pour le mal*, œuvres estimables mais sans relief. Le traducteur de Longfellow a aussi publié des *Fables*, d'une forme un peu lourde mais d'une spirituelle invention la plupart, et trois cents pages de poésie sous ce titre excentrique : *Tonkourou*. Ce dernier livre est une sorte de roman canadien versifié ; je l'ai parcouru et je l'ai fermé en me disant : Pourquoi ne l'avoir pas écrit en prose ? M. Lemay n'a pas assez de souffle, ni assez de virtuosité, pour conduire son lecteur, sans le fatiguer, à travers une histoire délayée en six ou sept mille vers. Sauf les descriptions, qui sont fraîches et larges, je ne vois rien à louer dans *Tonkourou*.

Je conseillais à M. Lemay de revenir à la prose. Ce ne sont point ses *Comédies* qui m'ont dicté cet avis. On ne peut, en effet, rien imaginer de plus naïvement anodin que l'acte unique de *Sous bois*, ou les deux

actes de *La Livrée*, ou même les trois actes de *Rouge et bleu*, la moins insignifiante de ces pièces. Pas de psychologie, presque pas d'action, et un esprit qui s'oublie volontiers dans le calembour. M. Lemay est un gracieux poète de bluettes ; il n'est guère que cela. Dès qu'il aborde le poème épique, le grand lyrisme, ou même la comédie, il s'égare et s'épuise, dans *Tonkourou*, comme dans *Sous bois*. Ses titres littéraires, qu'il ne faut point rabaisser, sont et resteront : plusieurs de ses fables, quelques-uns de ses contes, sa charmante traduction d'*Évangeline*.

M. Louis-Honoré Fréchette nous attend, le seul poète canadien connu en France et d'ailleurs le poète le plus remarquable du Canada. Il suffira, je pense, de signaler son volume de début (*Mes loisirs*), qui annonçait en M. Fréchette un lyrique de cœur ardent et de main experte ; la vocation était incontestable. Bien plus que Crémazie, ou que Lemay, il avait le sens et le goût de la forme ; et il chantait comme eux, sans dessein et sans effort, au seul appel de la voix divine.

La politique s'empara de lui. Il combattit vaillamment, mais sans succès, contre les abus du pouvoir, et, de guerre lasse, se retira un temps sur terre américaine, à l'*Exil Hermitage* de Chicago, d'où il lança ses « châtiments », sa *Voix d'un exilé*. Que de colères exhalées et provoquées, quelle satire farouche et vengeresse !

J'ai cravaché ces gueux de notre honte épris ;
Et, bousculant du pied cette meute hurlante,
J'ai, farouche vengeur, à leur face insolente,
Craché les flots de mon mépris !

Mais, malgré tout, quels cris de douleur et d'amour vers la patrie !

M. Fréchette avait composé, durant son séjour à

Chicago, un long poème, *Les fiancées de l'Outaouais*, le livret d'un grand opéra, une comédie ; tous ses manuscrits furent détruits lors du terrible incendie qui dévora la « reine des lacs ». Il a donné du reste plusieurs volumes de prose, des brochures de polémiste, des contes et des croquis canadiens, des traductions de romans anglais. Mais revenons au poète !

Si M. Fréchette n'a pas toujours la profondeur d'accent et la sereine objectivité de Crémazie, il est infiniment plus égal et plus littéraire que celui-ci. Il a, d'autre part, la veine poétique plus abondante et plus variée, il a plus de verve et d'entrain, et il a autant d'envergure. Cette âme généreuse et passionnée est servie par un esprit plein de décision et de noblesse. M. Lareau voyait juste, quand il écrivait en 1876 : « Avec les années, et par l'étude et la méditation, il surpassera tous ses rivaux ». M. Lareau a été prophète dans son pays ; la prédiction s'est réalisée.

L'Académie française couronna, en 1880, les *Fleurs boréales* de M. Fréchette. Et, depuis lors, le poète a fait paraître, outre deux drames que je n'ai pas lus, deux recueils, très dissemblables d'inspiration et d'allure, *La Légende d'un peuple* et *Feuilles volantes*.

C'est de *La Légende d'un peuple* surtout qu'on peut dire avec M. Jules Claretie : « Ce noble volume n'est pas un banal recueil de vers ; ce livre est de ceux qui ajoutent une ligne, un chapitre, à une histoire littéraire ». Nous retrouvons dans *Fleurs boréales*, dans *Feuilles volantes*, le lyrique de *Mes loisirs* ; le talent s'est assoupli cependant, s'est élargi, a mûri, sans rien perdre de ce qu'il avait de communicatif dans l'émotion, d'aisé et de chaleureux dans l'éloquence. Et savez-vous quelque chose de plus gracieux, de plus frais, par exemple, que des pages comme celles-ci (*Le bonhomme Hiver*) qui chantent allègrement dans l'œuvre virile de M. Fréchette ?

Le bonhomme Hiver a mis ses parures,
Souples mocassins et bonnet bien clos,
Et, tout habillé de chaudes fourrures,
Au loin fait sonner gaîment ses grelots.

A ses cheveux blancs le givre étincelle ;
Son large manteau fait des plis bouffants :
Il a des jouets plein son escarcelle
Pour mettre au chevet des petits enfants...

Son amour de la langue et son culte de la patrie françaises ne se sont pas affirmés avec plus d'énergie et d'élévation que dans *La Légende d'un peuple*. Ce livre est toute une épopée, l'histoire et la légende du pays racontées en vers robustes et sonores, tout le passé canadien, la découverte, la colonisation, les missions et les martyres, les luttes contre les sauvages, puis contre les Anglais, les plaines d'Abraham, la conquête, les protestations de la conscience nationale, Papineau, le gibet de Riel :

O notre histoire, écrin de perles ignorées !
Je baise avec amour tes pages vénérées.
O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang !

Les cœurs au Canada sont demeurés français et personne, plus que M. Fréchette, n'a gardé, vivante en lui, l'image de la première patrie. L'« épilogue » de la *Légende d'un peuple* est un hymne à la France, qui a failli, qui a saigné, qui ne peut, qui ne doit pas mourir :

La France est toujours là ! Même aux jours des naufrages,
Comme un phare sublime aux rayons éclatants,
Elle se dresse au bord des abîmes du temps,
De son flambeau superbe illuminant les âges.

La France est toujours là ! Semeur des jours nouveaux,
Elle va prodiguant la divine semence,
Laisant par derrière elle une traînée immense
D'exemples immortels et d'immortels travaux...

Et puis, si les hiboux disaient : — La France est morte !
On entendrait là-bas, de leur voix mâle et forte,
Nos enfants, relevant le drapeau des grands jours,
Crier au monde entier :

— La France vit toujours !

Ces vers colorés et vibrants sont dans la bonne et l'habituelle manière de M. Fréchette. Une flamme d'ardente conviction et d'invincible espérance les anime. Que d'autres riment les petites affaires de leur « moi », ou qu'ils entraînent leur muse dans les brumes de la métaphysique ! Il célèbre, lui, les nobles et saintes réalités de la patrie et du progrès ; il exalte les solidarités et il salue l'avenir de sa race. C'est un croyant et un inspiré, qui déploie au vent de la grande poésie le drapeau de son idéal et de sa foi.

On pourrait signaler, dans son style, quelques négligences. Il vaut mieux admirer tout uniment cet écrivain, au souffle si chaud, à la forme si ample. Seul de tous ses confrères canadiens, Fréchette a compris que le poète ne l'est qu'à demi, s'il n'a pas tout ensemble le don et l'art : or, ce poète est un artiste, et cet artiste est un homme, dans la plus haute acception du mot, l'un des plus sympathiques, des plus désintéressés, des plus loyaux ; et, quant à ses livres, ils sont bien de ceux qui, comme le disait M. Jules Claretie dans la préface de *La Légende d'un peuple*, « ajoutent une ligne, un chapitre à une histoire littéraire ».

ERRATA

Page	26,	ligne	10,	lire	<i>ou délivrance</i> ,	au lieu de :	ou dans la.
»	61,	»	29,	»	<i>Leti,</i>	»	Loti.
»	133,	»	24,	»	<i>N. Glasson,</i>	»	V. Glasson.
»	155.	»	14,	ajouter :	MM. Herminjard, le savant éditeur de la <i>Correspondance des réformateurs</i> et P. Vaucher l'auteur de plusieurs précieux travaux sur des sujets d'histoire nationale.		
»	200,	»	24,	lire :	<i>du Laocoon</i>	au lieu de :	de <i>Laocoon</i> .
»	204,	»	14,	»	<i>Cette pièce,</i>	»	Elle.
»	218,	»	22,	»	<i>années,</i>	»	<i>ans.</i>
»	227,	»	34,	»	<i>comme dans toutes,</i>	au lieu de :	
					comme toutes.		
»	231, 233,	»			<i>Veydt,</i>	au lieu de :	Weydt.
»	264,	»	7,	»	<i>Mockel,</i>	»	Morkel.
»	313,	»	14,	»	<i>Michel,</i>	»	Marcel.
»	348,	»	15,	»	<i>de trois,</i>	»	<i>des trois</i>

185

31

Bayard

Bayard



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS CITÉS DANS L'OUVRAGE

- A**bauzit, F., 66, 69, 481.
Abbadie, Jacques, 391, 421 et s., 481.
Acker, van, 207.
Ackere, van, 237.
Achintre, 327.
Adenez le Roi, 168.
Aguesseau, d', 85.
Allamand, 80.
Alembert, d', 79, 416.
Alexandri, 513, 516.
Allix, Pierre, 483.
Altmeyer, J.-J., 221.
Alvin, F.-J., 209.
Amiel, H.-F., 14, 64, 119 et s., 147, 226, 232.
Amyot, 37.
Amyraut, Moïse, 386.
Ancillon, Ch., 419 et s.
Ancillon, David, le père, 419.
Ancillon, David, 420.
Ans, Ruth d', 194.
Antinet, Maur d', 194.
Arfeuille, N. d', 468.
Argens, marquis d', 85, 401 et s., 423, 436, 484.
Arnaud Baculard, d', 459.
Arnould, V., 221.
Aubigné, Agrippa d', 23, 47, 52, 387.
Aubin, 327.
Aureliano, 518.
Autier, Joseph, 153.
Aymon de Valenciennes, 167.
- B**achelin, Aug., 125, 141.
Bachelin, Leo, 147, 512, 517.
Badius, Conrad, 40, 52.
Badke, 516.
Baduel, 48.
Bagnyon, J., 30.
Baillairgé, l'abbé, 326.
Bashkirtseff, Marie, 502.
Balard, Jean, 41.
Barbeyrac, J., 70, 382, 399, 404.
Bariatinsky, 501.
Barthe, J.-L., 318 et s.
Bartholmèss, Ch., 415.
Basnage, J., 368, 382 et s.
Basnage de Beauval, 364, 367, 369, 372, 381, 489.
Bassarderie, le P. de, 200.
Bassecourt, C. de, 189.
Batteux, 453.
Bayle, P., 23, 25, 62, 185, 362 et s., 379, 381, 383, 391, 395, 397, 404, 409, 417, 423, 424, 481, 489.
Beaudouin, 168.
Beaugrand, H., 301, 327, 342.
Beaulieu, Eustorg de, 57.
Beausobre, J. de, 420, 423 et s.
Beccaria, 85.
Bédard, T.-P., 321, 325.
Béguelin, 449.
Bellefeuille, E. de, 331.
Bemmel, E. van, 214 et s.
Bengesco, 518.

- Benoit, Elie, 385.
 Bentham, 96.
 Bentink, C. de, 406.
 Béranger, 113.
 Béranger, J.-P., 67, 82.
 Bernard, Jacques, 367, 382, 298.
 Berthoud, F., 125.
 Berwick, 21, 480.
 Besenval, de, 13, 83.
 Bessire, Emile, 156.
 Bèze, Th., de, 10, 23, 24, 33, 39 et s., 52, 54.
 Bibaud, Michel, 313 et s., 345.
 Bibaud, Maximilien, 29, 318.
 Bibesco, le prince Georges, 518.
 Bibesco, N., 518.
Bibliothèque, — universelle, 110. — germanique, 420 ; voir Camusat, Le Clerc (J.), Lenfant, Pictet, etc.
 Bielfeld, le baron de, 446 et s.
 Bielossielski, le prince, 498.
 Bienvenu, Jacques, 55 et s.
 Bitaubé, P.-J., 457 et s.
 Blanchemain, Prosper, 50.
 Blanvalet, H., 128.
 Blarenberg, de, 518.
 Blavignac, 50.
 Blondel, Aug., 147, 152.
 Bochat, Loys de, 70, 100.
 Boèce, 200.
 Boerne, 465.
 Bogaerts, 240.
 Boileau, 86, 106, 345, 380, 489.
 Bolintineano, 506 et s.
 Bolland, 194.
 Bondeli, Julie, 69.
 Bonivard, F., 10, 41, 42 et s.
 Bonifas, Ch., 147.
 Bonjour, E., 156.
 Bonnet, Ch., 13, 80 et s., 406, 456.
 Bons, Ch.-L. de, 133.
 Bonstetten, Ch.-V. de, 13, 102.
 Borel-Girard, 147.
 Borin, Achas, 502.
 Bossuet, 12, 25, 89, 310, 370, 373, 374, 382, 388, 396, 426.
 Bossy, B., 515.
 Boucherville, de, 19, 334 et s.
 Boullier, D.-R., 404.
 Bouquier, le frère, 189.
 Bourassa, N., 19, 301, 339 et s.
 Bourguet, L., 66.
 Boussu, Gille de, 203.
 Bovie, Louise, 248.
 Brabant, Henri, de, 168.
 Braqueval, Mme, 248.
 Brasseur de Bourbourg, 317.
 Breitmeyer, H., 86.
 Bridel, le doyen, 89, 90, 100, 122.
 Brouez, F., 256.
 Bruck, le major, 221.
 Brun, J., 517.
 Brunetière, F., 102, 112, 363, 379.
 Bruseau de la Roche, 201.
 Bruzen de la Martinière, 400.
 Budé, E. de, 155.
 Buffon, 81, 88.
 Bugnin, J. de, 30.
 Buies, Arthur, 281, 290, 293, 294, 297, 301, 328 et s.
 Burlamachi, J. de, 70.
 Burman, Pierre, 380, 396.
 Burnier, Ch., 147.
 Bussy, Ernest, 133.
 Byron, lord, 44, 507, 513.
 Cachon, J., 327.
 Cadoret, l'acteur, 201.
 Calandrini, 65.
 Calvin, Jean, 9, 10, 23, 25, 33, 34, 35 et s., 39, 40, 43, 64, 109, 120, 388.
 Cambrai, Guy de, 167.
 Camusat, 398, 399 et s.
 Candolle, Pyr. de, 62.
 Cantacuzène-Altieri, Mme, 513.
 Cantacuzène, G., 519.
 Carrara, J., 155.
 Cart, J.-J., 99.
 Casaubon, J., 48.
 Casgrain, l'abbé, 19, 301, 300, 321 et s., 336.
 Cassegrin, A., 346.
 Catherine de Westphalie, 463 et s.
 Catherine II, 97, 497 et s.

Catteau Calleville, 411.
 Cavaignac, Mme, 421.
 Ceresole, Alf., 152.
 Chaillet, H.-D., 88 et s.
 Chainaye, H., 275.
 Chambrier, Alice de, 133 et s.,
 511, 512.
 Chambrier, F. de, 123.
 Champlain, 309, 322.
 Chandieu, Ant. de, 40, 53.
 Chandonnet, l'abbé, 322.
 Chapelain, 399.
 Chapman, 346.
 Chaponnière, J.-F., 106.
 Chappuzeau, S., 61.
 Charlevoix, le P., 309 et s.,
 313, 320.
 Charrière, Mme de, 21, 105 et
 s., 405.
 Chartier, Alain, 29.
 Chasle, Ph., 506, 508.
 Chastellain, G., 172 et s., 175.
 Chateaubriand, 489.
 Châtelain, le Dr, 152.
 Chaucer, 29.
 Chauffepié, 391.
 Chaulieu, 399, 404.
 Chauveau, 19, 281, 287, 299,
 300, 323, 334, 345.
 Chauvin, E., 427, 420.
 Chenevière, Ad., 151.
 Cherbuliez, A.-E., 123.
 Cheseaux, Loys de, 65.
 Chevalier, E., 318, 334.
 Chevreau, Urbain, 412, 420.
 Chouet, J.-B., 62.
 Chouinard, J.-J.-B., 281.
 Chouvalof, André, 498.
 Christine de Pisan, 469.
 Christine de Suède, 410.
 Christyn, J.-B., 195.
 Chuquet, A., 12.
 Claretie, Jules, 343, 352, 354.
 Claude, Jean, 388.
 Clavercau, A., 208.
 Clément, Pierre, 88.
 Cogálniceano, 517.
 Colardeau, 85.
 Colin, le trouvère, 168, 169.
 Colladon, Germain, 48.
 Colomies, P., 482.

Combe, T., 151 et s.
 Communes, Ph. de, 2, 176,
 177.
 Conan, Laure, 342.
 Condé, Jean de, 168.
 Constant, B. de, 13, 14, 93,
 102 et s.
 Constant, S. de, 106.
 Conta, B., 519.
 Coomans, J.-J., 230 et s.
 Coppée, Denis, 190 et s.
 Cordier, Mathurin, 48.
 Corneille, P., 436, 477.
 Cornut, S., 153.
 Coster, Ch. de, 5, 16, 17, 240
 et s., 251.
 Cotereau, Alexis de, 181.
 Court, Ant., 383.
 Cousin, Victor, 67, 221.
 Cousot, F., 275.
 Cramer, 65.
 Cratiunesco, J., 516.
 Crémazie, O., 19, 281, 347
 et s.
 Crespin, Jean, 24, 46 et s.,
 52.
 Crouzaz, J.-P. de, 11, 64, 66
 et s., 69.
 Czartoriski, le prince, 503.
 Dacier, Mme, 457.
 Daguet, Alexandre, 155.
 Daniel, l'abbé, 322.
 Dansereau, A., 327.
 Dante, 455.
 Danzel, 67.
 Darmestetter, Mary, 169, 170.
 Darveau, M., 327.
 Daudé, P., 487.
 David, L.-O., 322, 331.
 Debrit, Marc, 156.
 De Cazes, 301, 327.
 De Celles, 301.
 De Crue, F., 155.
 De Fré, 230.
 Dejob, Ch., 104.
 Delile, le médecin, 203.
 Demblon, C., 274.
 Demetrescu, A., 497.
 Demidoff, le prince, 517.
 Demolder, E., 272.

Denis, H., 221.
 Denisot, N., 469.
 Descartes, 62, 193, 357 et s.,
 410, 417.
 Deschamps, l'évêque, 221.
 Descombiaux, M., 273.
 Des Maisceaux, 373, 399, 478,
 487, 488 et s.
 Desmasures, L., 181.
 Desmez, 206.
 Desmolets, le P., 396.
 Despautère, 179.
 Desprez, J., 169.
 Dessaules, L.-A., 327.
 Devaux, Paul, 215.
 Devez, L.-J., 206.
 Didier, Ch., 427 et s.
 Diérix, 206.
 Dinaux, A., 169.
 Dionne, N.-E., 283, 323.
 Dommartin, L., 248.
 Donnay, L., 264.
 Dora d'Istria, 509 et s.
 Dorpius, 179.
 Doucet, Camille, 322.
 Doutre, J., 323, 334.
 Droz, Numa, 156.
 Du Bartas, 470.
 Du Bellay, J., 182.
 Du Bois-Melly, 153, 155.
 Du Bois-Reymond, 448.
 Du Bled, V., 19, 281, 286, 291,
 300, 304, 319, 344.
 Du Bos, 453.
 Du Bosc, P., 388 et s.
 Du Calvet, 312 et s.
 Du Camp, Maxime, 132.
 Duchêne, J., 57.
 Duchosal, Louis, 143 et s.
 Ducommun, E., 147.
 Du Deffand, Mme, 491 et s.
 Dumas fils, 150.
 Dumont, Etienne, 13, 95 et s.
 Du Moulin, P., 482.
 Dunn, O., 294, 327.
 Du Plessy-Mornay, 470.
 Durand, D., 487 et s.
 Durozoir, 478.
 Du Val, Pierre, 470.

Ecoffey, A., 133.
 Eekhoud, G., 260, 272.
 Effen, van, 381, 396.
 Eggis, Et., 131 et s.
 Eginhard, 166.
 Egly, A., 147.
 Ennetières, J, d', 200.
 Erasme, 179.
 Espen, van, 15, 194.
 Estienne, H., 10, 23, 48 et s.,
 120, 187.
 Estienne, R., 48.
 Euler, 452.
 Eytel, 123.

Faber, F., 160, 189, 208, 237.
 Fabre, H., 301, 321, 327, 328,
 340.
 Fagnuet, Em., 35, 102, 363.
 Faillon, l'abbé, 319 et s.
 Falloux, de, 499.
 Farel, G., 9, 33, 34, 35, 39,
 120.
 Faribault, G.-B., 314.
 Fatio, N., 65.
 Faucher de Saint-Maurice, 19,
 281, 301, 327, 340 et s.
 Fauchère, 314.
 Favart, l'acteur, 203.
 Favon, G., 136, 156.
 Favrat, L., 133.
 Favre, L., 152.
 Fazy, H., 41, 155.
 Fazy, James, 123.
 Féal, P., 153.
 Ferland, l'abbé, 19, 320, 322.
 Fleury, Jean, 502.
 Fillâtre, J.-J., 297.
 Fiset, L.-J.-C., 346.
 Floresco, B., 497, 516.
 Flournois, G., 62.
 Fontenelle, 61, 85, 452, 478.
 Formey, J.-H.-S., 423, 446,
 448, 451 et s.
 Fréchette, L.-H., 19, 285, 294,
 301, 307, 327, 347, 349, 351
 et s.
 Frédéric II, 23, 273, 416, 430
 et s., 441, 442, 445, 446, 447,
 456, 457, 458.

- Frédérique Wilh. de Prusse, 437, 440 et s.
 Frédéric, 226, 275, 276.
 Froissart, Jehan, 169 et s.
 Frommel, G., 155.
 Froment, Ant., 40, 45.
 Furetière, 382.
 Fuster, Ch., 141 et s.
- G**
 Gachard, 180, 206.
 Galiffe, 122.
 Galitzine, A., 500.
 Galloix, I., 128.
 Gagnon, E., 327.
 Garcin de Cottens, 90.
 Gargarin, le P., 500.
 Garneau, F., 19, 283, 285, 314 et s., 320, 345.
 Gaspé, Ph.-A. de, 337 et s.
 Gassendi, 358.
 Gaudard de Chavannes, 106.
 Gaudy-Lefort, 106.
 Gaullicur, E.-H., 50, 122.
 Gautier, P., 133.
 Gautier, Th., 348, 514.
 Gay, H., 155.
 Gembloux, S. de, 167.
 Gens, Eug., 248.
 Gérin-Lajoie, 19, 301, 327, 338 et s., 346.
 Gerlache, de, 16, 216 et s., 220.
 Gessner, S., 458.
 Ghica, Amélie, 509.
 Ghica, Marie, 513.
 Gibbon, 423, 491 et s.
 Gilkin, J., 255.
 Gille, Valère, 255.
 Gindroz, A., 123.
 Gingins-La Sarra, F. de, 122.
 Girard, le P., 101, 155.
 Girard, de, 71.
 Giraud, Alb., 255, 261 et s., 270.
 Gladès, A.-M., 153.
 Glardon, A., 155.
 Glasson, N., 133.
 Goblet d'Alviella, 231 et s.
 Godefroy, Denis, 48.
 Godet, Ph., 27, 125, 132, 140 et s., 307.
- Gœthals, 159, 226.
 Gœthe, 96.
 Goffin, A., 274.
 Golovine, Ivan,
 Gosselin, l'abbé, 322.
 Gottsched, 459.
 Goulart, S., 40, 57.
 Graindor, de Douai, 167.
 Grandgagnage, 162, 229.
 Grandson, O. de, 9, 29 et s.
 Gravière, Caroline, 16, 246 et s.
 Gremaud, l'abbé, 156.
 Grétry, 198.
 Gréville, H., M^{me}, 501.
 Greyson, E., 245.
 Grimm, 13, 87, 97, 496.
 Grotius, 356, 357.
 Guéry, L., 153.
 Guhrauer, 67.
 Guibert, le comte de, 440.
 Guillaume, J., 238.
 Guillimann, F., 47.
 Guiraud, A., 113.
 Guise, Ch. de, 342.
- H**
 Hagemans, P., 275.
 Haller, Alb. de, 3, 80, 84 et s.
 Halleuille, P. de, 221.
 Hamilton, Ant., 21, 396, 479 et s.
 Hannon, Th., 259.
 Hasdeu, Julie, 510 et s.
 Hasdeu, B.-R., 150, 158.
 Hasselt, A. van, 5, 16, 147, 159, 160, 211, 226, 234 et s.
 Heine, 465.
 Helvétius, 78, 85, 397.
 Hemsterhuys, 21, 221, 407 et s.
 Henne, A., 188, 216.
 Henschen, G., 194.
 Henzi, Samuel, 90.
 Herminjard, 520.
 Herzen, 501.
 Hessen, L. de, 275.
 Heusy, P., 275.
 Hillebrand, K., 465.
 Hirzel, L., 84.
 Hobbes, 358, 475.
 Holbach, d', 78, 80.
 Holberg, 413.

- Homère, 436, 449, 454, 455, 457.
Honegger, J.-J., 415.
Hory, Blaise, 57 et s.
Hotman, Fr., 40, 48.
Houssaye, Arsène, 132.
Houzeau, 221.
Huber, Marie, 11, 67, 69.
Hugo, Victor, 207, 225, 500.
Huguenin, O., 152.
Humboldt, A. de, 465.
Hymans, L., 245 et s.
I
Ivernois, C. d', 406.
Ivernois, Fr. d', 82.
J
Jacottet, H., 155.
Jacquelot, 421.
James, A., 256, 275.
Janicon, M., 248.
Jansenius, 15, 193.
Jariges, de, 450.
Joly, Mme, 248.
Joly, Victor, 238.
Jounesco-Gion, 497.
Jordan, 458.
Joret, Ch., 415.
Jouhand, A., 209.
Jurieu, Pierre 25, 26, 64, 362, 364, 366, 369 et s., 383.
Jussie, Jeanne de, 41.
Justel, H., 481.
K
Kaiser, Isabelle, 147.
Kalindéro, 519.
Kant, 461.
Keere, van den, 189.
Kervyn de Lettenhove, 169, 174, 216.
Keymeulen, L. van, 273.
Klaczko, J., 503.
Kloppstock, 458, 461.
Knopff, G., 264.
Krudener, Mme de, 111.
Kurth, G., 221.
L
Labadie, J. de, 360 et s.
Labelle, E., 346.
La Beaumelle, 83, 412.
La Chapelle, A. de, 399, 487.
Lacombe, P., 333.
Lacroix, Paul, 20.
La Croze, 420, 458, 481.
La Fare, 399.
Lafayette, Mme de, 105.
La Fontaine, 88, 168, 379, 395, 436, 477.
La Harpe, le critique, 13, 478.
La Harpe, P.-C. de, 99.
La Houtan, le baron, 309.
Lalaing, A. de, 180.
Lalaye, 214, 246.
Lamansky, 501.
La Marche, O. de, 171, 172, 175.
Lamark, 94.
Lamartine, 67, 508.
Lambert, 456.
Lametttrie, 395, 458.
Langevin, H., 319, 326.
Langlet, Mme, 248.
Lannoy, G. de, 175.
Laplacette, 412.
Lareau, E., 281, 304, 305, 307, 312, 313, 314, 317, 321, 322, 323 et s., 326, 335, 346, 352.
Larrey, J., 425 et s.
Lavachery, A., 248.
Laveleye, E. de, 220 et s., 517.
Laverdière, C.-H., 19, 322.
Lavisie, E., 160, 430, 497.
Laurent, Fr., 216, 221.
Laurier, 326.
Le Bel, Jean, 169, 171.
Leberghe, Ch. van, 263, 273.
Leblond, A., 328.
Le Bourguignon, A., 275.
Lèbre, Ad., 115 et s.
Lebrun, F., 230.
Lebrun, Isidore, 308.
Le Clerc, Jean, 61, 367, 379 et s., 395, 425, 428, 481.
Leclerc, le P., 309.
Leclerc, Et., 62.
Leclercq, E., 245, 246.
Lecomte, le colonel, 156.
Lecoultre, H., 111.
L'Ecuyer, E., 333.
Ledieu, L., 327.
Le Duchat, 421.
Le Franc, Martin, 30, 171.
Legendre, N., 332, 342.

- Léger, L., 497, 499, 511.
 Leibniz, 21, 180, 417, 426 et s., 448, 450, 489.
 Lemaire des Belges, J., 172, 182 et s.
 Lemaitre, Jules, 150, 274.
 Lemay, Pamph., 19, 301, 349 et s.
 Lemoinne, J.-M., 322.
 Lemonnier, C., 251, 255, 265 et s.
 Lenfant, J., 430, 424 et s.
 Lenoir, J., 346.
 Le Petit, Jean, 188.
 Le Roy, G., 263.
 Lerber, S.-L., 90.
 Le Sage, G.-L., 453.
 Lesbroussart, Ph., 207, 220.
 Lescarbot, Marc, 309.
 Lessing, 67, 200, 408.
 Leti, G., 61.
 Ligne, le Prince de, 83, 195 et s., 202.
 Linge, de, 237.
 Linguet, 98.
 Lipse, Juste, 15, 186 et s.
 Locke, 368, 396, 448, 487.
 Lolme, de, 400.
 Longfellow, 339, 350.
 Loménie, de, 102.
 Loveling, M^{lles}, 248.
 Luc, J.-A. de, 81.
 Lusignan, A., 294, 301, 331.
 Luther, 75, 183, 462.
 Luzac, Elie, 404.
 Luzac, Et., 399.
 Luzac, Jean, 399.
 Lyonnet, 382.
Macedonsky, A., 513 et s.
 Machiavel, 45, 438 et s.
 Maeterlinck, 224, 260, 273 et s.
 Magny, Fr., 75, 111.
 Maimbourg, le P., 366, 369.
 Maistre, X. de, 123.
 Malingre, Th., 53, 57.
 Mallet, P.-H., 83, 412.
 Mallet-Dupan, 13, 82, 94, 96 et s., 108, 121, 155.
 Malleville, 470.
 Mann, A.-T., 198.
 Marchand, F.-G., 327, 342.
 Marchand, Prosper, 397.
 Marcillac, 517.
 Marguerite d'Autriche, 15, 178 et s., 182.
 Marie de l'Incarnation, 310 et suivants.
 Marie Stuart, 468 et s.
 Mario ***, 153.
 Marivaux, 105, 503..
 Marmet, E., 482.
 Marmette, J., 19, 287, 301, 342 et s.
 Marmier, X., 343.
 Marmontel, 498.
 Marnix de Sainte-Aldegonde, 15, 184 et s.
 Marot, Clément, 23, 24, 39.
 Marsile, 346.
 Martin, H., 19, 314.
 Martin del Rio, 187.
 Masson, 396.
 Mathieu, Ad., 230, 236.
 Maty, 495.
 Maubel, H., 275.
 Maupertuis, 448.
 Maurault, l'abbé, 321.
 Maus, Octave, 255, 275.
 Mauvillon, E., 459.
 May, de, 71.
 Mayendorff, de, 501.
 Mayerne, Turquet de, 46.
 Maystre, H., 153.
 Meenen, van, 221.
 Meister, J.-H., 86 et s.
 Ménage, 364, 366.
 Mercier, H., 321.
 Mérian, J.-B., 454 et s.
 Merle d'Aubigné, 122 et s.
 Mermillod, 121.
 Méseray, 399.
 Metteren, E. van, 188.
 Michault, Pierre, 171.
 Michel, Francisque, 467.
 Michelet, 31, 46, 113, 172, 315.
 Michiels, A., 236, 447.
 Mignet, H., 10, 384.
 Mirabeau, 13, 94 et s.
 Mirbeau, O., 273.
 Misson, 486.
 Missy, C. de, 487, 489.

- Mockel, Alb., 264, 275.
 Moke, H., 239.
 Moivre, 487.
 Molière, 85, 345, 406, 413, 449.
 457
 Molinari, 221.
 Molinet, Jean, 179.
 Mouge, de, 226.
 Monnard, Ch., 123.
 Monneron, F., 126, 129.
 Monnier, Marc, 118 et s., 125.
 Monnier, Mme Marc, 153.
 Monnier, Ph., 147.
 Monod, H., 100.
 Monstrelet, 175.
 Montaigne, 34, 291, 363, 406,
 409.
 Montesquieu, 68, 70, 427, 446,
 475, 480.
 Montet, A. de, 155.
 Montmollin, G. de, 10, 62.
 Montoiche, G. de, 180.
 Montolieu, Mme de, 105, 106,
 209, 491.
 Morhardt, M., 155.
 Moriaud, L., 153.
 Morissette, J.-F., 342.
 Moulin, Pierre du, 360.
 Mouskès, Ph., 168.
 Mugnier, F., 155.
 Müller, J. de, 123.
 Muralt, B.-L. de, 11, 67 et s.
 Muyden, B. van, 155.

Nautet, Fr., 160, 211, 212, 226,
 234, 239, 243, 251, 268, 275
 et s.
 Naville, E., 116, 154 et s.
 Naville, F.-L.-M., 101.
 Necker, Mme, 87, 104, 491.
 Necker, 13, 87, 104.
 Necker de Saussure, Mme, 101
 et s.
 Néel, 203 et s.
 Nélis, de, 198.
 Nény, 195.
 Neuchâtel, R. de, 9.
 Neuhaus, Ch., 123.
 Nicole, 412.
 Nieulant, de, 204.
 Nieuport, de, 199.

 Nion, F. de, 160, 257, 264.
 Niset, H., 275.
 Nizet, Mlle, 237.
 Nodier, Ch., 50, 124.
 Noot, van der, 199.
 Norvill, Robert, 468.
 Nothomb, J.-B., 218, 224.
 Noyer, P.-E., 238.
 Nyst, R., 257, 275.

Odobesco, 518.
 Olivier, Juste, 14, 45, 113, 118,
 123, 127, 129 et s., 135.
 Olivier, Th., 226.
 Olivier, Urbain, 124.
 Orlof, Gr., 500.
 Osterwald, J.-F., 10, 62, 488
 Ottenfels, Mme d', 147.
 Outremeuse, J. d', 169.
 Ouvaroff, 501.

Palissot, 79, 80, 85, 86, 377,
 384, 398.
 Papebrock, D., 194.
 Papin, Denis, 472.
 Papineau, 285, 325.
 Paquot, 195.
 Parent, E., 327.
 Pascal, 80, 112.
 Passerat, F., 201.
 Pegameni, G., 248.
 Pellaert, le baron, 209.
 Pellisson, 372, 426.
 Pelloutier, 459.
 Perey, Lucien, 503.
 Periander, 179.
 Perrault, F.-J., 313.
 Petit-Senn, J., 132 et s.
 Piaget, Arthur, 29, 171.
 Picard, Edm., 251, 253, 263,
 270 et s.
 Picot, E., 517.
 Pictet, Ch., 99.
 Pictet, M.-A., 99.
 Pierre, Hugues de, 31.
 Pierrefleur, de, 10, 41, 45.
 Pirmez, Octave, 232 et s.
 Plan, Ph., 94, 95.
 Polain, M., 216, 239.
 Pollnitz, le baron de, 443 et s.
 Popp, Mme, 248.

Porchat, J.-J., 133.
 Potocka, Hélène, 503.
 Potter, L. de, 221.
 Potvin, Ch., 16, 160, 162, 166,
 175, 199, 211, 218 et s., 228,
 237, 238, 239, 275.
 Pradez, Eugénie, 153.
 Praet, J. van, 215.
 Prémontval, 450.
 Prévost, P., 453.
 Provancher, J.-A.-N., 327,
 330.
 Prudhomme, E., 316.
 Puaux, F., 355.
 Puffendorff, 70, 404.
 Pury, J. de, 147.
 Pury, S. de, 30, 31.
 Pyrard, 199.

Quesnel, Joseph, 345.
 Quettelet, A., 221.
 Quinet, Edgar, 184, 506.
 Quinet, Edgar, M^{me}, 516.

Rabelais, 34, 49, 291, 406, 503.
 Racan, 482.
 Racine, Jean, 24, 477.
 Racine, Louis, 200.
 Rambert, E., 5, 14, 110, 116
 et s., 124, 234, 236.
 Ramsay, le chevalier de, 469.
 Rapedius de Berg, 119.
 Rapin-Thoyras, de, 400, 481,
 488.
 Rathery, 68, 467, 469.
 Raymond, J.-S., 327.
 Reider, Paul, 248.
 Reiffenberg, le baron, 244.
 Reitsma, 355.
 Rémy, le P., 200.
 Renan, Ernest, 150, 251.
 Renard, Georges, 152, 158,
 228.
 Renard, Georges, M^{me}, 152.
 Reul, X. de, 248.
Revue de Belgique, 225, 226,
 254.
Revue canadienne, 300.
 Rey, Rod., 122.
 Reybaz, S., 13, 94 et s.
 Ribaux, Ad., 142 et s., 153.

Richard, Alb., 128 et s.
 Richard le Pèlerin, 167.
 Richardson, 77.
 Richter, Jean-Paul, 337.
 Riliet de Constant, A., 123.
 Ritter, Eugène, 73, 76, 155.
 Ritter, W., 153, 517.
 Rivarol, 461.
 Rivaz, P. de, 83.
 Rocafort, J., 453.
 Rochefort, H. de, 328.
 Rocquigny, A. de, 471.
 Rod, Edouard, 148 et s.
 Rodenbach, G., 259 et s., 273.
 Roget, Am., 123.
 Roget, J.-F., 121.
 Ronsard, 53, 468.
 Roset, Michel, 41.
 Rossel, Virgile, 27.
 Rosset, J., 400.
 Rouillé, 204.
 Rousseau, Edmond, 342.
 Rousseau, J.-B., 431.
 Rousseau, J.-J., 2, 12, 13, 46,
 67, 68, 70, 73 et s., 79, 81,
 82, 85, 87, 93, 125, 395, 404,
 437, 450.
 Rousseau, Pierre, 197.
 Roussel, F., 264.
 Routhier, A.-B., 289, 301, 327,
 331, 345.
 Roveray, du, 13, 95.
 Rovéréa, de, 100.
 Ruchat, Abram, 71, 100.
 Ruchonnet, Louis, 123.
 Rudow, W., 497.

Sagard, Gabriel, 309.
 Sainte-Beuve, 66, 68, 75, 102,
 113, 375, 404, 405, 495.
 Saint-Evremont, 21, 359, 472
 et s., 481, 482, 489.
 Saint-Génois, de, 24.
 Saint-Hyacinthe, 396 et s., 487.
 Saint-Réal, 474.
 Saint-Vallier, de, 309.
 Sallangre, de, 396, 397.
 Sand, George, 113.
 Sandoz-Travers, de, 133.
 Sarasin, J., 62.
 Saumaise, 359, 410.

- Saurin, J., 25, 382, 387, 389 et s., 399.
 Saussure, de, 13, 81, 89.
 Savyon, 41.
 Sayous, P.-A., 27, 97, 120 et s., 355, 357, 383, 396, 402, 406, 411, 415, 449, 467, 461, 488.
 Scaliger, 48.
 Scherer, Edm., 150.
 Schickler, le baron de, 467, 471.
 Schopenhauer, 150, 519.
 Schouvaloff, le P., 500.
 Schuré, Ed., 516.
 Sciobéret, P., 124.
 Secrétan, Ch., 116, 153 et s.
 Secrétan, E., 156.
Semaine littéraire, 148.
 Sénancour, 131.
 Senebier, J., 84.
 Servion, J., 30.
 Seulesco, 518.
 Sévigné, Mme de, 421, 494.
 S'Gravesande, 396, 397, 399.
 Shaftesbury, 486, 489.
 Shakespeare, 68, 89, 273, 274.
 Sismondi, 13, 14, 93, 100 et s.
 Smet, J.-J. de, 180.
 Smits, E., 208.
 Sorel, Albert, 102.
 Souvestre, E., 113.
 Spanheim, E. de, 62, 417, 421.
 Spanheim, F., 62.
 Spener, 75.
 Spinosa, 359, 450, 476, 519.
 Staël, Mme de, 2, 13, 14, 93, 102, 103 et s., 411, 464, 510.
 Stanislas Leczinski, 503.
 Steinlen, A., 122.
 Stourdza, G., 519.
 Sturdza, A., 514 et s.
 Suger, l'abbé, 167.
 Sully Prudhomme, 134, 511, 513.
 Sulte, B., 19, 313, 317, 320, 322, 323, 324, 346.
 Sulzer, 449, 452 et s.
 Superville, de, 382, 400 et s.
 Süpfle, Th., 101, 200, 414, 461.
 Surville, Clotilde de, 200.
 Svetchine, Mme, 499, 500.
 Sylva, Carmen, 509, 513.
Taché, J.-C., 19, 318, 319, 326, 335 et s.
 Taine, H., 97, 251.
 Tallichet, E., 156.
 Tanguay, l'abbé, 321.
 Tardivel, 294, 297, 301.
 Tardy, 207.
 Tassé, Joseph, 19, 319.
 Tavan, Ed., 146 et s.
 Tavernier, 61.
 Texte, J., 68.
 Thennady, G., 501.
 Thibaut, F., 160, 178.
 Thiébault, 449, 451.
 Thilda, Jeanne, 248.
 Thomas, 359.
 Thomson, 77.
 Thonissen, 221.
 Thou, de, 185, 423.
 Thymo, 175.
 Tiron, Ant., 188.
 Tissot, Ernest, 155.
 Tissot, Victor, 152 et s.
 Tocilescu, 518.
 Tognetti, L., 133.
 Tolstoï, D. de, 500.
 Tolstoï, L. de, 150.
 Töpffer, R., 5, 14, 123 et s., 152.
 Tournoux, M., 87.
 Toussaint, 450.
 Tratschersky, 501.
 Tremblay, 342.
 Tronchin, J.-R., 82.
 Trottet, J.-P.-P., 411.
 Tschadaïef, P., 500.
 Turcotte, L.-P., 19, 322.
 Turettini, J.-A., 11, 62, 72.
Vacaresco, Hélène, 513.
 Vadier, Berthe, 147.
 Valentin, de, 202.
 Valette, G., 155.
 Vanderbourg, 200.
 Van Vazine, 498.
 Vaucher, P., 520.
 Verceil, A. 123.
 Verhaeren, E., 263 et s., 266.

- Verlaine, Paul, 252, 263.
 Verlant, E., 275.
 Vernes, F., 108.
 Vernes, Jacob, 78.
 Vernet, Jacob, 72, 79.
 Veydt, Max, 231, 233.
 Viglius, 187.
 Vigny, A. de, 335.
 Villers, Ch.-F.-D., 461 et s.
 Vinet, A., 5, 14, 109, 110 et s.,
 116, 122, 292, 355, 387, 400,
 411, 482.
 Viret, Pierre, 10, 33, 35 et s.,
 41, 120.
 Vital, Laurent, 180.
 Vivès, 179.
 Vivre, Gérard de, 188.
 Voetius, Gilbert, 358.
 Vogüé, E.-M. de, 151.
 Volkonsky, P., 502.
 Volkonsky, Zénéide, 501.
 Voltaire, 12, 21, 25, 66, 68,
 70, 71, 72 et s., 79, 85, 87,
 93, 196, 284, 368, 375, 383,
 395, 397, 403, 412, 423, 431,
 432, 433, 435, 437.
 Vonk, 199.
 Vulliemin, Ch., 111.
 Vulliemin, L., 14, 110, 111,
 115, 122, 123.
 Vuy, Jules, 147.
 Wacken, E., 237, 238.
 Walef, le baron de, 203.
 Waliszewski, K., 497.
 Waller, Max, 55, 263.
 Walpole, H., 491 et s.
 Warens, Mme de, 12, 74, 75,
 76, 77, 111, 155.
 Warnery, H., 138 et s., 153.
 Wastelain, le P., 200.
 Watriquet de Convin, 168.
 Wattel, E. de, 70.
 Watteville, de, 71.
 Wauters, A., 216.
 Weber, Alf., 426, 427.
 Weddigen, van, 221.
 Wéguelin, 449, 460.
 Weiss, Ch., 24, 355, 360, 400,
 415, 467.
 Weiss, F.-R. de, 101.
 Weustenraad, 237, 238.
 Weyer, S. van de, 228 et s.
 Wieland, 480.
 Wielant, Ph., 180.
 Wiele, Van de Mille, 248.
 Wolf, R., 415.
 Wolff, 404, 448, 452.
 Wolowski, L., 503.
 Wuarin, L., 156.
 Xénopol, 518.
 Young, 77.
 Yung, E., 156.
 Zimmermann, 3.
 Zola, E., 150, 252, 255, 267.

BIBLIOTHÈQUE
 SAINT-SIMON